



21 | ASSEMBLÉE
AVRIL | GÉNÉRALE
2018 | PABU (22) |
RAPPORTS 2017

LES 105 ASSOCIATIONS ADHÈRENTES À EAU & RIVIÈRES DE BRETAGNE EN 2017

Département des Côtes d'Armor (22)

AAPPMA Lannion - AAPPMA Lanvollon - AAPPMA La Plélauffienne - AAPPMA Saint Brieuc Quintin Binic - AAPPMA Uzel - Association pour la protection des sites d'Erquy et des environs - Comité de défense de la vallée du Gouët - Comité de quartier et défense de l'environnement - De la Source à la Mer - Les Copains du Trieux - Non à la rocade sud de Lannion - Pleumeur Bodou Nature - Rance environnement - Sites et patrimoine de Trégastel - Sous le vent, les pieds sur terre

Département du Finistère (29)

AAPPMA CHATEAUNEUF DU FAOU et ses environs - AAPPMA Elorn - AAPPMA Quimper - AAPPMA Saint Pol de Léon - AAPPMA du Ster Goz - Abers Nature - ADEL - AFER Radio Evasion - Agriculteurs Bio de Cornouaille / ABC - Aquavie/ Dour Bev - À quoi ça serre ? - Association Bretonne Pour la Pêche à la Mouche - Association de Sauvegarde du Pays Fouesnantais - Au fil du Queffleuth et de la Penzé - Avenir et Environnement en Pays d'Iroise - Baie de Douarnenez Environnement - Bretagne Vivante SEPNB - Comité régional de la conchyliculture Bretagne Nord - Crozon Littoral Environnement - DEMEL - Diwal ! Mines - Ellé Vivante - Fête du Vivant - Gardons l'air de la Montagne d'Audierne - Groupe Mammalogique Breton - Hanvec 21 - Kan An Dour - La Coulée Verte - Les Amis des Chemins de Ronde du Finistère - Les P'tits Potirons - Logebeg Degaz - Maison de l'agriculture biologique - Mais qu'est ce que tu fabriques ? - Passage - Pêche Rivière Environnement - Plouguerneau Nature Environnement - Rivière et Bocage / Belon, Brigneau, Merrien - Sauvegarde de la Vallée de Lochrist / SAUVAL - Tamm ha Tamm - Terre Mer Rivière - Vivre dans Les Monts d'Arrée

Département de l'Ille-et-Vilaine (35)

AAPPMA La gaule Fougeraise - Association Pays d'Emeraude Mer Environnement - Association de défense des riverains du bassin de la Seiche - Eau fil de l'Yaigne - Fédération départementale des AAPPMA d'Ille et Vilaine - GUIGNEN Sans Compostage Industriel - La Gaule Antrainaise - La Passiflore - Le Pont De Pierres - Medardaise Chlorophylle - Saint Gilles Nature Environnement - Sauvegarde du patrimoine du Domaine de la Massaye - Vitre Tuvalu

Département de la Loire-Atlantique (44)

Asphodèle

Département du Morbihan (56)

AAPPMA Entente du Haut Ellé - A.L.P.E.P. - Après Brandérion - Association Pour la Protection de l'Environnement et la Sauvegarde du Patrimoine de Ménéac - ARSILL / Association de riverains - Ar Gaouenn - Association de défense de l'environnement de CAUDAN - Association pour la protection de la Rivière de Crach - Association RBH 56 - Attention Mines - Callune - Collectif Guillotin - Défense et Sauvegarde de la baie de Vilaine / DSBV - Den Dour Douar - Eaux Douces "Le déssalement en question" - Fédération de Pêche et Protection Milieux aquatiques du Morbihan FDPPMA 56 - Groupe d'entraide Mutuelle / L'Escale - Les Amis de Carnac - Les Amis de La Rivière - Les Jardiniers de Kerusten - Nature et Patrimoine en centre Bretagne - OPTIM ISM - Patronage Laïque de Lorient / Centre Social du Polygone «Jardin Coccinelles» - Roz Glas - Tarz Heol - Usagers de l'eau du Morbihan

Ailleurs en France :

AAPPMA de Saint Lô (50) - Association Manche Nature (50) - Cotentin Nature Qualité de Vie (50) - CRIIGEN (14) - Euskal Herriko Laborantza Ganbara (64) - Les Amis des sources (41) - Perche Avenir Environnement (61)

Sommaire

Page 4 : Rapport moral

(Président : Alain BONNEC)

Page 6 : Rapport d'activités

(Secrétaire général : Jean PEUZIN)

- page 6 : Organisation et fonctionnement
- page 11 : Les réseaux régionaux thématiques
- page 14 : Action pédagogique
- page 19 : Dialogue environnemental
- page 20 : Action d'information, de formation et d'information du public
- page 30 : Action de veille environnementale
- page 38 : Action des délégations territoriales

Page 44 : Rapport financier

- page 45 : Analyse financière
- page 48 : Bilans
- page 49 : comptes de résultat
- page 52 : budget prévisionnel

Page 55 : Annexes

RAPPORT MORAL

Alain BONNEC
Président



Suite à l'Assemblée Générale de l'an dernier, notre Conseil d'Administration a été en partie renouvelé. S'en est suivi l'élection du bureau, renouvelé dans sa presque totalité. Cette élection s'est faite sans concurrence, les candidats ayant accepté de se présenter aux différents postes dans un esprit de travail collectif.

Nous pouvons nous féliciter du quasi-maintien de nos adhésions, qu'elles soient individuelles ou associatives. Individuelles : 1240 en 2017 pour 1275 en 2016 ; associatives : 105 en 2017 pour 107 en 2016.

Le projet de création de la FBNE (Fédération Bretagne Nature Environnement) a fait l'objet de nombreux débats au Conseil d'Administration depuis 2014. Ce projet avait été validé par l'Assemblée Générale du printemps 2016. Sa mise en œuvre a été réalisée sous la présidence de Dominique Avelange et depuis l'automne dernier, sous celle de Jean-Luc Toullec, ancien président de Bretagne Vivante. Outre Eau et Rivières et Bretagne Vivante, elle rassemble également Côtes d'Armor Nature Environnement, Vivarmor, le Groupement Mammalogique Breton, l'UMIVEM (fédération 56), et Ille et Vilaine Nature Environnement. Notre association dispose de 2 postes au sein du conseil d'administration dont les titulaires actuels sont Marie-Pascale Deleume, et Gilles Huet. Rappelons que la FBNE agira non pas en concurrence de ses associations membres, mais sur un principe de subsidiarité, et se mobilisera prioritairement sur les thématiques non prises en charge par ses membres (climat,...)

Début 2019 verra le départ en retraite de notre Délégué Général Gilles Huet, après quarante années passées au sein de notre association. Afin de bien préparer cette échéance, le Conseil d'Administration a décidé, lors de la réunion du 4 septembre 2017, d'engager un travail de réflexion sur le projet stratégique et la réorganisation de l'association. Ce travail, s'il a comme objectif de mettre en place une nouvelle organisation prenant en compte le départ de notre Délégué Général, doit aussi répondre aux défis à relever pour les prochaines années, dans un contexte de la politique de l'eau en pleine évolution.

Le Conseil d'Administration a également répondu favorablement à la demande des délégations départementales, de recruter un chargé de mission juridique. Brieuc Le Roch assume cette fonction depuis le 1^{er} janvier 2018. Cette expertise juridique se répartira sur un mi-temps pour les activités d'Eau et Rivières, l'autre pour les associations et partenaires ERB, sous forme de prestations et mutualisation à développer. Il a également été acté par le Conseil d'Administration, le recrutement d'un chargé de mission communication à l'échéance septembre 2018. Ce poste regrouperait les fonctions communication, web-internet-réseaux sociaux, coordination revue, campagnes de dons. Pour ces deux postes, effectif et à venir, le Conseil d'Administration a validé l'acceptation de deux années de transition déficitaires que permettent d'assurer sans risques les réserves de l'association, mais pas plus. Le résultat financier de 2017, légèrement négatif, confirme la nécessité de diversifier davantage nos ressources, ce que nous avons commencé à engager.

Nous pouvons être fiers de nos succès, résultats d'un travail collectif du réseau associatif : parmi les points de satisfaction, il convient évidemment de relever la protection des zones humides de Notre Dame Des Landes. Nous devons nous réjouir de l'abandon total du projet aéroportuaire. Cette décision permet de garantir la préservation d'un complexe paysager majeur de bocage et de zones humides. Notre engagement, au côté de Bretagne Vivante, de France Nature Environnement Pays de Loire et des autres associations concernées, dans les recours contre les

autorisations accordées, a contribué comme toute l'opposition menée localement, à la décision positive du gouvernement.

Autres sujets de mobilisation vis-à-vis de deux autres menaces pour les écosystèmes aquatiques de notre région. L'un concerne les extractions de granulats marins en baie de Lannion, arrêtées dès le lendemain du premier prélèvement, elles peuvent encore cependant reprendre à tout moment sur décision préfectorale. L'autre concerne les trois permis miniers de Silfiac, Merléac et Loc Envel, délivrés en plein cœur du château d'eau de la Bretagne, ils ne sont toujours pas mis à exécution, grâce à la mobilisation locale appuyée par le mouvement associatif dont ERB.

A ces succès s'ajoute la capacité d'innovation de nos actions d'éducation. En témoigne le projet actuellement en cours de conception d'un outil pédagogique grand public sur le changement climatique, ses impacts sur l'eau, et les adaptations nécessaires de nos comportements.

Ces succès ne peuvent masquer nos inquiétudes : les pollutions industrielles qu'on croyait révolues, ont ressurgi comme sur la Vilaine à Retiers (Laiterie) ou sur le Stanven, affluent de l'Ellé à Plouray (abattoir de volailles/méthaniseur). La réduction continue des moyens affectés aux fonctions de contrôle, pose ici comme dans d'autres domaines, de vraies difficultés.

Notre association n'a pas l'habitude de se voiler la face. Nos actions, les efforts conjoints avec les autres organisations mobilisées sur ces dossiers ont été un échec sur trois dossiers : le plan algues vertes n°2 insuffisamment ambitieux notamment sur les baies finistériennes, l'arrêté ministériel encadrant l'utilisation des pesticides signé le 4 mai 2017 par un gouvernement sur le départ qui fait régresser la protection de la ressource en eau et n'adopte aucune disposition de protection des riverains, et enfin les États Généraux de l'Alimentation qui font une quasi impasse sur les enjeux de santé et d'environnement.

Nous aurons donc encore du travail dans les mois à venir pour faire prévaloir la protection du Bien Commun que constitue l'eau, des sources à la mer, sur les intérêts corporatistes de court terme. Ce sera notamment le cas, pour l'élaboration du futur Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable et d'Egalité des Territoires dont le Conseil Régional a la responsabilité. Une de nos interrogations est comment ce Schéma va-t-il intégrer les enjeux de l'eau : adaptation au changement climatique, prévention des pollutions liées à urbanisation notamment sur le littoral ?

Au moment même où notre association s'engage dans la préparation du cinquantième anniversaire de sa création, nous pouvons nous féliciter du travail accompli au service de la défense de l'eau et des rivières, depuis les sources jusqu'à la mer. Cet engagement désintéressé et bénévole de centaines de citoyens, appuyé par l'équipe permanente, a permis la prise de conscience par les Bretons des enjeux environnementaux, et dans plusieurs domaines des évolutions notables. Il reste, cela est incontestable, des progrès considérables à engager : réduction des pesticides et autres micro polluants, maîtrise de l'urbanisation et de la consommation de terres agricoles, arrêt du déclin de la biodiversité ordinaire, anticipation du dérèglement climatique. Même après bientôt cinquante ans d'activité, notre association a encore du pain sur la planche.



RAPPORT D'ACTIVITÉS

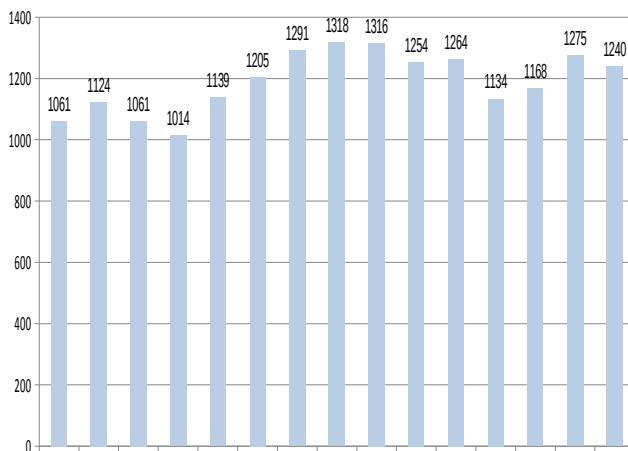
1. Organisation et fonctionnement

1.1. Les adhérents

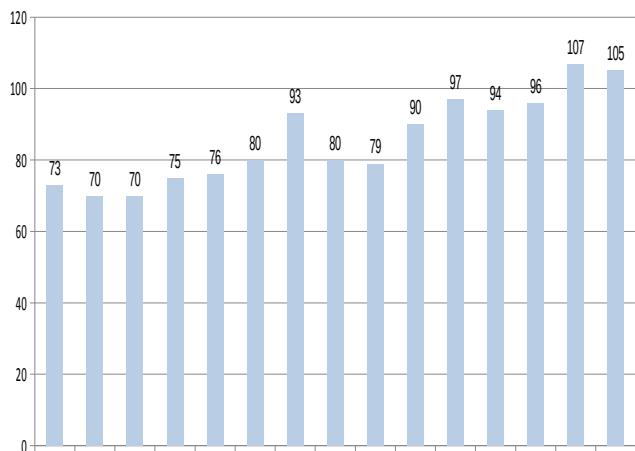
Après une forte augmentation en 2016, le nombre d'adhérents a légèrement diminué en 2017 : **1240 adhérents individuels** (-2,7 %) et **105 associations** (- 1,9 %). Le seuil des plus de 100 associations adhérentes est tout de même maintenu en 2017.

Départements	22	29	35	56	44	Autres	Total
Adhérents individuels	246	339	226	281	35	113	1240
Associations adhérentes	15	41	14	27	1	7	105

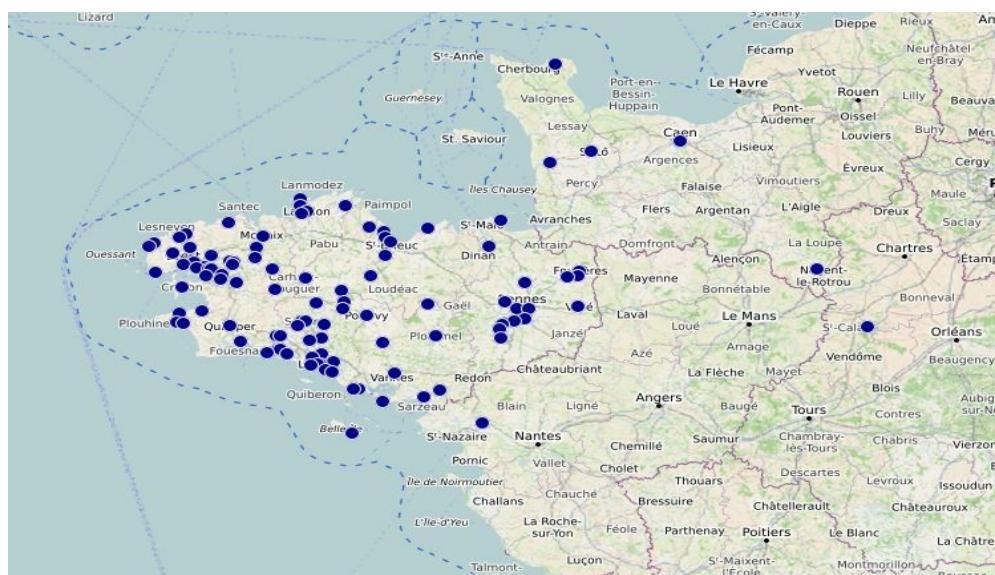
Évolution du nombre d'adhérents individuels de 2003 à 2017



Évolution du nombre d'associations adhérentes de 2003 à 2017



Répartition géographique des associations adhérentes



1.2. Les donateurs et les mécènes

Au cours de l'année 2016, un travail préparatoire sur le mécénat a débuté avec l'arrivée de Sophie BESCOND, stagiaire en « Gestion des Organisations de l'Economie Sociale et Solidaire » à Quimper. À l'issue de son stage, une plaquette sur le mécénat a notamment été créée. En 2017, le Conseil d'Administration a voté la création d'un poste à mi-temps consacré au développement du mécénat. La prise de fonction a eu lieu en juin 2017 par Mélanie DAOUDAL. Lors de la première phase d'expérimentation, certaines entreprises ont été ciblées et une proposition de partenariat par le biais du mécénat leur a été envoyée.

Certaines de ces entreprises font aujourd'hui partie de nos mécènes, nous les en remercions :

Biocoop **Traou An Douar** (Lannion)

Crêperie **BLEV HIR** (Plougastel-Daoulas)

M. HAMON (Production vente directe)

Biocoop **QUIMPER**

Biocoop **La Gambille** (St-Brieuc)

EARL **Cidre LE BRUN** (Plovan)

SARL **Cidres BIGOUD** (Plovan)

Ecodis (St-Nolff)

Biocoop **Graine de Bio** (Pont l'Abbé)

Biocoop **Finisterra** (Brest)

Biocoop **Callune** (Pontivy)

Alre Bio (Auray)



La recherche de mécènes est un travail méticuleux qui s'inscrit sur la durée et la contribution du plus grand nombre est une aide précieuse. C'est pourquoi un appel a été lancé auprès de nos adhérents : si des gérants d'entreprises font partie de vos contacts ou que démarcher les entreprises ne vous fait pas peur, nous vous invitons à prendre contact avec nous ou à diffuser notre plaquette sur le mécénat (rubrique AGIR du site internet www.eau-et-rivieres.org).

L'association a également créé une plaquette de présentation de la démarche de legs testamentaire et donations. Ainsi, dans l'attente de sa reconnaissance d'utilité publique, elle est déjà en situation de se faire connaître auprès des professionnels, offices notariaux notamment.

Parce qu'Eau & Rivières a besoin de moyens humains pour agir mais également de soutiens financiers, nous comptons sur l'aide de tous. Contact : partenariat@eau-et-rivieres.asso.fr

1.3. Des instances statutaires réunies régulièrement

1.3.1 L'assemblée générale

L'assemblée générale s'est tenue à FEGREAC en Loire Atlantique le 29 avril 2017 sous la présidence de Dominique AVELANGE.

A la suite du mot d'accueil du maire de Fégréac, Yvon Mahé, la matinée a débuté par la présentation du rapport moral du Président ainsi que du rapport d'activités avec des interventions de JY Piriou (commission littoral), M Raguenez (site internet), A Clugery (formation des adhérents), D. Williams (Atlas des sources), V. Lefebvre (expositions plein air), et G. Huet (protection des eaux). Les débats ont principalement porté sur l'impact de la sécheresse et du changement climatique.

Le rapport financier, les comptes de résultat et le bilan, ont été présentés par le trésorier-adjoint Cyril Fievet. Mme Imbert, commissaire aux comptes, a donné lecture de son rapport, souligné les difficultés résultant du changement de comptable, et indiqué que les comptes sont réguliers et sincères. L'assemblée a approuvé l'affectation du résultat positif de 2016 (17 882 €) au compte « réserves » de l'association. C. Fievet a exposé également le projet de budget prévisionnel pour 2017.

L'assemblée générale décide de procéder aux votes des différents rapports à bulletins secrets : le rapport moral est approuvé par 118 voix pour, 5 contre, 3 abstentions et 5 votes blancs. Le rapport d'activités est approuvé par 125 voix pour, 0 contre, 1 abstention et 5 votes blancs. Le rapport financier est voté par 123 voix pour, 2 contre, 1 abstention et 5 votes blancs. L'assemblée adopte également le budget prévisionnel par 114 voix contre 3, 6 abstentions et 8 votes blancs.

La dernière partie de cette assemblée a conduit les adhérents à élire leurs représentants au conseil d'administration. Alain Bonnec, Marie Pascale Deleume, Guy Nogues, Cyril Fievet, Marie Feuvrier, Jean Hascoet intègrent le conseil administration.

Les adhérents ont débattu l'après-midi des stratégies d'action pour les associations de protection de la nature. Un débat alimenté par les interventions de Fabrice NICOLINO, journaliste, et de Florence DENIER PASQUIER, Secrétaire Nationale de France Nature Environnement.



1.3.2. Le conseil d'administration

Au 31 décembre 2017, le conseil d'administration est composé de 15 administrateurs: Emile BESNEUX (35), Alain BONNEC (56), Marie Pascale DELEUME (35), Marie FEUVRIER (35) Cyril FIEVET (22), Miguel GARCIA (44), Arthur HANON (22), Jean HASCOET (29), Josiane MOIZAN (22), Jacques NEVE (56), Guy NOGUES (35), Jean PEUZIN (35) Jean-Yves PIRIOU (29). La cooptation de Laurent LE BERRE (29) et d'Annick LE MENTEC (56) devra être ratifiée par l'AG 2018. Enfin, Mickael RAGUENES et Dominique LE GOUX assistent aux réunions du conseil, en tant que représentants des salariés.

Huit réunions du conseil ont été tenues les 16.01, 06.03, 10.04, 05.05, 30.05, 03.07, 04.09, et 06.11.

1.3.3. Le bureau

Suite à l'assemblée générale un nouveau bureau a été élu par le conseil d'administration. Au 31 décembre 2017, il est composé de Alain BONNEC Président, Jean-Yves PIRIOU vice-Président, Jean PEUZIN Secrétaire général, Jacques NEVE Trésorier, et Marie FEUVRIER, Secrétaire générale adjointe. Le bureau s'est réuni 12 fois durant l'année : 11.01, 30.01, 13.03, 24.04, 12.05, 16.06, 29.08, 29.09, 16.10, 10.11, 01.12 et 18.12.

1.4. Les agréments

L'association dispose de quatre agréments délivrés par les pouvoirs publics :

- **au titre de la protection de la nature** (arrêté préfectoral du 17 décembre 2013) Une demande de renouvellement sera adressée à l'automne.
- **au titre de la défense des consommateurs** : par arrêté du préfet des Côtes d'Armor du 29 mars 2013. Une demande de renouvellement de cet agrément vient d'être adressée au Préfet des Côtes d'Armor.
- **au titre des activités éducatives** : décision du Recteur de l'académie de Rennes du 2 juillet 2013. La demande de renouvellement est en cours.
- **l'association bénéficie toujours de l'agrément au titre d'organisme d'éducation populaire** (arrêté préfectoral du 29 octobre 2007).

Enfin, l'association a été habilitée, par l'arrêté du préfet de région du 8 avril 2013, à participer au débat sur l'environnement dans le cadre des instances consultatives de la région Bretagne, au titre des articles R 141-21 et R 141-22 du code de l'environnement.

La demande de reconnaissance d'utilité publique effectuée en octobre 2015 est toujours en instruction au ministère de l'intérieur.

1.5. L'équipe permanente

La structure salariée de l'association a connu les évolutions suivantes :

- au poste de secrétariat-mécénat, Mélanie Daoudal a succédé à Marielle Le Dantec à compter de début juin ;
- les contrats de Maelle Turries et de Pauline Pennober (animatrices vie associative) ont été renouvelés en décembre ;
- le Délégué général Gilles Huet est passé à 4/5ème au 1er juin ;
- depuis le 1er Janvier 2018, a été créé un poste de chargé de mission juridique. C'est Brieuc Le Roc'h, que l'association avait accueilli en stage de Master 2 Droit de l'environnement au printemps 2017, qui l'occupe ;
- après son contrat en apprentissage, Clément Couanon a rejoint l'équipe des animateurs à l'environnement du Centre Rivière en octobre ;
- l'équipe pédagogique a également été ponctuellement renforcée : en début d'année (janvier à mars) par Elodie Le Penhoat (en Ille et Vilaine) puis de mars à juin par Maude Habert et Yannig Berger (Centre Rivière).

Au total, l'équipe salariée de l'association représente 16,41 ETP, contre 15,74 en 2016



L'association a poursuivi sa politique d'accueil de jeunes volontaires en service civique, pilotée par Anouck Bonjean et Arnaud Clugery. En août, l'association a bénéficié d'un renouvellement d'agrément pour l'accueil de 7 jeunes. En 2016-2017, nous avions accueilli 6 volontaires pour 8 mois. Et depuis cet automne, 5 nouveaux jeunes volontaires ont pris le relais. Leur mission commune est de contribuer à l'animation des groupes jeunes éco-volontaires dont l'objectif principal est de susciter l'engagement des 18-35 ans à Eau et Rivières. Chacun d'entre eux participe par ailleurs à une mission spécifique liée à ses compétences ou centres d'intérêt et appuie les activités de la délégation dans laquelle il est accueilli.

L'association remercie vivement l'ensemble de l'équipe salariée et les volontaires. Leur engagement aux côtés des bénévoles contribue à assurer le rayonnement de l'association.

1.6. Le projet stratégique et de réorganisation

Dans la continuité des travaux menés par le Conseil d'administration précédent, le Conseil d'administration a engagé, lors de sa réunion du 4 septembre 2017, un travail de réflexion sur le projet stratégique et la réorganisation de l'association, avec un calendrier précis fixant l'échéance de la fin de l'année 2017 pour finaliser un projet soumis au vote du CA début 2018. Ce travail avait notamment comme objectif de fixer les priorités d'action pour les 5 prochaines années et au-delà, dans un contexte de forte évolution des politiques publiques relatives à la gestion de l'eau. Le but était aussi de mettre en place une nouvelle organisation prenant en compte le départ en retraite du délégué général, prévu pour 2019, et répondant aux défis à relever pour les prochaines années.

Au cours du dernier trimestre 2017, le Bureau, assisté par les cadres de l'association, a soumis des propositions aux administrateurs et aux membres actifs des délégations. Les échanges ont permis d'aboutir au projet qui a été validé par le CA lors de sa séance du 10 janvier 2018.

Une synthèse de 4 pages a été envoyée à tous les adhérent-e-s avec la convocation à notre Assemblée Générale 2018, au cours de laquelle le projet sera présenté.

Les documents détaillant le projet stratégique et le projet de réorganisation seront communiqués dans leur intégralité aux adhérents sur simple demande (à adresser à la délégation territoriale ou à erb@eau-et-rivieres.asso.fr).



1
-
4

1.7. Nos partenaires associatifs



FNE. Le président Dominique Avelange a participé à l'**AG** du 08/04/2017 accompagné de Marie-Catherine Le Cocq (vice-présidente ERB jusqu'en avril) et membre du CA de FNE. Arnaud Clugery a participé aux deux **séminaires des directeurs.trices** les 08&09/06/17 à Etables sur mer et 09&10/11/17 à Paris.

Anouck bonjean et Arnaud Clugery ont participé aux **Universités d'été** dans l'Essonne les 29&30/06/17 et animé à cette occasion un atelier sur l'engagement des jeunes bénévoles.

Pauline Pennober participe aux réunions du **réseau Eau**, Vincent Lefebvre suit le **réseau Education à l'environnement de FNE**. A ce titre nous participons au directoire éducation à l'environnement de la fédération. Notre implication en 2017 a été plus importante qu'en 2016. Les dossiers majeurs du réseau éducation de FNE ont été : la rédaction d'un plaidoyer en faveur de l'éducation à la nature et à l'environnement, la réalisation d'une enquête sur les relations avec les services de l'Education Nationale, la réalisation d'un diagnostic sur le financement des Agences de l'Eau, l'organisation d'une journée d'échange et de formation sur l'alimentation, le recensement des ressources pédagogiques du mouvement avec mise en place d'un moteur de recherche accessible sur le site internet, une étude de faisabilité pour une offre de formation externe de FNE, la coordination avec le réseau Prévention et gestion des déchets des événements organisés par le mouvement pendant la Semaine Européenne de réduction des Déchets...



FBNE, conformément aux engagements pris devant les assemblées générales de 2016 et 2015, Eau et Rivières a contribué à la création de la Fédération Bretonne de la nature et de l'environnement et Dominique Avelange en a assumé la première présidence. La FBNE s'est constituée en février 2017 avec les 6 grandes associations régionales et départementales de défense et protection de l'environnement (BV, ERB, GMB, COBEN issue de l'union de IVINE-35 + CANE-22, UMIVEM-56 et Vivarmor-22). Elle représente ainsi plus de 200 structures fédérées et 11000 adhérents.

Son objectif principal est de porter plus fortement les positions des associations environnementales, notamment sur les grands enjeux régionaux (eau, biodiversité-forêt, déchets, mer et littoral, énergie, alimentation-santé, air, sols et aménagement du territoire...). Il est aussi d'appuyer, de relayer et de coordonner l'action de ses associations membres et faciliter les échanges et la diffusion des informations.

4 CA se sont tenus en 2017 et suite à la démission de D. Avelange en Juin 17, JL Toullec a été élu Président. Le bureau est ainsi composé de Denez L'Hostis (BV)-VP, Marie Pascale Deleume (ERB)-VP, Daniel Gestain (COBEN)-Trésorier, Benoît Bithorel (GMB)-Secrétaire

1 séminaire de travail avec tous les CA des associations membres, en novembre 17, a permis de dégager une stratégie: 5 groupes de travail thématiques avec 1 association pilote :

- . Déchets et économie circulaire (COBEN, en lien avec ERB et BV),
- . Biodiversité et forêts (BV, en lien avec GMB, Vivarmor),
- . Eau et Agriculture-Alimentation (ERB en lien avec BV et COBEN)
- . Mer-Littoral (BV, en lien avec ERB et UMIVEM),
- . Energie-climat-transports-mobilités (COBEN en lien avec ERB et BV)

REEB. Nous sommes membres du conseil d'administration et nous participons aux actions du réseau. En 2017 le REEB a :

- poursuivi la mise en place d'une nouvelle gouvernance (coprésidences et pôles thématique)
- édité un programme de formation adultes avec ses associations membres
- soutenu l'éducation à l'environnement au niveau régional
- animé le réseau éducation mer & littoral et lancé *Toile de mer* un site collaboratif sur l'éducation à la mer
- animé le plan régional éduquer à la nature
- co-animé la plate forme régionale de l'éducation à l'environnement
- participé aux travaux du Ceser
- participé à l'organisation des Rencontres nationales « sortir ».

L'association est également partenaire du **Réseau Ecole et Nature** pour l'élaboration et la diffusion de la nouvelle malle pédagogique Ricochet et nous avons collaboré à la formation de formateurs. Nous sommes désormais les formateurs pour la diffusion de cette malle pour le grand Ouest (Normandie – Bretagne – pays de Loire).

Toutes actions confondues (REEB, Ecole et nature, FNE), notre engagement dans les réseaux a représenté environ 21 jours de travail cette année.

MCE. Eau et Rivières est un membre actif de la Maison de la Consommation et de l'Environnement de Rennes. Avec ses 29 associations de défense des consommateurs et de protection de l'environnement, la MCE, outre les services apportés à ses membres, coordonne des projets inter-associatifs (par exemple le « Défi territoire sans pesticides ») et mène des actions d'information et de sensibilisation du public et des professionnels. Ses valeurs communes sont : accompagner la transition écologique et énergétique, préserver la santé, lutter contre les inégalités et la précarité, et pour l'accès aux droits. Par ailleurs, 23 associations de défense des consommateurs des départements Côtes d'Armor, Finistère, Morbihan, et depuis 2017 Loire-Atlantique sont adhérentes du Centre Technique Régional de la Consommation piloté par la MCE, service régional de formation et d'appui juridique.

17 salariés appuient les bénévoles et assurent les missions de la MCE. Jean Peuzin représente Eau et rivières au Conseil d'Administration de la MCE et assure les fonctions de trésorier.



2. Les réseaux régionaux thématiques

2.1. Le réseau Eau

La totalité du territoire breton est couverte par les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), déjà approuvés ou en cours de révision ou d'élaboration. Notre association est représentée dans les 23 Commissions Locales de l'Eau (CLE) qui élaborent et suivent ces SAGE. Elle anime le réseau qui rassemble ses représentants dans ces CLE, réseau qui s'est réuni à quatre reprises : les 04.05, 05.09, 25.10 et 30.11. Cette commission joue utilement son rôle d'échanges et d'information mutuels. Elle a, entre autres, travaillé en 2017 sur le projet d'Établissement Public Territorial Breton, la définition et la compensation des zones humides, la sécheresse, le projet d'adaptation au changement climatique de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, l'interconnexion et les ressources souterraines.

Les membres de la commission ont travaillé sur plusieurs dossiers importants au cours de l'année. La sécheresse qui a sévi sur tout le territoire entre novembre 2016 et octobre 2017 a demandé une veille importante (newsletters régulières sur le niveau d'eau de surface et souterraine, rencontre avec les services (SAGE, préfectures, collectivités,...), participation aux comités sécheresse). Un dossier spécial y a été consacré dans la revue de juillet, une fiche "Connaître et Agir" est téléchargeable sur le site de l'association. Cette année, les SAGE ont été au cœur de l'actualité de l'association avec le colloque annuel qui portait sur "*20 ans de SAGE en Bretagne : bilan et perspectives*" et le passage à l'enquête publique de trois SAGE Bretons (SAGE Argoat-Trégor-Goélo, SAGE Baie de Lannion, SAGE Baie de Douarnenez). Autant d'occasions de communiquer, autour de ces documents, auprès du grand public (réunions ouverte à tous, échanges avec les autres structures associatives, communiqués de presse, diffusion large des avis de l'association,...).



En plus du focus sur la sécheresse, l'association a consacré un temps de travail important sur le changement climatique. L'élaboration par l'agence de l'Eau Loire-Bretagne d'un projet d'adaptation au changement climatique a conduit l'association à participer à la réunion régionale (27.08) et à organiser quatre réunions publiques d'information et de débat (Rennes le 19.09, Trégueux le 12.10, Brest le 10.10, Vannes le 04.10). Cet engagement local est relayé par l'action menée au sein du Comité de bassin de l'Agence de l'eau où le Délégué général G. Huet représente notre association. Les travaux du comité de bassin ont essentiellement porté en 2017 sur le projet de plan d'adaptation au changement climatique, le programme de financement, et le début du processus de la révision du SDAGE : commission planification (16 et 17.02), commission littoral (28.05, 30.11), comité de bassin (23.03, 11.12), groupe de travail économie (07.02).

2.2. Le réseau Coderst

Le nombre de dossiers examinés par les Conseils Départementaux de l'Environnement, des Risques Sanitaires et Technologiques a considérablement chuté du fait du relèvement des seuils d'autorisation pour de nombreuses activités (élevages intensifs ...). Nos représentants (Ph. Derouillon en 22, AF. Calderon en 29, A. Maudet en 35, JP Le Lan en 56) préparent les réunions mensuelles de ces instances avec les représentants des autres associations et les animateurs vie associative. Si en 2017, aucune réunion régionale du réseau n'a été tenue, la première de 2018 a eu lieu le 29 mars dernier

2.3. Le réseau Littoral

Ce réseau, animé par Jean-Yves PIRIOU appuyé par le coordonnateur régional vie associative Arnaud Clugery, rassemble des responsables associatifs de toute la Bretagne, adhérents d'ERB et de ses associations locales.

Il s'est réuni en groupe de travail technique : le 7.02 à Quimper pour examiner le projet de création d'un port de plaisance au Guilvinec, le 28.06 à Brest pour examiner le projet de deuxième plan algues vertes et le 24.11 à Quimper pour une formation de ses membres à la problématique de la contamination bactériologique des eaux de baignades, dispensée par Benjamin RICHARD de l'Agence Régionale de Santé. Le réseau a en outre publié cette année dans le magazine : « Pourquoi des marées vertes précoces en 2017 ? » dans le n° 180 et « Algoculture sous condition » dans le n° 182.

Il a participé aux réunions suivantes : comité d'orientation Breizh'alg – 27.03 – à Rennes ,colloque de Restitution ESCo Eutrophisation - 19.09 à Paris, rencontres régionales de la mer et du littoral du

8 novembre à Lorient, ainsi qu'à l'élaboration du plan d'actions de la Stratégie régionale Mer et Littoral par le biais d'ateliers le mercredi 13.12 à Vannes et le mercredi 20/12 à Saint-Brieuc

Le réseau a également répondu à la consultation sur le projet d'hydroliennes devant Ouessant (nov 2017).

145 adhérents sont inscrits à la liste de diffusion du réseau et ont échangé plus de 120 fois de manière dématérialisée en 2017.



2.4. Le Réseau pesticides-santé

Le réseau pesticides-santé s'est réuni 2 fois en 2017. Il se compose des personnes qui se préoccupent de la question des pesticides (usages, réglementation, alternatives, droit des victimes) comme de celles pour qui un environnement de bonne qualité est une nécessité pour une bonne santé. Il a travaillé sur les thèmes suivants :

- le 09.01 à Rennes : Retour sur le colloque de décembre 2016, point d'information sur la réglementation : abrogation arrêté 12/09/2006 et arrêté de protection des personnes vulnérables, le projet Big Data pesticides et la Semaine pour les alternatives aux pesticides,
- le 09.10 à Vannes : Point d'information réglementaire : présentation des arrêté du 4 mai 2017 et de ceux encadrant l'utilisation des pesticides à proximité des établissements accueillant des personnes vulnérables, état d'avancement du projet Big data sur les pesticides, Point d'information sur le tribunal Monsanto, Point d'information sur les reconnaissances de maladies professionnelles, Organisation du soutien aux Faucheurs volontaires et promotion du film Les sentinelles.

Les thématiques pesticides et santé ont une liste de discussion dédiée sante@eau-et-rivieres.infini.fr. Celle-ci compte une centaine d'abonnés. Plus de 200 messages ont transité via cette liste sur l'année.

Une revue de presse alimentée par les articles traitant des pesticides (présence dans l'environnement, l'alimentation, effet sur la santé, programme de réduction... et des questions de santé-environnement est en ligne depuis 2016. Elle est mise à jour quasi-quotidiennement et consultable à cette adresse : <https://www.scoop.it/t/actualites-pesticides-et-sante-2>

2.5. Le réseau déchets & carrières

Un groupe d'adhérents s'est mobilisé sur le thème des déchets dans le cadre de l'élaboration du Plan Régional de Prévention et Gestion des Déchets (PRPGD) dont la région a maintenant la compétence

Ces adhérents échangent avec une liste de discussion créée spécialement à cet effet, pilotée par Jean-Pierre Le Lan, et travaillent au sein d'un groupe inter-associatif initié par la Fédération Bretagne Nature Environnement. Ils informent régulièrement les adhérents inscrits à la liste 'information « déchets ». La participation aux nombreux ateliers régionaux et groupes experts de la Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi du Plan a été active et régulière.

Nos adhérents ont déploré le glissement sémantique faisant du « déchet » une ressource et de son traitement souvent une « valorisation énergétique » au détriment du réemploi ou du retour au sol.

Ils ont porté, au niveau de la région, 3 premiers courriers sur des thèmes spécifiques, en espérant une prise en compte de leur point de vue, la nécessité d'un état des lieux, de l'intégration des déchets agricoles, de la mise en place de la collecte des biodéchets auprès des particuliers et des entreprises.

D'autres dossiers importants restent à traiter et méritent prise de position : méthanisation, Combustibles Solides de Récupération, bois-énergie, respect de la hiérarchie de traitement des déchets.

D'autre part, il faut insister sur le caractère nécessairement prescriptif du PRPGD, lié au caractère opposable de ces derniers, lesquels doivent revêtir maintenant un caractère contraignant, plus large et plus précis que les anciens plans départementaux. Ils ont rappelé régulièrement l'obligation de faire une étude des incidences environnementales des mesures envisagées.

Un gros travail restera à faire en cette année 2018, dès la parution du premier document (état des lieux, puis projet de Plan), en espérant avoir suffisamment de temps pour l'étudier, faire des propositions, le co-construire avec la région.

Groupe de travail carrières : Côté carrières, l'année 2017 a été marquée par la poursuite du travail d'élaboration du schéma régional des carrières (SRC) avec une réunion du COPIL le 10.02 à laquelle a participé Dominique Williams. Grosses divergences stratégiques entre la DREAL qui focalise sur l'activité extractive et la pérennité des entreprises et Eau et Rivières qui exige que la priorité soit donnée au recyclage et à la transformation des déchets du BTP (loi sur la transition énergétique) sur toute extraction de ressource non renouvelable. D'autres problèmes existent aussi au niveau de l'interdiction d'ouvrir ou d'étendre des carrières dans les périmètres de protection de captages, une réglementation que les carriers souhaitent remettre en cause. Le SRC devrait être finalisé mi 2018 puis passer en enquête publique.

2.6. Le réseau agriculture

La Bretagne est la première région agricole de France pour les productions animales notamment. L'impact sur le milieu aquatique de cette activité économique majeure de notre territoire n'est plus à démontrer. En 2017, la chargée de mission Eau & Agriculture, à mi-temps sur cette mission, était absente la moitié de l'année pour congés maternité et parental. Les adhérents actifs de la commission Agriculture n'ont cependant pas délaissé ce sujet passionnant ! Le réseau Agriculture a d'ailleurs doublé ses effectifs durant l'année et est désormais composé d'une centaine d'adhérents. Deux nouveaux pilotes ont été désignés : François Arbellot et René Kermagoret.

Plusieurs sujets d'actualité ont mobilisé et engagé l'association sur le sujet agricole, souvent aux côtés d'autres structures agricoles ou environnementales (cf. chapitre 6).

Une mise à jour du positionnement de l'association sur le sujet de la méthanisation a été réalisée en début d'année : le Conseil d'administration d'Eau & Rivières a validé en avril le positionnement et une fiche « Connaitre et agir » a été mise en ligne. A noter que la DREAL a été rencontrée en février, dans le cadre de l'élaboration de sa stratégie méthanisation, pour lui faire part de notre point de vue sur le sujet.

Le Conseil régional a lancé au même moment une consultation sur la Politique Agricole Commune de 2020. Eau & Rivières a apporté également sa contribution à cette occasion. Le travail sur le 6ème programme d'action directive Nitrates a été lancé en fin d'année : une concertation publique préalable a mobilisé les adhérents, en novembre à Pacé et Quimper... La consultation des organisations se poursuit, pour un arrêté préfectoral qui sera signé en 2018.

Les adhérents, avec l'appui des salariés, suivent également diverses instances agricoles nationales, régionales ou départementales : Programme d'action Nitrate, Plan Algues Vertes, Commission Agro-Ecologie (ex-CRAEC) sur le suivi des MAEC et de Breizh Bocage, Commissions départementales de l'Orientation Agricole, Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers, etc. Au niveau local, les dossiers de la Charte Agricole de Lorient Agglomération et de réhabilitation des friches agricoles de la commune de Moëlan sur Mer ont aussi mobilisé nos adhérents... Ils participent aussi activement aux enquêtes publiques portant sur des projets ICPE, et suivent jusqu'au CODERST les dossiers.

Concernant l'animation de la commission agriculture, une lettre de diffusion d'informations (articles, études, événements...) a été mise en place au cours de l'année, complétée par des publications dans le magazine trimestriel d'Eau et Rivières, sur l'accès au foncier et l'évolution de la SAFER (janvier 2017), et sur l'évolution des normes ICPE (avril 2017), ainsi que par la mise en ligne d'actualités hebdomadaires sur notre site internet sur des thèmes agricoles. Enfin, une réunion a été organisée le 28 novembre à Loudéac. A l'ordre du jour, principalement le 6^e programme d'action Nitrates. Deux formations ont permis aux adhérents de se familiariser avec des sujets parfois complexes :

- l'une sur la méthanisation le 20 février à Pontivy, avec l'intervention d'un agriculteur méthaniseur, et d'un représentant de l'ADEME,
- l'autre sur l'évolution de la réglementation sur les Installations classées pour l'environnement et les Meilleures techniques disponibles, le 5 novembre également à Pontivy, avec Gilles Huet, un représentant de la DREAL et un autre de l'INRA.



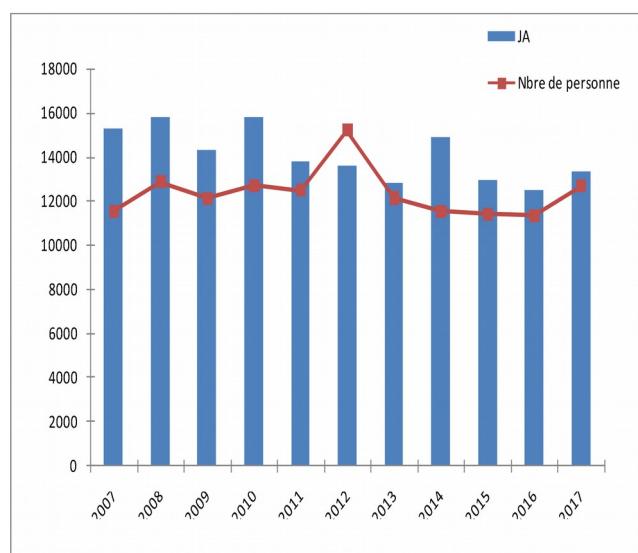
3. Action pédagogique

3.1 Bilan global

Les actions pédagogiques de l'association s'inscrivent dans le cadre de sa volonté statutaire de faire œuvre d'éducation à l'environnement et de participer au développement d'une culture de l'environnement en Bretagne. L'action éducative de l'association s'organise de la façon suivante : interventions des animateurs dans les établissements scolaires à partir des délégations, accueil de classes et de séjours de loisirs au Centre Régional d'Initiation à la Rivière (Belle-Isle en Terre); organisation d'événements et de documents de sensibilisation ; formation d'animateurs et d'agents de collectivités dans le cadre du programme GASPIDO ou sur le jardinage au naturel. A noter que depuis le début de l'année, notre association devient le référent et formateur grand ouest pour la malle RICOCHETS créée par le réseau national Ecole et Nature.

Délégation	2017		2016	
	Nombre de journées animation	Nombre de stagiaires concernés	Nombre de journées animation	Nombre de stagiaires concernés
Centre régional d'initiation à la rivière (CRIR)	6202	3193	5822	3836
Délégation Finistère Sud	1880	1439	1791,5	1461
Délégation Finistère Nord	826	1133	1139	1075
Délégation Ille-et-Vilaine	2394	4562	1688,5	3066
Délégation Morbihan	2224	2331	2032	1895
Toutes les délégations hors CRIR	7324	9465	6651	7497
TOTAL GENERAL	13526	12658	12 473	11333

NB : une journée animation représente une journée d'animation pour un enfant. Ainsi, une animation d'une journée dans une classe de 30 enfants se traduit par un chiffre de 30 journées animation, et une animation d'une demi-journée dans une classe de 30 enfants se traduit par un chiffre de 15 journées animation



Une activité en hausse :

Le nombre de journées animation a fortement augmenté en 2017 (+ 8,5%) pour s'établir à 13 526. Cette augmentation fait cependant suite à une baisse continue depuis 2007. Cette augmentation se vérifie dans toutes les antennes à l'exception du Finistère sud. **Le nombre de personnes sensibilisées a également fortement augmenté (+ 10,5 %) pour s'établir à 12 658 personnes.** L'augmentation est variable d'une antenne à l'autre, en très forte augmentation en Ille et Vilaine et dans le Morbihan et qui ont nécessité des moyens supplémentaires; une stabilité en Finistère sud et une baisse légère en Finistère nord et plus forte au CRIR. Pour le CRIR l'analyse de ces deux critères montre une baisse du nombre de personnes sensibilisées mais des séjours plus longs pour les personnes (ce qui est souhaitable en matière d'éducation à l'environnement et masque une forte augmentation des actions de sensibilisation en dehors du CRIR (sur les bassins-versants) qui sont comptabilisés ailleurs.

Les deux critères présentés ci-avant reflètent essentiellement l'activité scolaire d'Eau & Rivières de Bretagne. Il convient de compléter l'analyse par l'observation des autres activités d'éducation, d'information, de sensibilisation de l'association comme les événements, la création d'outils pédagogiques, la création ou la diffusion d'expositions, le site internet, les opérations de territoire, l'accueil à l'aquarium... qui ont très largement augmenté ces dernières années et qui permettent de mobiliser d'autres publics que les scolaires (voir ci-après les principales actions).

3.1.1. les partenaires de nos actions d'éducation dans les délégations

Les actions d'éducation à l'environnement dans les délégations sont menées pour la plupart dans le cadre d'opérations à l'échelle d'un bassin-versant ou du territoire d'une collectivité. Elles font en général l'objet d'une convention avec une collectivité locale. Nous tenons à remercier ici tous nos partenaires, de plus en plus nombreux, pour leur confiance.

Département	Organisme porteur	Programme
Ille-et-Vilaine	Conseil Départemental 35	Programmes d'animations autour de l'eau auprès des collèges et des CM
	CEBR	Economies d'eau
	CC du Pays de la Roche aux fées	Programmes d'animations sur l'eau : bassin versant, qualité de l'eau, biodiversité aquatique...
	Syndicat de l'Ille et de l'Illet	Programmes d'animations sur l'eau : bassin versant, qualité de l'eau, biodiversité aquatique...
	Syndicat du Semnon	Programmes d'animations sur l'eau : bassin versant, qualité de l'eau, biodiversité aquatique...
	Syndicat Vilaine Amont	Programmes d'animations sur l'eau : bassin versant, qualité de l'eau, biodiversité aquatique...
	Ecocentre de la Taupinais	Animations sur le thème de la mare
	Syndicat de la Seiche	Programmes d'animations sur l'eau : bassin versant, qualité de l'eau, biodiversité aquatique...
Finistère Sud	Sivalodet scolaire /foire à l'eau	4 animations pour 18 classes + 2 jours de foire à l'eau
	Conseil Départemental 29 : collège / lycée / jeunes en temps de loisirs.	50h d'animation dans les collèges / lycées. Et 5 demi-journées de chantiers nature expérimentaux
Finistère Nord	Communauté de communes du Pays d'Iroise	Protection milieux aquatiques et économies d'eau
	Ville de Brest	Protection milieux aquatiques et économies d'eau
	Syndicat de Bassin de l'Elorn	Protection milieux aquatiques et économies d'eau
	Conseil Départemental 29	Convention de partenariat et éducation à l'environnement
Morbihan	Ville de Lorient	Programme EEDD sur la thématique de l'EAU
	Lorient Agglomération, OCCE, syndicat du Scorff	Ecol'eau Scorff (pédagogie de projet autour du thème de l'eau)
	Conseil Départemental du Morbihan	Dispositif EDD, à destination des collèges du département (thématique Eau)
	Animations ponctuelles diverses	sollicitations et financements directs pour des animations sur l'eau et les milieux aquatiques
	Lorient Agglomération (service déchets)	programme pédagogique sur la réduction des déchets ; lot « Compostage et jardinage au naturel »
	Lorient Agglomération	S eau S Blavet
	Syndicat de la vallée du Blavet	S eau S Blavet amont
Côtes d'Armor	Conseil Départemental des Côtes d'Armor	Pour la gestion du CRIR et le label maison nature.
	Conseil Départemental des Côtes d'Armor	Politique de l'emploi pour l'aquarium et la direction du CRIR

	GP3A – Guingamp- Paimpol Armor-Argoat Agglomération	Pour la gestion du CRIR et de l'aquarium
	Partenariat avec Lannion Trégor Agglomération	. Mise en valeur de la réserve naturelle régionale de Plounérin (22) . animations sur l'eau et les milieux aquatiques dans le cadre des Taps et formations des animateurs.
	SMEGA	Programme d'animation sur le Trieux et sur l'Ic
	Réseau au fil de l'eau	Location d'expositions et animations nature

3.1.2. La commission et les groupes de travail « éducation à l'environnement » :

La commission ou les groupes de travail éducation à l'environnement qui regroupent des bénévoles et les salariés de l'association se sont réunis aux dates suivantes :

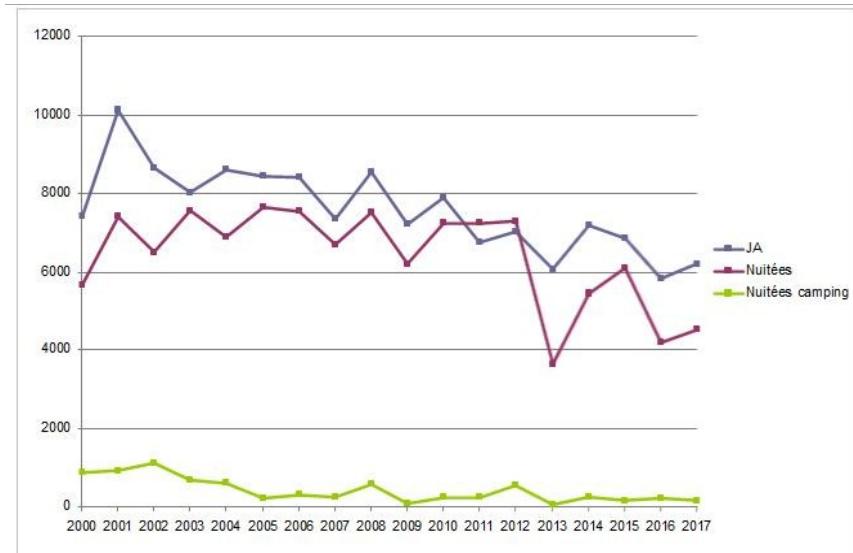
Date	Sujets examinés
6 janvier 2017	. Mission des éco-volontaires . Travail sur les semainiers et sur le budget 2017 . Bilan de l'année 2016 antenne par antenne . projets 2016 à finaliser . communication : les articles EE et le site internet
14 février	. Site Internet . Projets 2016 . Réflexion autour de la Malterie et de l'odyssum . La nouvelle version de Ricochet
6 juillet	. projets 2017 . Piste de réflexion sur les projets 2018 . Site internet . outils de stands et de communication
7 septembre	. état d'avancement du temps des auxiliaires . La jardinothèque . Mise à jours des fiches cours d'eau . Le label refuge amphibiens . les autres projets en cours . Appel à projet économie d'eau sur Brest . malle Korridor . partenariats . Organisation de la journée déchets avec la CARSAT Bretagne
25 octobre	. Réunion exclusivement consacrée à expérimenter la malle Korridor et proposer des améliorations et adaptations.
26 octobre	. projets 2017 à finaliser . projets 2018 retenus par l'association . Accueil des volontaires
21 décembre	. projets 2017 . Présentation des projets 2018 retenus par l'association . rencontres nationales sortir . partenariats éducation dans les antennes . Evolution de la malle Korridor . Malterie



3.2. Le Centre Régional d'Initiation à la Rivière

En 2017 le CRIR a accueilli **127 groupes** pour un total de **6202 journées animation**, et **4511 nuitées**.

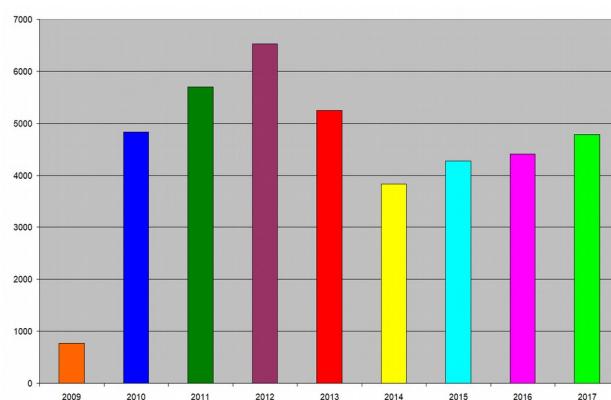
	Nombre total de groupes	Nombre de stagiaires	jours accompagnateurs	Nombre de journées d'animation	Nombre total de nuitées
2017	127	3193	364	6202	4511
Rappel 2016	156	3836	443	5822	4203
En % / 2016	-18,5 %	- 16,7 %	- 17,8 %	+ 6,5 %	+ 7,3 %



L'année 2017 est meilleure que l'année 2016 pour le nombre de journées animations, malgré un nombre de groupes accueillis plus faible qu'en 2016. Ceci s'explique par le fait d'une durée moyenne des séjours en augmentation (2.57 j contre 2.03). Au-delà de cette activité d'accueil et d'animation au sein du centre, l'équipe développe également des actions d'animation sur les bassins versants voisins. Le CRIR crée également et diffuse de nombreux outils pédagogiques à travers la Bretagne.

3.3. L'aquarium des curieux de nature

	Scolaires du CRIR	Scolaires hors CRIR	Groupes	Individuels	TOTAL
TOTAL 2017	1545	82	484	2675	4786
TOTAL 2016	1599	78	468	2334	4 479
% par rapport à 2016	-4,5 %	+ 5 %	+3,5 %	+ 18,5 %	+ 9 %



2017 a été une bonne année pour l'aquarium avec **4786 entrées**, soit une hausse de **9% par rapport à 2016**. Cette augmentation de la fréquentation s'explique par une meilleure communication et de bonnes relations avec les structures touristiques. Les divers événements (*le temps de...*) ainsi que les expositions présentées à l'extérieur du CRIR et au sein de l'aquarium) permettent également de faire progresser la fréquentation. Néanmoins, l'absence de renouvellement de la muséographie (créée il y a 18 ans) limite l'attractivité de l'aquarium.

3.4. Des actions innovantes

Un label refuge pour les grenouilles

Pour tenter d'enrayer le déclin des amphibiens et de sensibiliser à leur protection, Eau & Rivières de Bretagne a créé un label « refuge grenouilles ». Le respect d'un cahier des charges (aménagement, entretien, protection) permet de labelliser les mares et autres points d'eau abritant ces espèces. Ce dispositif a été expérimenté pendant 6 mois en Finistère sud et sera étendu à toute la Bretagne en 2018.

Les propriétaires de mares labellisées reçoivent :

- . une plaque symbolisant le label (voir ci-contre)
- . des conseils
- . un kit de bienvenue
- . une lettre trimestrielle avec des conseils, des outils et des informations naturalistes.

A ce jour, 25 sites sont labellisés dont 2 lycées agricoles.



Malle GASPIDO : la cinquième génération

En 1995 nous avons créé la première malle pédagogique consacrée aux économies d'eau : GASPIDO. Dans un premier temps, l'exemplaire prototype fut utilisé uniquement par les animateurs de l'association. Depuis l'équipe pédagogique a fait évoluer l'outil, et l'a dupliqué. Cet outil a connu un vif succès auprès des associations et des collectivités. Plus d'une centaine de malles a été distribuée au niveau national.

Cette dernière étant épuisée, nous avons créé une nouvelle malle en 2017. Cette nouvelle version :

- . tient compte des dernières données relatives à la consommation d'eau en France,
- . présente des éléments nouveaux comme l'eau virtuelle, la compréhension d'une facture d'eau, le changement climatique et l'eau,
- . propose une méthode de jeu plus collaborative
- . des défis, du matériel et des ressources supplémentaires.



Conférence théâtralisée sur l'eau du robinet VS l'eau en bouteille

Dans le cadre de la semaine européenne du développement durable, l'animatrice Céline Robert et la bénévole Morgane Kerdraon ont animé sur Lorient et Pont-Scorff deux conférences gesticulées sur l'eau du robinet intitulées: "Fontaine, je ne boirais pas de ton eau?" L'objectif : jouer sur les idées reçues sur l'eau du robinet, en rendant le sujet accessible aux petits et grands par le biais de l'humour, du théâtre et d'anecdotes !

Différents personnages ont été incarnés lors de multiples saynètes. L'occasion d'en apprendre un peu plus sur les normes de potabilité, les programmes de reconquête de la qualité de l'eau, les étapes de fabrication d'une bouteille d'eau et finalement l'importance de préserver notre ressource locale !



A la fin du spectacle : dégustation d'eaux à l'aveugle pour les 70 spectateurs qui se sont prêtés au jeu, seulement 47% d'entre eux ont reconnu l'eau du robinet entre une eau minérale et une eau de source .

4. Dialogue environnemental

En complément de ses actions d'information, de mobilisation citoyenne, de contentieux, Eau & Rivières de Bretagne exerce une activité participative très importante au sein des groupes de travail mis en place par les pouvoirs publics. L'association est représentée au sein de 317 commissions et groupes de travail dont 68 de niveau national, régional et départemental, ainsi qu'au sein de 22 commissions locales de l'eau chargées de mettre en œuvre les Schémas d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE). Ce travail de dialogue environnemental représente 5300 heures d'engagement bénévole.

Niveau	Commission	
National (2)	Conseil Supérieur de la Prévention des Risques Technologiques	G Huet
	Commission nationale des produits anti-parasitaires	A Madec
Bassin (5)	Comité de bassin Loire-Bretagne (Agence de l'eau) et ses 4 commissions (planification, littoral, milieux aquatiques, Vilaine et fleuves côtiers bretons)	G Huet
	Conseil Économique et Social Régional de Bretagne (CESER)	MP Deleume JY Piriou
	Comité de Gestion des Poissons Migrateurs (Cogepomi)	G Huet
	Comité régional nitrates	MP Deleume
	Comité pilotage COP21 BZH	MP Deleume
	Comité régional stratégique de l'eau – Plan Breton pour l'Eau	A Bonnec
	Commission Régionale de l'Economie Agricole et du Monde Rural (COREAMR)	Th. Thomas
	Commission Agro-Ecologie - Groupe de travail thématique MAEC et AB	J. Peuzin E Le Guern
	Conférence Régionale de la mer et du littoral	H Girard
	Conseil Maritime de façade Nord Atlantique – Manche Ouest (CMF NAMO)	H Girard
	Comité de pilotage Schéma Régional de Cohérence Ecologique	A Bonnec
	Comité de pilotage du Schéma régional des Carrières	D Williams
	Comité de pilotage du plan de lutte contre les marées vertes	J. Hascoet
	Commission Régionale Agro-Écologie et ses 6 comités techniques (Agronomie et formation ; Indicateurs ; Jardins ; Espaces végétalisés et infrastructures ; Santé et sécurité des utilisateurs ; Breizh bocage ; Reconnaissance GIEE)	JF Deleume, D Le Goux, JJ Lohéac, A Madec
	Comité pilotage Plan Régional Santé Environnement de Bretagne	JF Deleume
	Comité de pilotage Plan Régional de Prévention et de Réduction des Déchets	JP Le Lan S Courtel
	Comité de pilotage du Plan Régional pour la Qualité de l'Air	R. Perrot
	Comité régional contrôles en exploitations agricoles	JF Piquot
	Comité de gestion du parc naturel marin d'Iroise	J. Hascoet
	Comité de pilotage de l'expérimentation d'offre de compensation	E. Dervieux
Départements (36)	Conseil Départemental de l'Environnement, des Risques Sanitaires et Technologiques 22 29 35, 56	
	Commission Départementale d'Orientation Agricole (sect ^o Agriculture durable): 29, 35, 56	
	Commission d'attribution et de suivi des commissaires enquêteurs : 22, 29, 35, 56	
	Commission protection de la nature, paysages et sites : 29, 56, (formation carrières)	
	Commission départementale d'Aménagement foncier : 22, 29	
	Comité consultatif de l'environnement 35	
	Comité de pilotage de l'observatoire de l'assainissement non collectif : 29	
	Comité départemental des périmètres de protection des captages : 29, 22	
	Commission départementale sécheresse : 22, 29, 35	
	Comité départemental zones humides : 29	
	Conférences de territoire de santé : 22, 29, 35, 56	
	Commission d'attribution et de suivi des cultures marines : 29N, 29S	
	Comité de pilotage des espaces naturels sensibles : 29	
	Comité de suivi des produits de dragage des ports : 29, 56 (Est et Ouest)	
	Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers : (CDPENAF) 22, 29, 35, 56	

S'ajoute à cet engagement participatif, l'implication des membres de l'association à l'échelle communale et intercommunale, notamment au sein des conseils de développement. Retrouvez le détail en annexe.

5. Action de communication, de formation, et d'information du public

5.1. Une revue associative militante

Principal organe d'expression de l'association (avec son site Internet), le magazine trimestriel constitue un outil de réflexion et de concertation interne, un outil de formation pour nos militants et un outil d'information indépendant. Il est le fruit du travail de réflexion et de coordination de bénévoles et salariés se réunissant au sein de la commission « *La fabrik* ». JY PIRIOU est le directeur de la publication.



Les faits marquants de l'année 2017 :

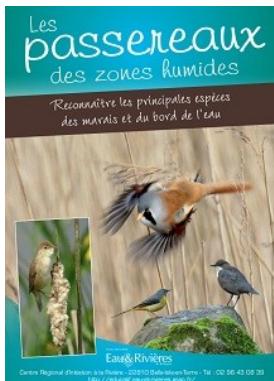
- Un dossier Mines très apprécié en tout début d'année 2017
- Un dossier Saumons dans les contrats de louage
- Un dossier Sécheresse en début d'été
- Parution d'un numéro spécial consacré au Petit peuple de l'eau

La diffusion

Le tirage du magazine est de 2000 à 2200 exemplaires par numéro. La diffusion suit la courbe des adhérents, on compte en effet environ deux tiers d'abonnés chez nos adhérents (c'est un peu moins qu'avant, on ne saurait que vous encourager à vous abonner de nouveau si vous ne le faisiez plus !). La répartition des expéditions s'établit en 2017 comme suit : environ 1000 envois aux abonnés (individuels et assos), 100 envois aux personnes morales et structures, 200 envois aux mairies qui aident financièrement l'association, 125 envois à divers médias, 210 CDI des lycées de Bretagne avec le soutien financier de la Région Bretagne, 100 envois aux « officiels » (administrations, établissements publics, collectivités...), environ 100 « échanges de revue » avec d'autres associations ou organes de presse, et enfin 200 revues environ en dépôt-vente dans une trentaine de points de vente (réseau biocoop notamment)

Ce magazine est le vôtre ! Merci à tous les bénévoles qui se sont impliqués dans le succès de ce magazine en 2017, en participant aux réunions de la Fabrik, en écrivant, en relisant, en corigeant, en envoyant des photos, en recherchant des annonceurs, en faisant le suivi des points de vente, ... Les bonnes volontés, nouvelles ou pas, peuvent toujours rejoindre l'aventure en nous contactant à revue@eau-et-rivieres.asso.fr

5.2. Les livrets nature



Depuis quelques années maintenant, l'association édite des livrets pédagogiques de découverte de la nature pour les lecteurs de la revue.

Fruit du savoir-faire des animateurs pédagogiques de l'association, ces guides constituent d'excellents outils d'apprentissage pour ceux qui veulent se familiariser avec les êtres vivants, plantes et animaux, de nos rivières.



5.3. Le site internet : enfin du neuf !

Il était évoqué depuis 2015 et vous aviez d'ailleurs répondu présents lors de notre appel à financement en permettant à l'association de réussir le financement participatif de cet outil.

S'agissant de repenser l'organisation des centaines de contenus accumulés au fil des ans, de rénover le graphisme et surtout de basculer dans l'ère du *Web 2.0*, le travail avec l'association rennaise Bug s'est avéré bien plus long que prévu pour des raisons à la fois liées à des difficultés importantes du côté du prestataire et à notre organisation interne.

Le nouveau site www.eau-et-rivieres.org a été livré en avril dernier, au moment de notre assemblée générale. Il s'organise en trois univers, DÉCOUVRIR – COMPRENDRE – AGIR, par lesquels l'association souhaite affirmer ce qui fait sa force, de la pédagogie à l'engagement militant, pour tous les âges et toutes les envies de s'investir seul et/ou à nos côtés pour la cause de l'eau en Bretagne.



Quelques finitions ont été réglées avec le prestataire et restent d'une part à y ranger correctement toutes nos archives accumulées au fin des ans sur les anciens sites et d'autre part à se familiariser avec le nouvel outil.

Nous ne disposons que de statistiques partielles sur les anciens et nouveaux sites mais la fréquentation globale semble rester stable autour de 1500 visiteurs par jour. Actualisé chaque semaine, ce site est un outil essentiel de communication pour Eau & Rivières de Bretagne. Il contribue efficacement à l'information des associations locales bretonnes.

. **63 notes d'actualité ont été publiées en 2017** à retrouver toutes dans la rubrique «Comprendre, points de repère»

. **Succès confirmé des téléchargements** (à la réserve que seuls les documents les plus téléchargés sont comptabilisés). On retrouve les documents pédagogiques en haut de classement : les livrets suppléments du magazine (268.000 du livret sur les canards, 150.000 de celui sur les hélophytes par exemple) ou encore les fiches « familles d'insectes » (170.000), mare (72.000) ou papillons (50.000)

Depuis sa mise en ligne, la fiche « Familles d'insectes » a dépassé les 2,5 millions de téléchargements et plusieurs documents ont dépassé le million de téléchargements (fiches « mare », « saumon », « papillons », livret « canards »), preuve que nous répondons bien là à une demande d'information du public.

. **La rubrique « Sentinelles »**, qui existait déjà sur l'ancien site et permettait de trouver rapidement la marche à suivre en cas de constat d'infraction environnementale, est désormais directement consultable par un bouton figurant sur la droite de la page d'accueil du site (sous l'image du carrousel). Mieux, elle est maintenant remplacée par l'outil Sentinelles de la Nature, développé avec les associations partenaires de FNE, qui permet de signaler directement les dégradations observées.

. Réseaux sociaux

Autant que le navire amiral qu'est le site web, les réseaux sociaux sont devenus un outil de communication incontournable. La page **Facebook** <http://www.facebook.com/Eau-et-Rivières-de-Bretagne> poursuit sa progression et compte désormais 2500 fans. Sans surprise, les publications ayant le plus fait réagir sont celles liées aux pollutions de la Flèche, du Jaudy puis de la Seiche, au recours contre l'arrêté national pesticides devant le Conseil d'État ou encore au poisson d'avril sur le passage d'un Napoléon dans la trappe de comptage des poissons migrateurs de l'Elorn.

Le compte **Twitter** @eauetrivieres augmente lui aussi son audience et compte maintenant 1500 followers : <https://twitter.com/Eauetrivieres>. Là encore, les post les plus populaires sont ceux liés à la pollution de la Seiche (12344 vues) ou encore au retour des algues vertes sur nos plages (7027 vues).

Un compte **Instagram** vient également de faire son apparition <https://www.instagram.com/eauetrivieres/> afin de mettre en valeur des belles photos de rivières et milieux aquatiques.

. **Plusieurs listes de diffusion d'information thématiques existent** auxquelles les adhérents peuvent demander à être abonnés :

- biodiversite@eau-et-rivieres.infini.fr
- agriculture@eau-et-rivieres.infini.fr
- sage@eau-et-rivieres.infini.fr
- dechets@eau-et-rivieres.infini.fr
- radioactivite@eau-et-rivieres.infini.fr
- eau-potable-assainissement@eau-et-rivieres.infini.fr
- littoral@eau-et-rivieres.infini.fr
- sante@eau-et-rivieres.infini.fr
- mines@eau-et-rivieres.infini.fr

5.4. La fête du jardinage et de l'agriculture



Depuis 2004, Eau & Rivières de Bretagne et ses partenaires organisent à Belle-Île en Terre une journée autour du jardinage au naturel. En 2014 l'association a décidé d'élargir la fête en lui donnant une dimension agricole plus forte. Pour l'occasion la fête est devenue la fête du jardinage et de l'agriculture.

L'édition 2017 :

- . Une fréquentation en hausse estimée à 3500 à 4000 visiteurs
- . Organisation de 4 conférences pour 450 personnes
- . Présence de 73 stands (associations, producteurs locaux, circuits courts...). Un record !
- . Des ateliers : famille défi bio, Installation de 5 jeunes SCI du SCRAPO
- . Démonstration de chiens de troupeau suivi par 200 personnes
- . Deux représentations du spectacle du *Divagus Théâtre* suivi par 220 personnes
- . Des expositions, des animations, des ateliers pour enfants (184 participants)
- . Des repas élaborés par des associations locales sur la base de produits locaux.

5.5. La formation des adhérents, ateliers, chantiers et diagnostic terrain

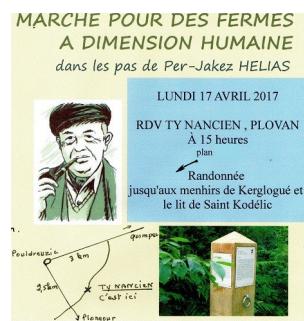
Pour favoriser l'engagement associatif Eau et Rivières multiplie les rendez-vous de formation sous des formes diverses qui vont du chantier à des interventions en salles, des visites de terrain... Dans tous les cas, l'objectif est d'apprendre et faire ensemble pour susciter l'envie de favoriser la vie associative. 38 rendez-vous ont été proposés cette année et ont touché plus de 500 personnes.



Pont-Scorff
Festival saumon



Lanballé
Continuité écologique



Pouldreuzic
Marche pour des fermes à dimension humaine

Lieu	Type	Thème	Pilote, intervenant	Date	Nbre
Rennes	Soirée informations	SAGE Vilaine et nouvelles gouvernances	Etienne DERVIEUX	31/01	17
Rennes MCE	Soirée informations	Restauration des cours d'eau	Mickaël LE BIHAN	28/02	39
Locminé	Animation sur stand	Festival du Cheval Bleu	Michèle Hourdeaux	11/03	
Pouldreuzic	Marche	Rassemblement pour une agriculture à dimension humaine	CAFUB, AVA 29	16/04	50
Rennes	Formation	Tribunal Monsanto. Analyse du verdict	AMAP35, Réseau Cohérence	18/04	10
La Feuillée	Marche	Rassemblement contre les épandages en Monts d'Arrée	Collectif de la feuillée, AVA29	14/05	150
Lamballe	Diagnostic terrain	Continuité écologique, le cas du plan d'eau de La Ville Gaudu	Groupe local de la baie de Saint-Brieuc, AVA 22	05/05	10
Inguiniel	Formation	ZH	H Girard, JY Bouglouan, M Davoust	13/05	18
Billé	Formation	ZH	H. Girard, B. Houllier	31/05	18
Daoulas	Formation	ZH	H Girard et JF Glinec	17/06	10
Bannalec	Animation de stand	Porte ouverte sur l'agriculture bio	A. Clugery, G Duigou, JL Le Dellou	24/06	
Le Relecq Kerhuon	Diagnostic terrain	Découverte de la coulée verte du Coatmez et des problématiques AEP de la ville	A Madec, JN Leost, F Opperman	25/06	50
Plestan	Chantier	Construction et pose de fascines	AAPPMA Lamballe, AVAT 22	01/07	10
Rennes	Formation	Sécheresse en Ille-et-Vilaine	Directeur DDTM 35	05/07	10
Pont Scorff	Animation sur stand	Festival du saumon (concert'eau)	J Nèvre, B Dupont, C Robert, M Turriès	08 et 09/07	
Daoulas	Animation stand	Atelier biodiversité Foire Daoulas	A. Clugery	02/09	25
Vannes	Animation sur stand	Forum des associations	Béatrice Dupont, Etienne Dervieux	09/09	
Rennes	Soirée informations	Plan d'adaptation au changement climatique	Pauline Pennober,	19/09	8
Landéda	Animation sur stand	Salon Bio&co	JY Piriou, A Postollec, JN Leost, AVA29	30/09 et 01/10	
Vannes	Soirée informations	Plan d'adaptation au changement climatique	Pauline Pennober, Maëlle Turriès	04/10	12
Brest	Animation sur stand	Forum de la citoyenneté	Mathieu Briand, F Opperman, AVA29	07/10	
Brest	Soirée informations	Plan d'adaptation au changement climatique	Pauline Pennober, Arnaud Clugery	10/10	14
Langueux	Soirée informations	Plan d'adaptation au changement climatique	Gilles Huet	12/10	12
Ploumagoar	Ateliers	Atelier pour tous, polluants intérieurs	Lydie Jéglot (Mutualité Française), D. Le Goux	14/11	9
Ploumagoar	Ateliers	Atelier Nesting, polluants intérieurs	Lydie Jéglot (Mutualité Française), D. Le Goux	15/11	5
La Vraie Croix	Diagnostic de terrain	Visite Installation de stockage des déchets de la Croix Irtelle	Jacques Nèvre, Steven Madec	17/11	13
Ploumagoar	Ateliers	Atelier fabrication	Lydie Jéglot (Mutualité Française), D. Le Goux	28/11	14
Belle-Isle-en-Terre	Atelier	Les graines germées	Yvonne Guinard	03/12	25
Vannes	Formation	Apprentissage participatif Système d'information géographique (SIG -Q GIS)	Maëlle Turriès	19/09, 26/09, 03/10, 10/10, 17/10, 07/11, 14/11, 21/11, 28/11, 05/12	7 puis 4

5.6. Les journées techniques régionales

Cette année encore Eau et Rivières poursuit la formation des acteurs de l'eau qui pour la plupart réinvestissent ces apprentissages dans les nombreuses instances officielles du dialogue environnemental. Ces journées d'envergure régionale visent à approfondir une problématique en permettant la rencontre des adhérents et associations membres avec les experts de la question. 4 journées ont été organisées en 2017, elles ont réuni au total 98 participants

Lieux	Thème	Intervenants	Date	Participants
PONTIVY	Méthanisation, quels impacts sur nos rivières	Sébastien Huet, ADEME Jean-Marc Onno, Association des agriculteurs méthaniseurs de France Claude Poupon Association Logebeg degaz (Bannalec)	20/02	33
KERNANCLEDEN	Radioactivité et eau	François Gael Rios Patrick Boulé Chantal Cuisner – Association Roz-Glas	15/09	14
VANNES	Têtes de bassin-versant	Mickael Le Bihan Agence Française pour la Biodiversité Nathalie Pécheux Institut Aménagement de la Vilaine Sylvie Le Roy, Syndicat Mixte du SAGE Couesnon	24/10	20
PONTIVY	Installations classées pour l'environnement : évolutions et impacts sur la ressource	Gilles Huet ERB, Xavier Gautier DREAL, Paul Robin INRA	05/12	31



Vannes
La protection des têtes de bassin versant



Kernansleden
Radioactivité et eau



Pontivy
Méthanisation et préservation des eaux



Pontivy
ICPE d'élevages : impacts sur l'eau et l'air

5.7. Le colloque annuel

Vingt ans après adoption du premier Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) en Bretagne, il était utile de dresser un bilan de ces démarches et d'en débattre. C'était l'ambition du XIX^{ème} colloque régional tenu le 13 décembre 2017 à Pontivy. Une journée une nouvelle fois réussie, tant par la participation, (120 personnes présentes) que par la qualité des interventions et la diversité des débatteurs (présidents de Commissions locales de l'eau, responsables associatifs, experts comme Philippe Pointereau de Solagro ou Ph Merot de l'INRA).



5.8. Des films, des conférences pour toucher le grand public

14 rencontres ont été mis en œuvre par Eau et Rivières et son réseau d'association membres cette année, elles sont l'occasion d'accueillir des personnalités et de toucher ainsi au-delà du cercle de nos habituels sympathisants. C'est ainsi près de 1500 personnes qui ont participé à ces événements en 2017



Plus de 300 personnes à Saint-Brieuc le 8 février 2017 pour découvrir et débattre avec Marie Monique ROBIN, réalisatrice du film « Qu'est-ce qu'on attend ? »

BRASPARTS
VENDREDI 10 MARS
20h00 Salle des fêtes

NON AUX MINES

BRASPARTS SAINT-SEGAL
LOPEREC PLEYBEN PONT DE BUIS

Conférence - Information
Stratégie d'action

Avec la participation exceptionnelle du Pr André PICOT

auteur du fameux rapport

"Bilan toxicologique et chimique sur les gaz de schiste"

Gratuit - Ouvert à tous - Organisé par le collectif "Stop mines 29"
Eau & Rivières de Bretagne - Diwall Mines - Vivre dans les monts d'Arrée
AEZD - Collectif monts d'Arrée - Force 5 - Hanvec 21

Les projets miniers suscitent beaucoup d'inquiétudes chez les habitants des territoires concernés : ils étaient plus de 200 ce soir-là à Braspart !

Dép	Type	Thème	Lieu	Date	Pilote, intervenant	Fréquentation
56	Projection de film et débat	A contre courant	Etel	20/01/17	Alain Bonnec	50
29	Projection film et débat	La ligne de partage des eaux	Plougastel (AQCS)	24/01	Robert Grosjean pdt Sage Elorn, Frank Opperman	42
22	Projection de film et débat	Qu'est-ce qu'on attend ?	Saint-Brieuc	08/02	Marie-Monique ROBIN	300
22	Projection de film et débat	Zéro phyto 100 % bio	Guingamp	28/03	Guillaume BODIN	62
44	Conférence	GEMAPI et BV de la Vilaine	Redon	03/03	Etienne Dervieux	9
29	Conférence débat	Stop mines	Brasparts	10/03	A Picot, D Williams, Robert Moreau (Diwall ! mines)	225
29	Conférence débat	Pollution de l'air	Juch (BdzE, Alerte à l'Ouest)	20/03	JF Deleume	160
29	Projection de film et débat	Zéro phyto 100 % bio	Brest	29/03	Guillaume BODIN	60
35	Ciné/débat	Pesticides et santé	Saint-Coulomb	30/03	J-F DELEUME, Eau du Pays de St-Malo	220
56	Conférence	les permis miniers en Bretagne	Lorient	28/04	Dominique Williams, Lylian Le Goff, Jean-Claude Pierre	70
22	Projection de film et débat	Les sentinelles	Guingamp	19/10	Sud Solidaires, victimes des pesticides, D. Le Goux	70
22	Conférence	Enquête sur les algues vertes	Guingamp	08/11	Inès Léraud, D. Le Goux	20
22	Conférence (Fête des graines)	La filière blé noir bretonne	Belle-Isle-en-Terre	03/12	Frédéric Gazan	30
22	Conférence (Fête des graines)	Autour du jardin	Belle-Isle-en-Terre	03/12	Jean-Luc Pichon	60

5.9. Les sorties nature et ateliers

Proposées aux adhérents mais aussi au grand public, les sorties et ateliers organisées par l'association permettent de découvrir la biodiversité de nos vallées ou de réaliser des travaux en relation avec la nature ou le jardin. En 2017 nous avons proposé 35 sorties ou ateliers qui ont accueilli 533 personnes.

Lieu	Thème	Type	Intervenants	Date	Partic.
Rennes - Ecocentre	Amphibiens	Sortie	Michel Riou	07 03	6
Billé	Amphibiens	Sortie	Michel Riou	17 03	12
Belle-Isle en Terre	Anoures, mare et beauté, à la découverte des amphibiens.	Sortie	Clément Couanon	24 03	4
Béganne	Habitat Marais de Trevelo avec IAV	Sortie	Maelle Turriès	28 03	10
Vitré	Amphibiens	Sortie	Michel Riou	01 04I	6
Belle-Isle en Terre	Sur les traces de la loutre	Sortie	David Guegan	22 04	6
Belle-Isle en Terre	Tout connaître sur les toilettes sèches	Sortie	Emilio Bataillé	06 05	7
Forêt de Corbière	Les ailes de la forêt	Sortie	Michel Riou	20 05	8
Billé	Odonates	Sortie	Michel Riou	2 06	10
Plounérin	Etang, libellules et belles couleurs	Sortie	David Guegan	05 07	3
Belle-Isle en Terre	La ruée vers l'or	Sortie	Bruno Coquin	07 07	7
Belle-Isle en Terre	La vie de la rivière	Sortie	Clément Couanon	10 07	9
Belle-Isle en Terre	Plantes médicinales et gastronomiques	Sortie	Clément Couanon	11 07	7
Kernansquellec	Jouets buissonniers	Atelier	David Guegan	13 07	23
Belle-Isle en Terre	Etang, libellules et belles couleurs	Sortie	Clément Couanon	17 07	6
Trégrom	Orpaillage	Sortie	Bruno Coquin	21 07	11
Belle-Isle en Terre	La vie de la rivière	Sortie	Clément Couanon	24 07	5
Bourbriac	Anoures, mare et beauté, à la découverte des amphibiens.	Sortie	Clément Couanon	25 07	19
Guingamp	Jouets buissonniers	Atelier	Clément Couanon	27 07	140
Belle-Isle en Terre	La vie de la rivière	Sortie	Clément Couanon	01 08	19
Guingamp	Jouets buissonniers	Atelier	Clément Couanon	03 08	120
Trégrom	Orpaillage	Sortie	Bruno Coquin	04 08	23
Plounérin	Etang, libellules et belles couleurs	Sortie	Clément Couanon	07 08	3
Belle-Isle en Terre	Plantes médicinales et gastronomiques	Sortie	David Guegan	08 08	8
Plounérin	Jouets buissonniers	Atelier	David Guegan	09 08	14
Belle-Isle en Terre	Sculptures pour jardin	Atelier	David Guegan	10 08	16
Plourivo	Sur les traces de la loutre	Sortie	David Guegan	11 08	4
Belle-Isle en Terre	Plantes médicinales et gastronomiques	Sortie	David Guegan	16 08	17
Belle-Isle en Terre	La vie de la rivière	Sortie	Clément Couanon	17 08	20
Belle-Isle en Terre	La ruée vers l'or	Sortie	Clément Couanon	18 08	15
Plounérin	Etang, libellules et belles couleurs	Sortie	Clément Couanon	22 08	11
Belle-Isle en Terre	Sculptures pour jardin	Atelier	David Guegan	23 08	4
Kernansquellec	Jouets buissonniers	Atelier	David Guegan	24 08	18
Belle-Isle en Terre	Plantes médicinales et gastronomiques	Sortie	David Guegan	28 08	6
Béganne	Habitat Marais de Trevelo avec IAV	Sortie	Maelle Turriès	29 08	6



5.10. Le temps des auxiliaires



L'animation débutée en 2016 pour faire découvrir la faune auxiliaire des jardins, s'est poursuivie en 2017. Plus de 5000 personnes découvrent l'exposition de plein air (Brest, Pont l'Abbé, Saint Lunaire, Plouay, et Belle île en Terre (22). 450 personnes participent aux animations et ateliers. La création de nichoirs, la diffusion de vidéos, la réalisation de fiches pédagogiques et d'un jeu sur les réseaux sociaux, la distribution de graines sur les marchés, ont complété ce temps fort de sensibilisation. Un travail avec les BTS GPN du Lycée de Suscinio a également permis d'améliorer la thématique des auxiliaires au sein de l'exposition permanente sur le jardinage au naturel du Centre Régional d'Initiation à la Rivière.

5.11. Une chaîne TV qui s'étoffe

L'association poursuit son développement de mise en ligne de vidéos sur la toile, toutes ces vidéos sont accessibles via le bouton WEB TV de notre site ou bien directement sur notre chaîne VIMEO <https://vimeo.com/eauetrivieresdebretagne>



Poursuite des vidéos pédagogiques
(De la rivière au robinet)



Accompagnement des actus de l'association
(pollutions de la Seiche et du Jaudy)

5.12. Des expositions plein-air appréciées

La diffusion des nombreuses expositions réalisées par l'association s'est poursuivie durant l'année 2017 au quatre coins de la Bretagne, soit près de 60 mois cumulés :

Thème	Présentation	Date	Lieu
Les ailes du jardin	15 photos présentant les principales espèces de papillons de Bretagne	2 mai au 14 juin 15 juillet au 16 septembre	Guingamp (22) Hennebont (56)
Les filles de l'air	15 photos présentant les principales espèces de libellules de Bretagne	2 avril au 14 juin 15 juin au 31 aout	Guingamp (22) Guissény (29)
Grenouilles & Co	15 photos présentant les principales espèces de batraciens de Bretagne	3 avril au 31 mai 1 juin au 30 juin	Guingamp (22) Ploumillau (22)

		1 juillet au 31 aout 4 septembre au 9 octobre	Guingamp (22) Syndicat Elorn (29)
Le temps de la loutre	15 photos présentant la vie de la loutre d'Europe	1 au 28 février 1 avril au 30 septembre 5 octobre au 7 novembre	Redon (35) Guingamp (22) Pont Scorff (56)
Les poissons de nos rivières	15 photos présentant les principales espèces de poissons des sources à l'estuaire de Bretagne	1 au 30 avril 4 mai au 6 juin 8 juin au 31 aout	Pont-Scorff (56) Dinard (22) Guingamp (22)
Coccinelles & Co	15 photos présentant les principaux auxiliaires du jardin	21 avril au 31 mai 2 au 30 juin 15 juillet au 17 aout 1 au 30 octobre 1er nov au 31 décembre	Brest (29) Pont l'Abbé (29) Saint Lunaire (22) Plouay (56) Belle isle en terre (22)
Jardinage au naturel	12 panneaux présentant les techniques de jardinage au naturel permettant de s'affranchir de produits chimiques	24 mars au 20 avril 17 mars au 3 avril Du 14 au 23 mai 3 novembre au 5 décembre	Saint Philibert (56) Grandchamp (56) Lamballe (22) Ploermel (56)
Sous le nénuphar	12 panneaux présentant la vie cachée des amphibiens	15 mars au 14 mai 1 au 30 Septembre	Rennes (35) Saint Thuriau (56)
Les poissons de Bretagne	21 panneaux présentant les poissons de Bretagne	9 au 27 mars 15 au 22 mai	Plouha (22) Bain de Bretagne (35)
La truite Fario sous tous les angles	20 photos présentant la vie de la truite fario	1 février au 30 juin	Aquarium des curieux de nature (22)
Concours photos	Les auxiliaires du jardin et mon jardin au naturel	30 juin au 31 décembre	Aquarium des curieux de nature (22)
L'anguille: une espèce menacée?	L'anguille européenne, son cycle de vie et les causes de sa disparition	Juillet-Décembre	Belle isle en terre (22)



5.13. Un inventaire des points d'eau patrimoniaux

Pour ne pas que la mémoire de tous les points d'eau patrimoniaux (puits, fontaines ...) ne disparaissent, dans chaque délégation de l'association une opération d'inventaire menée par les adhérents, à l'échelle d'une commune, a été engagée. En forme d'invitation à chauffer les bottes et à retrouver le contact avec la nature. Cette démarche participative est aussi l'occasion de mettre les nouvelles technologies au service de la mémoire de l'eau !

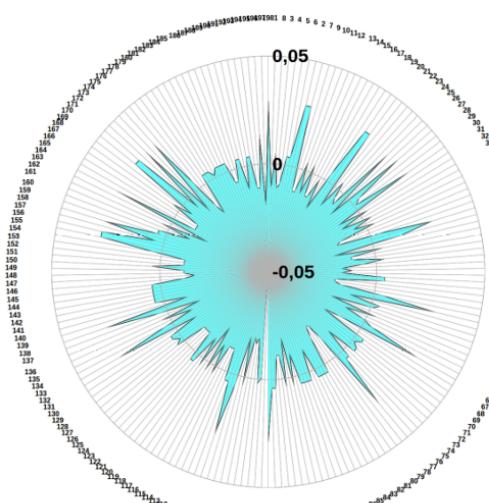


5.14. BIG DATA pesticides

Le groupe de bénévoles *BigData* d'Eau & Rivières de Bretagne, a entamé une étude, livrée fin 2017, sur la présence de substances toxiques mesurées dans les eaux souterraines et les eaux de surfaces bretonnes. Pour conduire cette étude, le groupe a construit un Datavisualiseur cartographique pour localiser les masses d'eau et représenter sur chacune la présence des molécules trouvées.

Ce travail est effectué sur des mesures collectées par le gouvernement (Banques ADES et OSUR) et les instituts scientifiques. Les résultats font apparaître que sur les dix dernières années, toutes les masses d'eau de Bretagne affichent la présence de plusieurs centaines de substances toxiques.

Le projet a pour objectif de montrer que cette pollution avec les cocktails des substances trouvés dans les eaux, porte atteinte à la santé humaine et animale, à la biodiversité et à l'environnement. Financé par une subvention de la réserve parlementaire du Sénateur Joël Labbé à hauteur de 5 000 €, il a été présenté au groupe local de la Ria d'Etel, à 2 classes de 1ère ES du lycée Saint Sauveur de Redon, à la Commission SAGE d'ERB.



Les pics du spectre divulguent les substances les plus présentes.

5.15. Les ateliers Eco-volontaires

En 2017, le nombre d'ateliers proposés par l'association, à destination des jeunes adultes, avec l'appui des Volontaires en service civique, est encore important (41). Ce type de public reste cependant très difficile à fidéliser. De nombreux ateliers ont été organisés en partenariat avec des structures et associations locales. Pour Eau & Rivières de Bretagne, cette démarche est aussi l'occasion de développer son tissu de contacts et d'actions et de s'ancrer concrètement dans le territoire.

Délégation	Nombre d'ateliers	participants
35	7	19
29 nord	13	8
29 sud	7	8
22	8	5
56	6	15



Lors des universités d'été de 2017, Arnaud Clugery et Anouck Bonjean ont présenté le dispositif des groupes écovolontaires aux autres associations du réseau France Nature Environnement. Cette démarche expérimentale autour du public des jeunes adultes intéresse les autres associations. Elles rencontrent en effet les mêmes difficultés de renouvellement des militants. Le dispositif Eco-volontaire d'Eau & Rivières de Bretagne y a reçu un bel accueil.



6. Action de veille environnementale

6.1. Sentinelles de la nature.fr

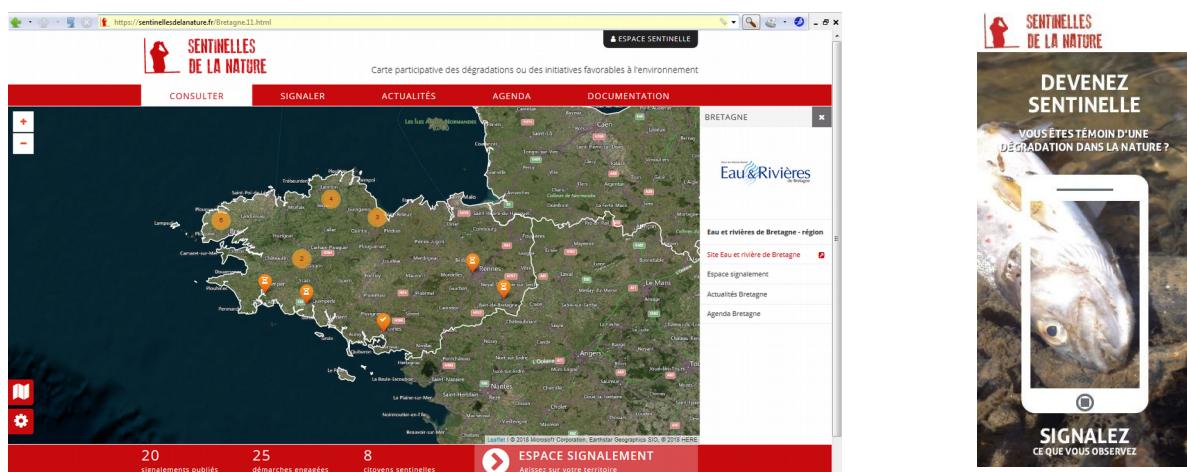
Depuis 2012, date de la publication sur notre site Internet des premières fiches sentinelles de l'eau, l'association se prépare au déploiement d'un outil interactif d'alerte sur les atteintes à la nature. C'est en collaboration avec quelques autres fédérations régionales du réseau FNE et l'appui de la Fédération qu'Eau et Rivières a développé une plateforme nationale sentinellesdelanature.fr lancée en octobre 2017 et adoptée définitivement comme outil de travail par Eau et rivières en janvier dernier.

Les objectifs assignés à ce nouvel outil sont d'informer, de sensibiliser et d'encourager les citoyens à signaler des faits portant atteinte ou susceptibles de porter atteinte à l'environnement. Cette plateforme est aussi là pour inviter les citoyens à devenir acteur, réaliser des démarches pour prévenir lesdites atteintes ou pour tenter de les résorber. La démarche permet d'améliorer la qualité du suivi des alertes et notamment d'améliorer la relation avec les services de l'État (AFB, Police de l'eau,...).

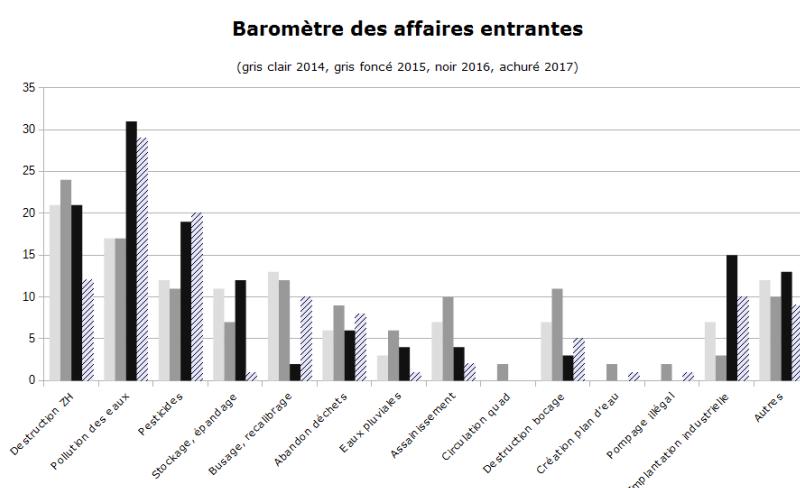
Sentinelle de la nature vise donc à **améliorer la prévention et la résorption des atteintes environnementales** par l'amélioration de la qualité des signalements transmis à l'association.

Ce faisant la qualité et l'efficacité des réponses aux signalements (réactivité dans le traitement et suivi jusqu'à la résorption) devraient s'en trouver améliorée. Notez toutefois que tous les signalements, n'ont pas vocation à être rendu public (une modération intervient entre l'alerte et la publication), ni à faire traiter systématiquement par Eau et Rivières l'ensemble des alertes reçues. En proposant ce service, Eau et rivières souhaite pouvoir toucher les nouvelles générations pour qui la transmission d'information doit pouvoir se faire en temps réel, sentinellesdelanature.fr devrait d'ailleurs très vite être disponible en *Application* pour smartphone.

Enfin, l'outil doit permettre à terme une plus grande synergie entre FNE, Eau et Rivières et ses associations adhérentes, en structurant le suivi des signalements par territoire.



The image shows a screenshot of the sentinellesdelanature.fr website. The main part of the screen is a map of Bretagne with several orange and red markers indicating environmental issues. The markers are numbered 1 through 10. The website has a red header with the logo 'SENTINELLES DE LA NATURE'. Below the header, there are tabs for 'CONSULTER', 'SIGNALER', 'ACTUALITÉS', 'AGENDA', and 'DOCUMENTATION'. On the right side, there is a sidebar for 'Eau & Rivières de Bretagne' with links to 'Site Eau et rivière de Bretagne', 'Espace signalement', 'Actualités Bretagne', and 'Agende Bretagne'. At the bottom, there are statistics: '20 signalements publiés', '25 démarches engagées', and '8 citoyens sentinelles'. A red button says 'ESPACE SIGNALLEMENT Agissez sur votre territoire'. To the right of the map is a vertical sidebar with the 'SENTINELLES DE LA NATURE' logo and a mobile phone displaying a close-up of a fish, with the text 'DEVENEZ SENTINELLE VOUS ÊTES TÉMOIN D'UNE DÉGRADATION DANS LA NATURE?' and 'SIGNALEZ CE QUE VOUS OBSERVEZ'.



Baromètre 2017

Pour ce qui concerne l'année 2017, les alertes entrantes ont continué d'être comptabilisées avec l'ancien outil datant de 2014, ce qui nous permet de vous proposer ci-dessous pour la 4^e année le « baromètre des affaires entrantes ». Avec 116 alertes le niveau de sollicitations reste stable et sans surprise, les atteintes aux zones humides, les pollutions de l'eau et les problématiques pesticides occupent à nouveau le podium.

6.2. Quelques dossiers emblématiques

2017 aura été une année de fort engagement de l'association dans son combat pour la protection de l'eau et des milieux aquatiques. Les quelques dossiers évoqués ci-dessous en donnent un aperçu partiel.

Le retour des pollutions industrielles

La Seiche détruite sur 8 km à l'aval de Retiers (35), le Stanven affluent de l'Ellé totalement détruit à Plouay (56), des rejets en provenance d'usines de méthanisation comme à Arzal (56), les dysfonctionnements des stations d'épuration ont provoqué d'importants dégâts sur nos rivières. Dans ces trois cas, Eau & Rivières de Bretagne a porté plainte, et saisi les préfets pour que les prescriptions techniques encadrant le fonctionnement de ces entreprises soient renforcées. Au-delà de ces trois pollutions, l'association continue de suivre attentivement les rejets des établissements Ardo à Gourin (56), Conserverie Morbihannaise à Lanveneugen (56), Cooperl à Lamballe (22).

Bretagne / Finistère

Ouest-France
Mercredi 5 juillet 2017

Elé : le coup de gueule d'Eau et rivières de Bretagne

« Ras-le-bol des pollutions à répétition sur l'Elé », disent les représentants d'Eau et rivières de Bretagne, dans un communiqué. Depuis une semaine, « le bassin de l'Elé est à nouveau victime d'une pollution : son affluent le Staveen est détruit sur 4 km. La pollution a affecté équa-

C'est cette « même entreprise, qui avait provoqué en 2011 une pollution de l'Elé par des rejets d'ammoniaque et créé d'importantes difficultés pour la production d'eau potable durant plusieurs jours. »

Eau et Rivières de Bretagne va

lement l'Eau plus sur un kilomètre. En octobre 2016, c'étaient les rejets de la Conserverie morbihannaise à Lorient qui avaient pollué l'Eau et l'anam à Lanvenieg. Un peu plus à l'amont, "l'Eau n'est pas impactée par les rejets de la commune de Guémené et de l'usine de la Cité de l'Industrie", mais la pollution se situe au niveau des équipements d'apporture de l'abat- toir de vallée Doux à Plouray.

« demander au préfet du Morbihan de renforcer les prescriptions techniques, encadrer le fonctionnement de cette entreprise, afin d'assurer la protection des risques de déversement d'eaux polluées dans le cours d'eau ». Parallèlement, l'association va déposer une plainte pour des services publics devant l'Agence française de la biodiversité.

Nitrates : vers un sixième (!) plan d'action

Malgré cinq plans anti nitrates, la baisse de la pollution est loin d'être suffisante pour réduire les marées vertes et assurer la conformité de quelques rivières (Horn ...). En application de la directive européenne du 12.12.1991, un 6^e plan d'action est donc en cours d'élaboration par la préfecture de région. Plusieurs échanges ont eu lieu avec les services de l'État et une réunion de travail a eu lieu le 12.06 à Rennes (DREAL) et lors du comité de pilotage régional du 26.06. L'association demande le maintien des mesures existantes, leur renforcement à l'amont des bassins à algues vertes (réduction des épandages d'azote à 140 kg/ha), et une meilleure prévention des risques dans les élevages laitiers > à 400 vaches.

Algues vertes. La plage de Bréhec fermée

À la suite de l'invasion de la plage de Bréhec par les algues vertes (photo), la municipalité a fermé le site municipal en interdit d'accès et la préfecture a décrété un arrêté temporaire 29 avril. « Cela fait bien, il y a assez mal beaucoup. C'est la première fois que ça arrive à Bréhec, mais ça n'en a pas l'air. Cette invasion est liée à la température de l'eau et à la présence d'algues, au phénomène de mottes vase et d'eaux très bien éclairées par le soleil. C'est une situation de prolifération. C'est un bloom algic », explique Gilles Papey, pré-maire adjoint.



Pesticides : la réglementation nationale en recul

Le nouvel arrêté ministériel encadrant tous les usages de pesticides a été signé le 4 mai 2017. Malgré nos multiples interventions (alerte interassociative du 03.02, du préfet de région (02.02) et des ministères concernés, le nouvel arrêté pris sous la pression du lobby de l'agro-chimie fait régresser la protection de l'eau et ne comporte aucune mesure assurant la protection des riverains des espaces traités ! Notre recours gracieux auprès du ministre de l'agriculture (22.08) étant demeuré sans réponse, un recours contentieux a été engagé le 30.10 devant le Conseil d'État, en partenariat avec Générations Futures. La large médiatisation de ce recours a permis d'alerter l'opinion publique et de dénoncer cette régression de la protection de notre environnement. En Bretagne, les préfets ont fort heureusement repris les interdictions de traitement en bordure de cours d'eau et fossés qui existent depuis 2004.

Ils attaquent en justice l'arrêté « pesticides »



Les impacts environnementaux des serres de légumes

À la suite de plusieurs faits de pollution en provenance de serres industrielles de tomates, notre association a été alertée sur les impacts de cette activité : rejets d'eaux chargées de nitrates (jusque 600 mg/l) et de pesticides (47 fois la norme), prélèvements élevés d'eaux souterraines à proximité de la zone littorale conduisant à la remontée du biseau salé... ERB a saisi le préfet des Côtes d'Armor (29.06), déposé plainte auprès de la gendarmerie, et participé aux travaux du SAGE Argoat Tregor Goelo qui s'est emparé de cette problématique jusqu'à présent passée sous silence.

Pollution dans des ruisseaux côtiers. Eau et Rivières saisit le préfet

Dans un communiqué, l'association Aves et Rivière de Bretagne a annoncé que, le 10 juillet, à Brest, préfecture des Côtes-d'Armor, à la suite des pollutions ayant touché des cours d'eau, une manifestation sera organisée. « En mars dernier, une analyse d'eau réalisée dans le Lézidur, un ruisseau qui se jette dans la rivière Rance, a révélé de l'enterrer à Ploguersevel, à Brest, une teneur en pesticides, 40 fois supérieure à la norme établie pour la protection de l'environnement. En effet, le Propanocapte autorisé sur certains légumes, était mesuré à 47 µg/l », indique-t-elle. Le 1^{er} juillet 2017, un arrêté municipal signé de Mme le maire de Plouider, a interdit l'application d'engrais baignard sur la plaine de Gouesnou. En effet, l'eau d'un ruisseau débouchant dans l'anse de Gouesnou avait pris une teinte rouge. Les analyses ont démontré que l'eau très chargée en nitrates contenait des pesticides. « Les pesticides (610 mg/l) et en pesticides vétérinaires, une matrice active mesurée à 10 µg/l, ont été trouvés dans les égouts, notamment en cultures légumineuses », précisent les rejets compromettent les efforts réalisés sur les bassins-versants pour réduire la contamination des cours d'eau et des rivières, c'est-à-dire, dans les cultures de plein champ, de serres, que dans les collectivités, les agriculteurs et les producteurs », explique Eric Fouqueray, adjoint au maire de Plouider. Ainsi, pour favoriser le renouvellement de tels indicateurs, l'association demande à la préfecture de Brest de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il a prises ou qu'il envisage de prendre, pour empêcher que ce type de déversement, si ce rejet très polluant, ne se reproduise. L'association annonce son intention de déposer prochainement une plainte pour la pollution prévenue dans l'anse de Gouesnou.

Urbanisation et qualité des eaux. Le développement de l'urbanisation notamment sur la zone littorale de la région ne peut se faire au détriment de la protection de la qualité des eaux. Ce qui implique d'anticiper l'accueil de nouvelles populations par l'aménagement des réseaux d'assainissement et l'augmentation des capacités épuratoires des collectivités concernées. L'association est intervenue sur plusieurs secteurs (baie de Paimpol, Landunvez,...) pour alerter élus et services de l'État sur des points noirs et déposer plainte. Les nouvelles interdictions de ramassage et de vente des coquillages intervenues récemment (baie de Paimpol, Aber-Wrac'h) confirment la nécessité d'agir vigoureusement.

Station d'épuration saturée. Une plainte déposée.

Les associations AAPMMA et Eau et Rivières ont déposé plainte contre X face au dysfonctionnement de la station d'épuration, source de pollutions déjà dénoncées il y a deux ans, et qui seraient liées à une

L'association de pêcheurs de l'AAPPMA a observé des colmatages au niveau du filtre planté de roseaux de la station d'épuration.

Permis miniers : le statu quo

Aucun des trois permis de recherches minières délivrés à la société Variscan à Silfiac (56), Loc Envel et Merléac (22) n'a été mis à exécution. Les diverses manifestations organisées sur le terrain par les comités de défense, les recours engagés en justice, la mobilisation toujours plus large a permis ce statu quo. ERB a demandé et obtenu des Commissions Locales de l'eau des SAGE de la baie de St Brieuc, de la baie de Lannion, du Scorff, de la Vilaine, Argoat Trégor Goëlo, qu'elles votent une motion demandant l'abrogation de ces permis.

Megaporcheries : le combat continue

Malgré la demande sociale d'une réorientation agricole vers des modèles de production plus respectueux de la santé publique et de l'environnement, la concentration de la production porcine au sein d'entreprises industrielles de plus en plus grandes se poursuit. En lien avec des collectivités ou des associations locales, ERB poursuit sa stratégie de recours contentieux à l'encontre des autorisations laxistes délivrées par les préfets à Landunvez, Sixt sur Aff, Minihy-Tréguier, Trebriwan,...

Algues vertes: un second plan de lutte indispensable mais insuffisant

40000 tonnes d'ulves ramassées sur les plages bretonnes l'été dernier, un chiffre qui illustre parfaitement l'importance de ce fléau et les limites du premier plan engagé en 2010. Malgré nos multiples démarches près de la Préfecture de région (23.06, 11.12, 04.09, 05.09), de la Région (19.01) et lors du comité de pilotage (26.06), le second plan manque d'ambition sur plusieurs baies. Les programmes volontaires de changements des pratiques agricoles ne misent pas assez sur des changements de système (agriculture biologique, systèmes herbagers....) La démarche menée sur les bassins versants n'est pas appuyée par une limitation suffisamment contraignante des épandages d'azote

6.3. Zoom sur les zones humides

Eau & Rivières de Bretagne demeure particulièrement vigilante pour que l'apparente unanimité autour de la protection des zones humides, ne soit pas un écran de fumée... derrière lequel, les pratiques que nous condamnons depuis maintenant près de 50 ans, se poursuivent de façon plus insidieuse. Au-delà, notre combat pour que soient restaurées et réhabilitées celles qui peuvent encore l'être nous conduit collectivement à user de plusieurs formes d'interventions : participation aux inventaires communaux ou en révision pour les uns, intervention dans les instances de dialogue environnemental (CLE, Pays, PLU, SCOT,...) actions près des services de l'État ou de la justice quand cela est nécessaire.

Type d'intervention	Commune concernée
Formation et information	13/05 Inguiniel (56), 17/06 St Urbain (29), 31/05 Billé (35)
Saisine de l'État, des établissements publics, des collectivités	Trégastel, St Agathon, Evran, St Martin des champs, St Thégonnec, Clohars Carnoet, Piré sur Seiche, Chateaugiron, Mézière sur Couesnon, Romagne, Inzinsac Lochrist
Actions en justice	Loudéac



Formation à l'identification des Zones humides

A Inguiniel, comme à St-Urbain et à Billé l'infatigable Henri Girard a proposé aux adhérents une formation à l'identification des zones humides : acquisition des connaissances de bases en pédologie et principes réglementaires de cette caractérisation. L'après midi est alors consacrée à la pratique, avec sondages à la tarière mais aussi un peu de botanique. Merci aux formateurs : JY Bouglouan et M Davoust à Inguiniel ; R Houllier à Billé, et JF Glinec à St-Urbain.

Eau et rivières. La mobilisation contre les permis miniers s'étend sur Auray

Eau & Rivières de Bretagne reste mobilisée contre les permis attribués à Variscan Mines sur les périmètres de Silfiac, Merléac et Loc-Envel. Depuis plusieurs mois, nous nous battons pour empêcher la construction de ces associations locales qui maintiennent la pression à contre-flux. Doud, Attention mines ! et l'UQO

En accord avec Jimmy Puthan

Depuis plusieurs mois, Jimmy Puthan, député socialiste de la 2ème circonscription du Morbihan et membre de la commission développement durable de l'Assemblée nationale, nous a soutenu dans notre combat contre les permis miniers. Il nous a également demandé d'analyser les impacts négatifs des permis pour l'environnement, la santé publique et l'économie locale, particulièrement la qualité de l'eau de roche. Les permis

miniers couvrent l'amont des bassins versants du Scorff et du Blavet, principales sources d'alimentation en eau potable de Lorient à l'ouest et de Vannes à l'est. Il nous a également demandé de nous manifester sur les usages actuels. L'ensemble de nos et leurs enjeux qui en découlent aggravent considérablement la pression, mais aussi la nécessité de faire évoluer nos modes de consommation. En accord avec le député Jimmy Puthan, Eau & Rivières considère que le combat contre les permis miniers doit être étendu à l'ensemble des bassins versants de la Bretagne. Il nous a également demandé de nous mobiliser pour l'interdiction des décharges programmées, le recyclage, la valorisation et le réemploi de matières en circulation ainsi que pour l'interdiction des déchets toxiques et dangereux dans les nouvelles industries et emplois qui nos territoires. Enfin, nous devons nous battre pour l'interdiction des déchets dans les déchets et pour l'interdiction de l'exportation des déchets. Il nous a également demandé d'assurer la présence de l'Assemblée nationale à l'ouverture de l'enquête publique sur les permis miniers.

Redon

L'extension d'un élevage porcin bloquée

Siège sur Aff – Les fauteuils de l'élu(e) d'impact environnemental ont eu raison de l'extension, prévue par Variscan Mines, d'un important élevage (de plus de 2 300 bœufs) à

Justine

Le siège sur Aff, qui a été acheté par Variscan Mines, a été transformé en élevage d'au moins 2 300 bœufs. L'extension de l'élevage, qui doit être accordée par le préfet, a été bloquée par l'Assemblée nationale.

L'affaire concerne l'extension d'un élevage de bœufs à 2 300 bœufs, dont 1 000 bœufs sont destinés à la vente et 1 300 à la consommation dans les restaurants de la commune de Sixt sur Aff. Au fil des mois, les deux parties ont été en contact pour trouver une solution à ce problème.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Le préfet a été informé de l'extension de l'élevage par Variscan Mines, mais n'a pas été informé de l'extension de l'élevage.

Zone humide remblayée : la terre bientôt retirée

Un accord à l'amiable est en cours, pour restaurer la zone humide du Moulin des Landes. Des milliers de mètres cubes de déblais de chantier y avaient été déposés, sans autorisation.



C'est une histoire qui donne de l'espoir quant à la protection des milieux naturels. Des discussions sont actuellement en bonne voie pour remettre en état une zone protégée qui avait été recouverte de deux mètres de sable issue d'un chantier privé.

En 2014, l'association Eau et Vallées de Bretagne constate la disparition d'une zone boisée protégée, au Moulin des Landes, derrière le magasin Conforama. Le terrain prévu était alors recouvert d'arbres, classé zone naturelle au Plan local d'urbanisme. Le bois a été détruit, recouvert de terre de remblai et planté d'une pelouse.

Remettre en état la zone protégée
La Direction des territoires et de la mer (DDTM) dressé un procès-verbal de l'infraction, transmis au procureur. Mais l'affaire est classée sans suite. L'association de protection de l'environnement monte au créneau (Ouest France du 4 mars 2011). Le parquet décide alors de revoir le dossier. Le président du Sivalodat, Georges-Philippe Fontaine, décide de rencontrer les parties. Il convoque une réunion avec le propriétaire du terrain et l'entreprise qui y a déposé des déchets. « Cela a été une révolution », témoigne-t-il. « On a pu échanger et trouver une solution. »

Nîmes reconnaît son erreur et demande à un laboratoire spécialisé dans les zones humides une expertise du terrain. Les discussions sont aujourd'hui en cours pour trouver une issue à cette histoire et remettre en état la zone protégée.

« Je suis le garde de l'intégrité des zones humides », affirme Georges-Philippe Fontaine. Je veux trouver le meilleur compromis pour arranger tout le monde, mais je ne pourrai accepter qu'une zone de maïs soit ainsi remblayée sans demander la moindre autorisation.



Quimper : Le procureur ré-ouvre le dossier

En 2014 le propriétaire d'un bois humide de 2 ha classé au PLU en zone humide, a pris le risque de le raser et le faire remblayer en toute illégalité. Tout ceci avec la complicité d'une entreprise de travaux publics. Après plusieurs alertes, l'*Onema* (devenue depuis *l'Agence Française de la Biodiversité*) a fini par dresser un procès verbal. Début 2016, ne voyant rien bouger et ayant entendu des rumeurs de classement sans suite nous avons saisi la presse. Dès le lendemain le Préfet prenait contact avec le Président d'Eau et Rivières pour lui signifier que le procureur demandait la remise en état des lieux. En 2017, une étude de réhabilitation a donc été réalisée par l'entreprise et présentée à un comité de suivi (services de la ville et de l'État, Sage, Eau et Rivières). L'emprise de la zone humide a été réévaluée à 10 000 m² qui vont être restaurés dans les prochains mois. Une démarche très pédagogique !

Brest : le projet Incroyable zone humide

En lien avec les services de la métropole de Brest, les éco-volontaires du groupe jeunes brestois ont obtenu la mise à disposition d'une parcelle de 1ha de zone humide sur les rives de la rivière de Ste-Anne du Portzic à l'Ouest de Brest. Ils mettent en œuvre un chantier de restauration, tous les premiers samedis du mois depuis nov.2017. Cette action est menée dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques local, avec pour la réouverture de cet espace, un objectif biodiversité et qualité de l'eau.

6.4. Zoom sur les pesticides et la santé publique

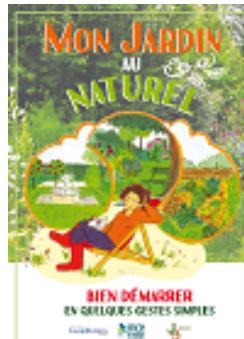
Écophyto

Plusieurs comités techniques assurent le suivi opérationnel des actions déclinées dans la feuille de route régionale du plan national. Notre association a participé à la commission Jardins espaces verts et infrastructures (JEVI), le 1.12; à la commission Agronomie, le 24.05 et à la commission Indicateurs, le 19.01. Dans le cadre d'un appel à projet communication, nous avons obtenu des financements pour la réalisation de fiches de présentation de substances de bases (i.e. des produits alimentaires ayant des vertus fongicide, insecticide comme le vinaigre ou le sel) ainsi que pour la réalisation d'interventions dans les établissements scolaires.

Le programme Défi territoire sans pesticides

Le programme interassociatif auquel participait notre association sur la question des pesticides s'appelait jusqu'alors le programme Eau et pesticides, coordonné par la Maison de la Consommation et de l'Environnement de Rennes. Le 9^e programme a pris fin en juin 2017.

Trois publications sous forme de fiches ont ainsi vu le jour cette année : Trucs et astuces de désherbage des jardiniers au naturel ; Vos droits et démarches « Utilisation de pesticides » ; Choisir une prestation écologique pour l'entretien de son jardin. Un livret « Mon jardin au naturel, bien démarrer en quelques gestes simples » faisait aussi partie des réalisations d'Eau et Rivières.



Il a laissé place à un 10^e programme, également coordonné par la MCE, qui porte désormais le nom de « *Défi territoire sans pesticides* ». Les principales actions de ce programme qui s'étale jusqu'à 2019: mise à jour de l'exposition « Mauvaises herbes, on vous aime ! » ; Création d'un outil pédagogique itinérant sur le jardinage au naturel ; défi familles jardinage au naturel ; opération Bienvenue dans mon jardin...

Plan régional santé environnement 3 (PRSE3)

Nous avions travaillé dès 2016 à l'élaboration de ce plan en mettant en avant la nécessité de prévenir les atteintes à la santé humaine par une meilleure qualité de notre environnement (eau, air, alimentation, habitat). Le PRSE 3 a été signé le 4 juillet 2017 et sera en vigueur jusqu'en 2021. L'association sera représentée par Jean-François Deleume au comité de pilotage du PRSE3.

De nouveaux arrêtés encadrent l'utilisation des pesticides

Protection des points d'eau, l'arrêté de septembre 2006 qui avait notamment institué une distance d'épandage des pesticides à respecter à proximité des points d'eau a été abrogé en janvier 2017. Une concertation du public a eu lieu en début d'année sur un projet de texte qui était une copie presque conforme de celui de 2006. Notre association a participé à cette concertation dénonçant le fait qu'on ne pouvait pas, 10 ans après, proposer un texte quasi-identique et donc ne pas prendre en compte les nouvelles connaissances sur la dangerosité de ces produits, ainsi que les attentes sociétales (protection des riverains notamment). Nos arguments n'ont pas été entendus et le nouvel arrêté national a vu le jour le 4 mai 2017.

Pour compléter cet arrêté, des projets **d'arrêtés préfectoraux** ont été soumis à consultation. Il s'agissait de définir le référentiel à appliquer pour l'application de la zone non-traitée (ZNT) à proximité des points d'eau (en lien avec l'arrêté du 4 mai) ainsi que de reconduire les arrêtés d'interdiction d'épandage de pesticides dans les fossés. Nous avons participé aux 4 consultations départementales. Ce sera désormais l'inventaire des cours d'eau qui servira de référence à l'application des ZNT en remplacement de la carte IGN. C'est plutôt une avancée pour la protection des eaux, car en Bretagne, les inventaires « cours d'eau » sont plus complets que les cartes IGN.

Préservation les établissements fréquentés par des personnes de l'exposition aux pesticides. La protection des riverains étant une question importante, nous souhaitions que l'arrêté qui devait encadrer la **protection des personnes vulnérables** soit une réelle avancée pour limiter l'exposition des personnes aux pesticides. Il n'en a rien été. Les textes, qui avaient été soumis à consultation préalable, dans les 4 départements se sont contentés de protéger les personnes vulnérables quand elles sont dans des établissements spécifiques (écoles, hôpitaux, centres de soins...). De retour chez elles, rien ne les protège de l'exposition aux pesticides !

Actions de veille, plaintes

La publicité pour les pesticides est réglementée. Interdite à l'attention des particuliers (sauf pour certains produits), elle doit s'accompagner de mentions de précautions. Elle reste autorisée pour les professionnels dans des publications spécifiquement à leur attention. Notre association a relevé plusieurs manquements à cette réglementation ; selon leur ampleur, soit un signalement était fait à l'administration, soit une plainte était déposée :

- La société Shopix pour de la publicité pour des produits à base de glyphosate,
- Le magasin Noz pour de la vente de pesticides sans agrément du magasin,
- L'enseigne Compagnons des saisons pour de la publicité à destination des particuliers sans les mentions obligatoires,
- L'enseigne C Discount pour de la vente en ligne de produits non autorisés,
- Le site Le bon coin pour des annonces de particuliers vendant des pesticides.

6.5. Zoom sur les déchets



65 salariés de la CARSAT Bretagne ramassent les déchets

A l'automne 2017 l'association a organisé une journée de nettoyage de plage en Ille-et-Vilaine et en Finistère pour le compte des salariés volontaires de la CARSAT Bretagne.

Sur les deux sites ce sont 60 personnes qui ont œuvré pour ramasser les déchets.

«Nous étions entre quarante et cinquante sur la côte d'émeraude, de part et d'autre de l'île Besnard. Temps agréable mais sans vrai soleil. Des mégots, des bouteilles, des tuyaux, des cadenas, des sacs à caca, des pom'potes, des chaussettes, des couteaux, des filets.... bref, que du bonheur !» résume ainsi Michel au sujet de cette journée pleine d'enseignements.

Visite de l'Installation de stockage des déchets de la Croix Irtelle

Le 17/11 un groupe de 13 adhérents piloté par Jacques Nève, Steven Madec ont visité cette installation. Objectifs, observer les différents process de traitement des déchets ménagers, visiter un site de traitement des déchets certifié ISO 14001 et comprendre à quoi cela correspond, échanger avec les techniciens sur les process de méthanisation et de cogénération.



Mai 2017, le Tribunal administratif annule le plan départemental de prévention et de gestion des déchets non dangereux adopté le 24 juin 2014. C'est la fin d'un bras de fer et les associations qui ont dénoncé très tôt les insuffisances de ce plan. Le tribunal confirme par la même l'intérêt pour agir d'Eau et Rivières de Bretagne sur la problématique des déchets et énonce que le plan départemental de prévention et de gestion des déchets non dangereux adopté le 24 juin 2014 est entaché d'illégalité et doit être annulé.

6.6. Des actions pour une véritable transition agricole

Eau & Rivières a participé en fin d'année aux États **Généraux de l'Alimentation**, au sein de la « Plateforme citoyenne pour une transition agricole et alimentaire », composée de 50 organisations environnementales ou agricoles issues de la société civile. Un document sur les priorités a été rédigé et diffusé à cette occasion. Eau & Rivières a travaillé en particulier sur le sujet « l'eau, premier aliment ».



Rennes

Ouest-France
Mardi 7 novembre 2017

Eau & Rivières a soutenu les **agriculteurs biologiques** qui ont manifesté en novembre pour sauver les aides à la bio : un communiqué de presse a été rédigé et des adhérents ont participé à la manifestation organisée à Rennes. De même, Eau & Rivières de Bretagne a apporté son soutien à la ferme de Traon Bihan, dont le foncier est menacé par Brest Métropole.

Une mobilisation pour protéger l'agriculture bio
L'association Eau et rivières de Bretagne appelle à manifester, mercredi, avec le réseau des agriculteurs bio de Bretagne.

Cette mobilisation vise à protéger l'agriculture biologique, qui est « *aujourd'hui menacée* » selon Eau et rivières de Bretagne. Dans un communiqué, l'association souligne que « *en utilisant pas de pesticides, l'agriculture biologique ne participe pas* à la pollution de l'eau et de l'air ». Elle dénonce également la « *législation qui favorise l'agriculture conventionnelle* ».

Mercredi 8 novembre, à 12 h,
sur l'esplanade Charles-de-Gaulle,
à Rennes

Une rencontre nationale du Collectif Plein Air a été organisée à Landunvez le 25 mars, à l'invitation des associations locales membres d'Eau et Rivières (AEPI et APPCL) toutes deux opposées à l'extension de l'élevage de porc Avel vor (un recours devant le TA a d'ailleurs été engagé avec elles par Eau et Rivières). Lors de cette journée un point presse a été fait sur la plage de Penfoul, victime de pollutions bactériologiques récurrentes puis un débat qui a rassemblé beaucoup d'association ou de collectif en lutte contre des élevages industriels aux quatre coins de France.



La fête du jardin et de l'agriculture organisée par Eau & Rivières à Belle-Isle en Terre (22), avec un volet agricole développé (intervention d'un représentant du groupement Biolait, conférence sur l'impact des pesticides sur la santé des salariés de l'agro-industrie, atelier sur le Défi famille du GAB d'Armor, animation d'un jeu sur l'installation en agriculture, présence de structures agricoles, démonstration de chien de troupeau...).



Journée internationale de mobilisation contre Monsanto,
Dans une séquence internationale d'automne très riche concernant la lutte pour l'interdiction du Glyphosate, les militants de l'association ont participé à une marche organisée à Lorient le 14 octobre et suivi avec attention la prise de parole de leur président Alain Bonnec.



6.7. Agir en justice, au service de la nature

En complément des démarches de prévention des atteintes à l'environnement qu'elle mène prioritairement, notre association mène diverses actions en justice afin de faire appliquer la législation environnementale. Le tableau ci-dessous présente le bilan des décisions définitives intervenues en 2017.

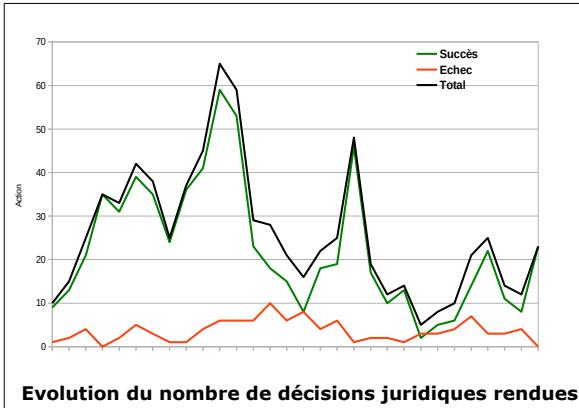
Type de contentieux	COTES D'ARMOR	FINISTÈRE	ILLE ET VILAINE	MORBIHAN	LOIRE ATLANTIQUE	TOTAL
ADMINISTRATIF	1	1	1	1		4
CIVIL						
JUDICIAIRE	1			1	17	19
TOTAL	2	1	1	1	17	23

	COTES D'ARMOR	FINISTÈRE	ILLE ET VILAINE	MORBIHAN	LOIRE ATLANTIQUE	TOTAL
Succès	2	1	1	2	17	23
Echec						
TOTAL	2	1	1	1	17	23

Quatre annulations de décisions administratives ont été prononcées sur recours de notre association par les juridictions : l'autorisation d'extension de la carrière de GLOMEL (22), le règlement d'eau de QUIMPER COMMUNAUTE (29) annulation partielle, l'autorisation d'extension de la porcherie industrielle de Sixt sur Aff (35), et la délibération du Conseil Général du Morbihan approuvant le Plan départemental de Gestion des déchets non dangereux.

Outre une pollution des eaux du Gouessant par l'abattoir COOPERL à LAMBALLE, les dossiers judiciaires concernent des faits de braconnage sur les populations de civelles (jeunes anguilles) dans plusieurs estuaires de Loire Atlantique. Le très mauvais état de conservation de cette espèce, et la réitération de ces faits de braconnage, justifient pleinement cette action en justice de notre association afin de faire cesser ces pratiques illégales.





Redon

Ouest-France
Jeudi 7 décembre 2017

L'extension d'un élevage porcin bloquée

Sixt-sur-Aff — Les faiblesses de l'étude d'impact environnemental ont eu raison de l'extension, prévue par les propriétaires, d'un important élevage (de plus de 2 300 bêtes) de Sixt-sur-Aff.

Justice

La décision rendue, hier, par la cour administrative d'Appel de Rennes rappelle l'importance de la dimension environnementale qui doit être accordée par les éleveurs aux impératifs environnementaux de leur activité. L'affaire concernait l'extension d'un élevage de porcs de la ferme de la commune de Sixt-sur-Aff, au lieu-dit Pommery. Les propriétaires de l'élevage, qui possèdent aujourd'hui environ 2 300 animaux, souhaitaient doubler leur cheptel.

Pour ce faire, ils ont demandé une autorisation au préfet d'Ille-et-Vilaine,

en intégrant, dans leur dossier, une étude d'impact réalisée s'agissant du plan d'épandage de leur future exploitation. Cette étude a notamment pour objet de prouver que les terres concernées par le lisier (près de 800 ha au total), peuvent biologiquement parler, le supporter.

Le préfet ayant donné son accord,

l'association Eau et Rivière de Bretagne a déposé une requête en annulation préfectorale, considérant que les informations contenues dans l'étude d'impact n'étaient pas suffisantes. Et la cour l'a donné raison.

Reprenant à la fois les conclusions de l'étude pour et l'argumentation de l'association, les juges ont d'abord estimé que « plus

du quart de la superficie totale du plan d'épandage [...] n'était pas concerné par l'étude d'impact, qui ne comportait aucune information (paramètres) sur la superficie et la rapports de ces sols à l'épandage ».

Elle a ensuite épingle les analyses faites par les propriétaires de l'élevage s'agissant de la tenue en état des sols, de leur état et leurs propriétaires. Ces derniers n'ont fait procéder qu'à l'analyse de cinq prélèvements, réalisés au début de l'année 2010 sur divers cours d'eau, alors que les surfaces destinées à l'élevage sont le long de plusieurs cours d'eau et que les sols sont en exploitation.

Selon les juges, l'en

semble de ces omissions « ont eu pour effet de nuire à l'information la population » et ce en conduisant à une « sous-estimation de l'importance des conséquences du projet sur l'environnement et la commodité du voisinage ».

Tout est donc à refaire pour les propriétaires de l'exploitation.

Les affaires en cours au 31 décembre 2017

Au cours de l'année 2017, l'action juridique de l'association s'est poursuivie, notamment par les recours ou plaintes suivantes :

- en matière de pesticides : recours au Conseil d'État à l'encontre de l'arrêté interministériel du 4 mai 2017 encadrant les usages de pesticides, en raison des reculs et insuffisances de cet arrêté ;
- l'association a contesté le récépissé de déclaration de changement d'exploitant délivré pour la pisciculture de Pont Calleck sur le Scorff qui ne fonctionne pourtant plus depuis des années !
- suite à l'importante pollution du Jaudy par un rejet accidentel de lisier, le conseil d'administration de l'association avait décidé à titre exceptionnel de solliciter une réparation amiable auprès de la société d'assurance de l'exploitation ; cette demande a été rejetée par l'assureur, le contrat ne prenant pas en compte le type de préjudice subi par l'association ;
- des plaintes ont été déposées à la suite de la pollution de la Seiche (Société Laitière de Retiers, 56) et de celle du Stanven, affluent de l'Ellé, à Plouray (56)

A la fin 2017, l'association suit 23 dossiers contentieux : 13 dossiers devant les juridictions judiciaires, et 10 devant les juridictions administratives.

La commission juridique qui examine les dossiers et propose au conseil d'administration un avis sur les suites à leur donner, s'est réunie à 5 reprises : 03.03, 23.05, 23.06, 29.08, 02.11.

L'association remercie les avocats avec lesquels elle a travaillé au cours de l'année : Me Sébastien Le Briéro du barreau de Paris, et Me Thomas Dubreuil du barreau de Vannes.



7. Action des délégations territoriales

7.1. La délégation Côtes d'Armor

La délégation des Côtes d'Armor rassemble 246 adhérents individuels (-12 par rapport à 2016). Le nombre d'associations adhérentes est de 15 soit 2 de moins que l'année précédente. Néanmoins, le comité de quartier et défense de l'environnement de La Ville Auvray (Pordic), nous a rejoints cette année.

Une équipe qui évolue

L'équipe d'administrateurs issus du département des Côtes d'Armor a poursuivi sa tâche au sein de notre association. Il s'agit d'Arthur Hanon, Cyril Fievet (trésorier adjoint) et Josiane Moizan (trésorière).

C'est du côté de l'équipe salariée que des changements ont eu lieu. Mélanie Daoudal a pris la suite de Marielle Le Dantec au poste de secrétariat. Elle s'occupe également des actions de recherche de mécénat. Dominique Le Goux occupe le poste d'animatrice vie associative pour la moitié de son temps. L'autre moitié de son poste est consacrée à la mission pesticides et santé. Jean-Baptiste Caccia a terminé sa mission de service civique en juillet. Malheureusement, il n'y a eu aucun candidat pour reprendre cette mission de service civique. L'année 2017 a également vu l'accueil d'un stagiaire juriste, Brieuc Le Roch. Celui-ci a rejoint l'équipe salariée au 1^{er} janvier 2018 comme juriste. Leurs bureaux sont situés à Guingamp.

Les rencontres des adhérents

Deux groupes locaux se réunissent. Le groupe de la Baie de Saint-Brieuc se réunit tous les deuxièmes jeudis du mois (sauf juillet et août) à Langueux. Ces rencontres comptent en moyenne une dizaine de personnes. À l'ordre du jour, sont souvent revenus : le SAGE de la baie de Saint-Brieuc, les dossiers d'autorisation d'élevage soumis à enquête publique, les zones humides, les projets miniers...

Le groupe Trégor s'est réuni de façon plus occasionnelle en 2017. Il a été convenu par les adhérents de ce secteur que les rencontres auraient lieu désormais une fois par trimestre.

Le groupe local sur la Rance/Saint-Malo s'est finalement plutôt déporté sur le département de l'Ille-et-Vilaine pour ses rencontres ; même si les sujets costarmoricains y sont également abordés.

Outre les réunions des groupes locaux, plusieurs rendez-vous sont proposés tout au long de l'année afin d'œuvrer ensemble, de se former ou de s'informer. À chaque fois, l'occasion d'un moment de convivialité. Ont notamment été mis en place : des diffusions de film, un chantier d'entretien de cours d'eau, des ateliers de vigilance à l'égard des polluants intérieurs... Voir le détail de ces rendez-vous chapitre 5.

Les faits marquants

Qu'est-ce qu'on attend ? Marie-Monique Robin a répondu positivement à l'invitation de la Gambille (Biocoop de Saint-Brieuc) et d'Eau & Rivières de Bretagne pour présenter son dernier film « Qu'est-ce qu'on attend ? » en février. La salle de 300 personnes était comble. L'occasion d'échanger sur les initiatives positives mises en évidence dans ce film : régie municipale agricole, restauration collective bio, conserverie, traction animale... Une mine d'idée au sein desquelles s'inspirer.



Enquête publique : demande de régularisation de la COOPERL L'entreprise située à Lamballe (BV du Gouessant) demandait via une enquête publique la régularisation de ses activités et l'augmentation de ces rejets dans le milieu naturel. Suite au travail d'un petit groupe de bénévoles, nous avons pu déposer une contribution étayée à cette enquête. Le commissaire enquêteur s'en est inspiré et malgré son avis favorable, a posé 2 réserves. La première sera certainement la plus difficile à lever « *Il ne me semble pas admissible que les rejets d'eau dans le Truite (eaux osmosées + eaux de refroidissement + eaux pluviales) consomment la totalité de la marge d'acceptabilité du milieu récepteur, l'objectif de qualité défini par le SDAGE Loire Bretagne étant le Bon État écologique et physico-chimique. Je considère que cette réserve se justifie également par le fait que le Gouessant, dont la Truite est un affluent, se jette dans la baie de Morieux affectée par le phénomène des marées vertes.* »



L'année 2018 verra la suite de ce feuilleton ...

La fête des graines. Cette 12^{ème} édition s'est tenue le 3 décembre dernier à Belle-Isle-en-Terre. En plus du traditionnel troc de graines se déroulant principalement le matin, les 350 visiteurs ont pu découvrir d'autres vertus des graines. Trois conférences/ateliers ont ainsi ponctué la journée :

- Y. Guinard a animé un atelier pratique afin de découvrir les bienfaits des graines germées et tous les conseils pour les réaliser soi-même à la maison.
- J-L. Pichon a, quant à lui, présenté les principes du jardinage au naturel et de la permaculture, et répondu aux nombreuses questions des participants.
- Enfin F. Gazan clôturait la journée en présentant la filière blé noir bretonne.

Une journée riche d'échanges, de graines mais aussi de savoir-faire. Rendez-vous en 2018 !



Sexy le SAGE ? Pas facile d'expliquer ce qu'est un schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) encore moins de mobiliser le grand public à participer à une enquête publique le concernant. C'est pourtant le défi que s'était donné l'association pour le SAGE de la baie de Lannion. Soirées d'information, tractage sur le marché, apéro-débat... plusieurs rendez-vous ont été proposés pour aller à la rencontre du public. Promesse tenue : nous avons parlé du SAGE et des principales propositions que nous souhaitions y voir inscrites. Pour la participation à l'enquête le résultat est plus mitigé avec une soixantaine de déposition.



Des actions pédagogiques sur le Trieux et l'Ic. En 2017, 4 journées d'animations pour 8 classes ont été proposées aux écoles du bassin versant de l'Ic. L'action est le fruit d'un partenariat entre le Syndicat mixte environnemental du Goëlo et de l'Argoat et les associations De la Source à la Mer, Bretagne Vivante et Eau et Rivières de Bretagne. **L'objectif de cette opération est de faire découvrir la rivière et l'eau aux enfants du bassin-versant, pour qu'ils se l'approprient, première étape pour sa préservation.** Au menu : Cycle de l'eau, faune et flore de la rivière locale, c'est les pieds dans l'eau que les enfants ont pu découvrir la richesse de l'environnement si proche de leur école.



7.2. Les délégations Finistère

Stabilité des adhérents

En 2017, avec 339 d'adhérents individuels et 41 associations, la délégation du Finistère compte quasiment autant de membres que l'an passé. Parmi les nouvelles associations nous accueillons PASSAGES de PORSPODER, Gardons l'air de la Montagne d'Audierne (GAMA) de AUDIERNE, Association Radio Evasion du FAOU, et DIWALL ! MINES de LOPEREC. La présence de l'association est principalement structurée autour de ses deux délégations. Celle de Brest située à l'Espace associatif 6 rue de Pen ar Créac'h et celle de Quimper située au 71, rue Jacques Le Viol.

Faire ensemble

Salariés : Arnaud Clugery est animateur vie associative pour la moitié de son temps (en général, début de semaine à Brest et Quimper la seconde partie), l'autre moitié de son poste est consacrée à la coordination régionale de l'action associative. Mickaël Raguénès est éducateur à l'environnement rattaché à la délégation de Brest et sa seconde mission est la mise en œuvre du magazine et la gestion du portail Internet de l'association. Anouck Bonjean est l'éducatrice à l'environnement de la délégation de Quimper. Elle met en œuvre la convention d'animation du Sivalodet et une bonne partie des actions soutenues par le Conseil

général (intervention collèges, jeunes sur temps de loisir, événementiels,...). Estelle Le Guern qui occupe le poste de chargée de mission agriculture à mi-temps est aussi présente à Quimper les lundis, mardis et un jeudi sur deux.

Volontaires en service civique : la délégation de Brest a accueilli pour la 3ème année, à partir de décembre 2016 et jusqu'en juin 2017, Océane Dupas pour une mission d'aide au développement des groupes jeunes éco-volontaires du Pays de Brest, c'est Mathieu Briand qui lui a succédé à partir d'octobre. La délégation de Quimper a quant à elle bénéficié de l'appui de Guillaume Legrand-Lafoy jusqu'en juin 2017 puis de Antoine Rio-Cabello à partir de novembre.

Administrateurs et bénévoles : beaucoup de changement en 2017 avec le renouvellement des membres du CA au printemps. Jean Hascoet (Douarnenez) et Jean-Yves Piriou (Plabennec) succèdent à Jacques Primet (Quimper) dans la mission de délégué territorial (ils sont en binôme avec Arnaud dans l'animation de la vie associative de département). Jean-Yves représentant d'Eau et Rivières au CESER et pilote du réseau Eaux littorales est également devenu directeur de publication du magazine (il est à ce titre le binôme de Mickaël pour la mise en œuvre du magazine), Laurent Le Berre (Porspoder) a rejoint le Conseil en cours d'année. Bien qu'ayant quitté le CA à la fin de son mandat, Marie-Catherine Lecocq (Locquirec) est restée membre du CA de FNE.

Organisation et fonctionnement

Territoire d'eau Pays de Brest - La réunion des adhérents du secteur nord se tient à Brest le 1er mercredi des mois impairs de 18 à 20h à l'Espace associatif de Pen ar Crac'h elle est fréquentée par une quinzaine de fidèles. Plus au sud, Territoire d'eau Pays de Cornouaille - La réunion des adhérents du secteur sud se tient, elle, à Quimper le 1er mercredi des mois pairs de 18 à 20h à la maison des associations, Impasse de l'Odet, on y retrouve aussi régulièrement une douzaines de personnes. Côté groupe local, seul le groupe animé par Dominique Williams sur le BV Ellé Isole Laïta se réunit régulièrement à Tréméven, à noter l'émergence d'un petit groupe local sur le territoire de Morlaix Trégor. Enfin, un comité de pilotage départemental composé des membres représentant l'association dans les instances de dialogue environnemental (30 personnes environ) échange régulièrement des informations par courriel.

L'action éducative

L'action éducative est essentiellement portée en Finistère par Anouck Bonjean et Mickaël Raguénès et se fait au départ des deux délégations de l'association sur le département. Des partenariats tissés sur la durée dans les territoires, souvent grâce à l'action participative des bénévoles de l'association, permettent aux écoles de profiter « gratuitement » des animations. C'est le cas grâce au Conseil Départemental du Finistère essentiellement dans les collèges et lycées ; au Sivalodet où nous intervenons depuis 1997 sur des programmes pédagogiques de 4 séances ; à la Ville et la Métropole de Brest depuis 1991 dans le cadre de l'Aide au projet d'école pour les scolaires ou sur des évènements grand public tels que la Fête de la nature par exemple ; à Pays d'Iroise Communauté qui finance des séances depuis 20 ans et au Syndicat de Bassin de l'Elorn sur le territoire du SAGE de l'Elorn.

Retrouvez l'ensemble des actions des délégations du Finistère en vous rendant sur la page «Agir près de chez vous» du site et sur les pages Facebook des écovolontaires

www.facebook.com/ecovolontaire.brest

www.facebook.com/ecovolontaire.quimper

Les faits marquants

Mines d'or, arsenic et vieille dentelle. C'était au début de l'année 2017, deux permis de recherche minier étaient en consultation dont l'un sur le site de Lopérec qui avait déjà fait l'objet d'une exploration par le BRGM sur une veine aurifère. Avec l'association locale récemment constitué nous nous sommes payé une analyse des eaux d'exhaure... résultat 248 microgrammes par litre d'eau bien loin de la norme des 100. Cette information a fait la une de la presse locale et contribué à garnir par plus de 250 personnes, la salle de Braspart, réservée pour une conférence du Pr Picot et du collectif Stop mines 29 quelques jours plus tard. Depuis rien ne bouge mais les assos du collectif restent vigilantes.



Plage de Penfoul, bouillon de culture. A Landunvez la mobilisation contre la mégaporcherie Avel-vor à pris un autre tournant cet été 2017 avec successivement deux opérations qui ont fait jaser. Premier acte début août, alors que la plage est sous le coup d'une fermeture pour pollution bactériologique les membres des asso locales et d'Eau et Rivières procèdent à une distribution de tract. Deuxième acte quelques semaines plus tard, pour couper court au discours de la mairie qui n'y voit que des perturbations issues de l'assainissement, le collectif réalise un prélèvement et une analyse bactériologique qui démontrera que l'origine de celles-ci est humaine, bovine et porcine, il n'est alors plus possible de nier la responsabilité agricole dans ce dossier.



La Feuillée dit non aux épandages. Un projet d'extension d'un élevage avicole industriel : passage de 64.260 à 208.250 volailles, avec construction de deux nouveaux poulaillers et mise à jour du plan d'épandage des fientes produites a mobilisé l'association. 6 communes étaient concernées par les épandages mais c'est à La Feuillée, commune distante de 25 km, que la population a le plus vivement réagit. Dénonçant, un projet en contradiction totale avec les orientations du Parc d'Armorique ; Un collectif associatif (Vivre dans les Monts d'Arrée, Quoi de neuf à La Feuillée, ERB,...) a organisé plusieurs réunions publiques, une marche et une campagne de pétition. Au final, l'éleveur a retiré les 30 ha de La Feuillée de son plan d'épandage... et le commissaire enquêteur a donné un avis favorable.



Mégaporcherie, match retour au PSG

Le projet d'extension de 22 à 30 000 porcs sur deux sites à Plovan et Plogastel Saint Germain passé en enquête publique en 2016 avait reçu un avis défavorable fort bien étayé par la commissaire enquêtrice... qu'à cela ne tienne le Préfet et ses services volent au secours du pétitionnaire et trouvent le moyen de diligenter une nouvelle enquête au printemps 2017 qui se solde par un... avis favorable ! Les militants ne baissent pas les bras pour autant et la lutte continue avec la création d'un Collectif (le CAFUB) au sein duquel Eau et Rivières comme d'autres donne de la voix

MARCHE POUR DES FERMES A DIMENSION HUMAINE dans les pas de Per-Jakez HELIAS



7.3. La délégation Marches de Bretagne

En 2017, la délégation compte 226 adhérents individuels et 14 associations membres sur l'Ille et Vilaine. Pour la Loire-Atlantique c'est également le cas de 35 adhérents et 1 association. Au total c'est 14 adhérents de moins mais 2 associations de plus qu'en 2016, dont une association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique (AAPM). La Gaule Fougeraise nous a rejoints, tout comme trois autres associations (l'APEME, Au fil de l'Yaigne et Guignen sans compostage Industriel).

Fonctionnement de la délégation :

Le collectif d'animation de la délégation 35 comprenant la déléguée territoriale et les 5 administrateurs ERB appuie depuis un an le travail de l'animatrice territoriale Pauline Pennober. Elle est en charge de l'animation de la délégation pour 60 % de son temps et consacre le reste de celui-ci à l'animation de la commission SAGE et à la politique de l'eau. Les administrateurs sont au nombre de 5 : Marie Pascale Deleume, Emile Besneux, Guy Nogues, Jean Peuzin et Richard Giovanni, démissionnaire et remplacé par Marie Feuvrier à l'assemblée générale d'avril 2017, Denise Huard étant la déléguée territoriale.

Michel Riou est l'éducateur à l'environnement de la délégation. Ses interventions sont appréciées et les demandes de la part des divers partenaires sont importantes, notamment de la Collectivité Eau du Bassin Rennais, ce qui a conduit au recrutement d'une animatrice en CDD de 3 mois, Elodie Penhoat pour épauler Michel au premier trimestre 2017.

Anthony Martin, arrivé au poste de volontaire du service civique en décembre 2016 a été chargé de mettre en place un groupe de jeunes écovolontaires, de faire des animations sur la thématique des économies d'eau et de suivre les atteintes à l'environnement qui nous sont signalées. Bastien Aleci a pris le relais, comme service civique, en novembre.

La vie associative :

Durant l'année 2017, les adhérents de la délégation se sont réunis chaque premier mardi du mois (sauf en juillet et août). Ces réunions sont l'occasion pour les adhérents de se rencontrer et d'échanger sur divers sujets : actualités régionales, problématiques locales, compte rendu des bénévoles de leur participation au nom de l'association aux diverses réunions officielles, rappels techniques,... Ces réunions sont également l'occasion d'accueillir de nouveaux futurs adhérents.

Les bénévoles et salariés ont animé et participé à divers événements : Carrefour des Gestions Locales de l'Eau, fête du printemps à Pleurtuit, fête de la nature à Lassy, du champ à l'assiette à la Prévalaye, la fête des possibles à Rennes, Ille et Bio à Guichen,... En 2017, l'accent a été mis sur le soutien aux initiatives locales et aux groupes locaux. Des actions ont notamment été menées dans le Nord du département et ont permis de conforter le groupe local de Saint-Malo. Une première action d'échange et de structuration a aussi eu lieu sur les territoires de Nantes et de Fougères.

Les militant-e-s ERB ont aussi été présent-e-s sur le terrain et sont intervenus pour défendre les positions de l'association : inventaires cours d'eau et zones humides, opposition au projet de parc d'attraction Avalonys de Guipry-Messac, signalements de pollutions et demandes d'informations au Préfet et à la DREAL (carrières Beaucé, usine SOFIVO...).

La délégation est hébergée dans les locaux de la Maison de la Consommation et de l'Environnement de Rennes dont elle est adhérente. Dans ce cadre, ERB a participé à des actions inter-associatives, comme la « Fête des possibles » le samedi 23 septembre à Rennes, coorganisée avec Alternatiba, qui a rassemblé une trentaine d'associations pour des tables rondes le matin à la MCE, et des présentations et stands sur le mail François Mitterrand l'après-midi.

Les Formations des bénévoles :

Tous les mois (ou presque) ont été organisés des temps de formations dont l'objectif est de renforcer les connaissances des adhérents. Les adhérents ont ainsi pu découvrir les zones humides, la restauration hydro-morphologique des cours d'eau, le SAGE et les nouvelles gouvernances de l'eau, les causes et conséquences de la sécheresse, le lien entre les pesticides et la santé, la qualité de la vie piscicole en Ille et Vilaine....

Les faits marquants :

Programme « Ecod'eau » avec la Collectivité Eau du Bassin Rennais Initialement développé sur Rennes, ECODO est maintenant étendu à l'ensemble des 56 communes membres de la Collectivité Eau du Bassin Rennais. Ces animations sont assurées par Eau et Rivières de Bretagne et les Ptits débrouillards. Cette année, ce ne sont pas moins de 40 classes qui bénéficieront de ce programme. Dans ce cadre, Eau et Rivières a engagé une animatrice, Elodie Penhoat. Au terme des animations, une gourde Ecodo est remise à chaque élève.



La Journée sur l'Herbe A la fois fête et journée de sensibilisation à l'environnement et au jardinage, le 25 mars 2017 les rennais étaient invités à l'écocentre de la Taupinai sur le site de la Prévalaye, comme depuis quelques années, pour découvrir ce lieu, participer à une « Causerie » sur les enjeux de ce site. Beaucoup d'enfants qui connaissent l'écocentre par les activités d'éducation à l'environnement (menées pour certaines par Michel Riou) amènent leurs parents, et les bénévoles et salariés leur proposent de nombreuses activités.



Pesticides et qualité de l'air au programme du groupe local du pays de St-Malo. Le groupe local du pays de Saint-Malo agit pour la qualité de l'air et de l'eau. Les adhérent-e-s ont organisé plusieurs actions tout au long de l'année, dont une conférence sur les pesticides et la santé à Saint-Coulomb qui a été suivie par 200 personnes, des échanges avec les collectivités sur la qualité de l'air et de l'eau, un stand lors de la fête du printemps à Pleurtuit,... Cette forte mobilisation porte déjà ses fruits car, en 2017, suite aux demandes des associations, un suivi de la qualité de l'air a démarré au printemps 2017 au niveau du port de Saint-Malo.



Les écovolontaires au chevet des mares de l'Ille et Vilaine. Les écovolontaires du pays de Rennes sont intervenus tout au long de l'année 2017 pour se former sur la reconnaissance des zones humides et des espèces qui peuplent ces espaces. Ils ont mis en pratique ces connaissances par l'entretien d'une mare près de l'Ecocentre de la Taupinais à Rennes, qui servait de dépotoir public. Au total ils ont ramassé plusieurs brouettes de déchets. Ils ont aussi contribué à la création d'une mare à Vitré avec l'association Vitré Tuvalu (membre d'Eau & Rivières) en avril.



7.4 La délégation Morbihan

Une dynamique bénévole confirmée

Le nombre d'adhérents individuels en Morbihan a très légèrement reculé en 2017 (281 adhérents individuels, moins 10 adhérents par-rapport à 2016), alors que 1 nouvelle association nous a rejoint permettant de maintenir le nombre d'association adhérentes à 27.

Les bénévoles restent organisés en groupes locaux sur les bassins versants du département, avec des dynamiques variées : Blavet Amont à Pontivy (groupe qui cherche un nouveau correspondant local), Blavet Aval-Scorff autour de Lorient, Ellé-Isole-Laïta réunis à Tréméven (29), Golfe du Morbihan à Vannes (groupe qui cherche également un nouveau correspondant local), Ria d'Etel-Loc'h et Sal à Belz.

Certains de ces groupes se sont régulièrement réunis à l'initiative de leur « correspondant local », un adhérent ou une adhérente de mieux en mieux identifié/e.

Ces rencontres auxquelles sont conviés tous les adhérents et associations adhérentes, sont toujours l'occasion de créer du lien, de donner des nouvelles de l'activité régionale, de traiter les dossiers du territoire concerné (SAGE, enquêtes publiques, protection des zones humides, pollutions ponctuelles...) ou d'organiser des animations locales.

Rencontres départementales des adhérents

Organisées tous les deux mois à Auray. En 2017, le rythme a été parfois plus soutenu pour répondre à un besoin exprimé des adhérents pour parler plus concrètement de la vie associative et de la réorganisation de l'association. Jean-Pierre Le Lan a également présenté le travail sur les déchets, mené à l'association, réseau thématique qui renaît cette année.

Une équipe qui évolue

En 2017, administrateurs, délégués départementaux, salariées et volontaires en service civique ont permis d'animer la délégation :

*administrateurs : Annick Le Mentec de Locmariaquer ; Alain Bonnec d'Erdeven (président) ; Jacques Nève de Sérent (Trésorier)

*délégués départementaux : Jean-Paul Runigo de Kervignac et Jacques Nève de Sérent

*salariées : Céline Robert, éducatrice à l'environnement et Maëlle Turriès, animatrice-éducatrice territoriale

*volonLtaire : Charlotte Hebrard de janvier à août

Le poste nouveau, celui d'animateur-éducateur a été reconduit, Maëlle poursuit sa double mission dans le 56 (vie associative / éducation à l'environnement). La passerelle entre animation territoriale et éducation à l'environnement est plutôt appréciée. Maëlle partage son temps sur les bureaux de Lorient et de Vannes (une journée hebdomadaire de permanence le mardi).

Un travail de fond important

Les adhérents ont participé à plusieurs enquêtes publiques (6 en 2017) : de l'extension de la carrière de Cruguel, au SCOT du Pays de Lorient, en passant par l'extension de la ZAC de la Croix du Mourillon.

L'enquête publique est une étape fastidieuse de l'élaboration d'un projet, l'implication des adhérents montre leur pugnacité à décortiquer les volumineux dossiers d'étude d'impact, de plan de financement...Cette première étape avant le CODERST préfigure généralement notre combat juridique d'après-demain...! Ces enquêtes publiques sont aussi l'occasion pour les groupes locaux de se remettre autour de la table, de réfléchir ensemble et d'organiser des sorties terrain.

Les chantiers d'entretien des rivières ont continué sur le Scorff chaque jeudi et chaque dimanche, avec les associations locales dynamiques, Den Dour Douar et les Amis de la Rivière et en partenariat avec l'association d'insertion, L'Escale de Lorient.

Éducation à l'environnement : Cette année, 2331 élèves morbihannais répartis dans 47 établissements scolaires de maternelles, primaires et collèges ont été sensibilisés à la préservation de l'eau et des milieux aquatiques, mais aussi au jardinage au naturel. Céline Robert et Maëlle Turriès ont ainsi intervenu entre janvier et décembre dans 92 classes à l'occasion d'une ou de plusieurs séances d'éducation au développement durable dans les classes ou sur le terrain. Plusieurs territoires sont concernés : les villes de Lorient et Pontivy, les communes de l'Agglomération Lorientaise... mais aussi tout l'ouest du département : du Faouët à Vannes en passant par Radenac !

Les faits marquants

Projet inventaire des sources de Bretagne : Suite au travail réalisé sur le bassin versant de l'Ellé en 2016, un groupe de bénévoles a réalisé en partenariat avec l'association « Les Amis des Sources » une campagne de prospection des sources du Scorff en 2017 (40 journées de sortie terrain), ce qui a permis de réaliser un travail de mesure (pH, température, débit, particules par millions, piézométrie...) et d'inventaire. Il est prévu de poursuivre ce projet sur le Blavet en 2018. Il constitue un travail documentaire précieux et utile de connaissances sur lequel l'association pourra s'appuyer.



L'inventaire participatif des points d'eau patrimoniaux devient « Mission Fontaine »

Ce projet régional testé en 56 a pour objectif d'offrir un nouvel espace d'engagement à l'association en proposant de partir à la recherche du petit patrimoine de l'eau.

En novembre, Jean-Pierre Le Lan a organisé un événement de recherche de ce patrimoine lié à l'eau sur sa commune à Locoal-Mendon. Prétexte pour rechausser les chaussures de rando, en groupe, on repart sur les traces des usages de l'eau et c'est chouette !



Le Festival du Saumon à Pont Scorff

Superbe fête dédiée au saumon, immanquable pour notre délégation. Atelier concert'eau et fabrication de badges avec la faune aquatique, spectacles, jeux et découvertes nature autour du saumon sur tout l'espace du Bas Pont-Scorff. Cet événement a également été l'occasion d'engager la conversation entre les acteurs locaux du site et les adhérents, notamment concernant le projet de la Malterie et de la gestion du Moulin aux Princes.



La fête de la science à Pont Scorff

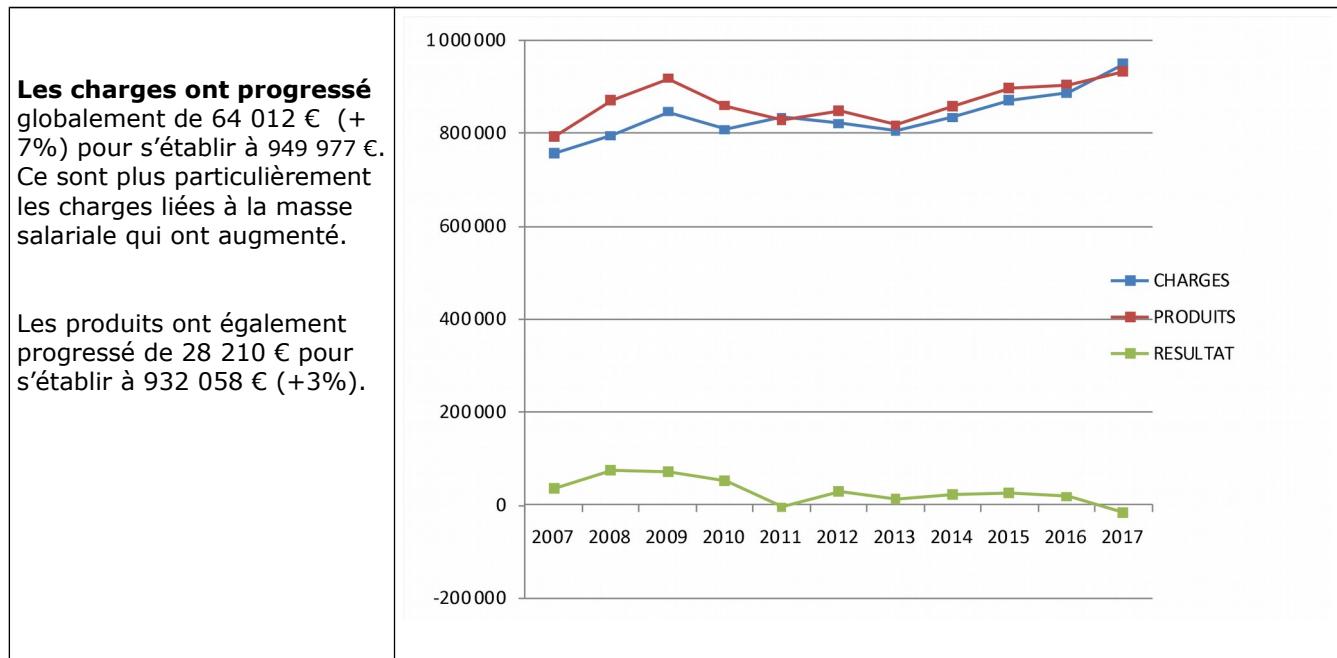
En partenariat avec Bretagne Grand Migrateur, une balade au fil du Scorff a été organisée avec d'autres acteurs pour créer tout un parcours parsemé d'ateliers sur la vie aquatique. Eau & Rivières était le premier arrêt avec un atelier sur la macrofaune aquatique



Rapport financier

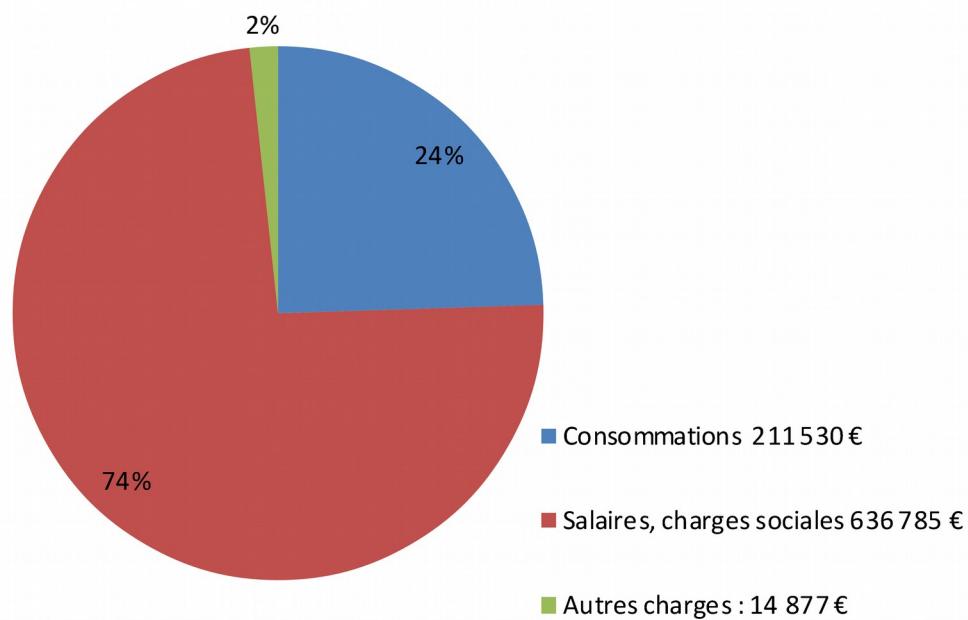
Le compte de résultat 2017, hors contributions volontaires, s'établit à 949 977 € pour les charges et présente un résultat très légèrement négatif de 17 919 € (2%). Ce résultat est dû pour l'essentiel à des charges qui ont progressé plus fortement que nos produits.

1. Les principales évolutions avec l'exercice 2016



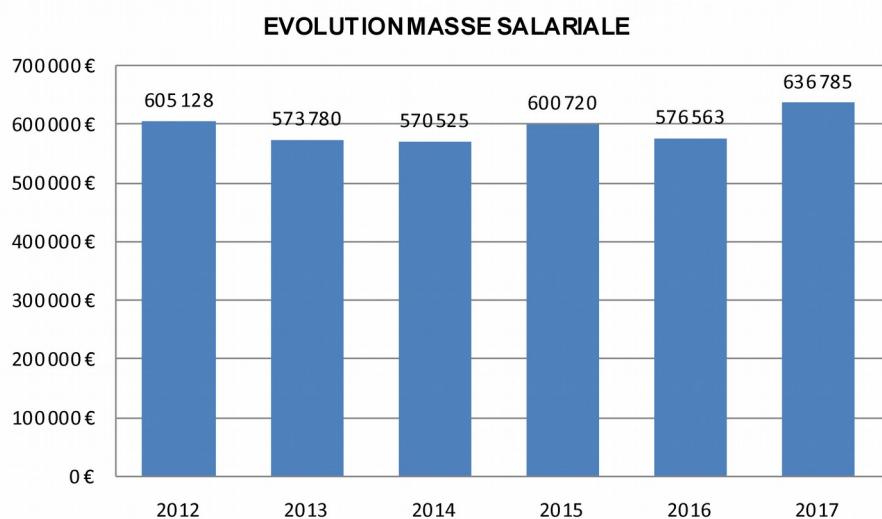
A – L'évolution des charges

REPARTITION DES CHARGES 2017



Une augmentation de la masse salariale de 67 000 € (+10,5 %):

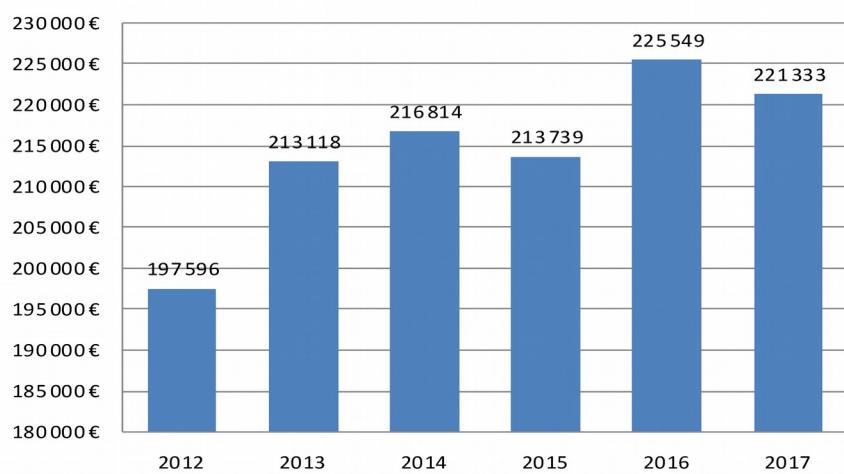
- Une augmentation de la provision retraites - sous provisionnement antérieur (+ 19 800 €);
- Rétablissement du poste AVA 35 non pourvu pendant 8 mois en 2016 (+ 14 900 €);
- Création d'un mi-temps EE en 56 par décision du CA du 5.9.2016 (+ 13 900 €);
- Une provision congés payés et RTT plus élevée qu'en 2016 (+20 525 €);
- Secrétariat : perte des aides à l'emploi (- 7 800 €);
- La baisse des contrat aidés (- 10 459 €);
- Augmentation liée à la convention collective et aux revalorisations.



Des consommations en baisse de 7 300 € :

- . Une baisse des charges de sous-traitance de la revue et des publications (- 8045 €);
- . Une baisse importante des charges de maintenance liées au site Internet (-9974 €);
- . Une baisse des charges locatives du siège passées de 15 000 € en 2016 (arriéré de 5 années) à 2474 € en 2017;
- . Des frais de déplacement en hausse de 10 000 € (7500 € frais salariés, 2000 € bénévoles);
- . Des achats pour la malle GASPIDO pour 11 974 €.

EVOLUTION DES CONSOMMATIONS

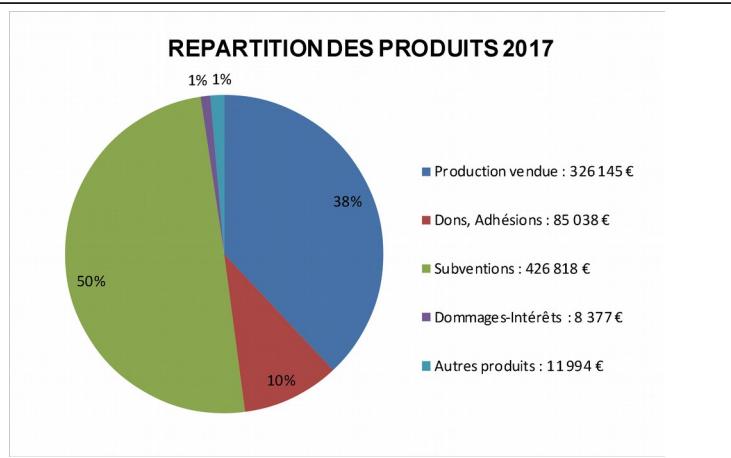


B) L'évolution des produits

1 – Des produits en augmentation de 27 553 € (+8,44 %) ;

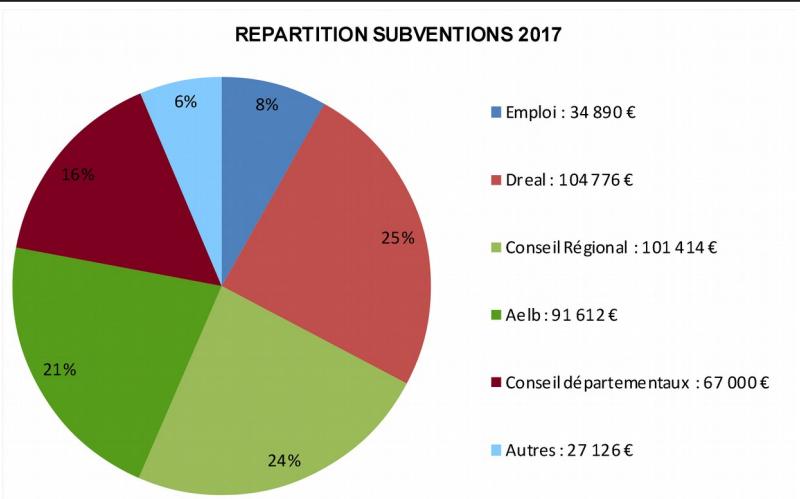
- . des augmentations** sur les animations (+ 55 492 € en 35, 56 et au Crir), l'aquarium (+ 1 800 €), et la location d'expos (+ 10 000 €);
- . des baisses** sur les animations (- 10 994 € en Finistère) et sur les projets pesticides (- 3 714 €)

REPARTITION DES PRODUITS 2017



2. Une stabilité des aides d'intérêt général

L'association est soutenue à travers deux grands type d'aides: des aides à emplois pour 34 890 € et des aides pour les missions et les projets. Ce soutien, relativement diversifié, représente 50 % des produits de l'association soit 426 818 € et il est équivalent à celui de l'an dernier. Cette apparente stabilité masque cependant deux éléments qui viennent s'annuler :
 - une baisse de 11 000 € du Conseil Régional (nouvelle méthode de calcul)
 - un meilleur taux d'achèvement des projets de l'année.
 L'aide des 134 collectivités locales qui soutiennent Eau & Rivières de Bretagne est stable à hauteur de 18 056 €.



3. Dons, adhésions et abonnements

- . Des dons en baisse de 17 206 € (mais 2016 avait vu un don exceptionnel de 20 000 €)
- . On observe également une baisse des abonnements 2 260 €
- . Les dons kilométriques des bénévoles en hausse de 1 831 € et les dons des bénévoles présents au Ceser sont stables (8 000 €)
- . Légère augmentation des adhésions de 1 442 €

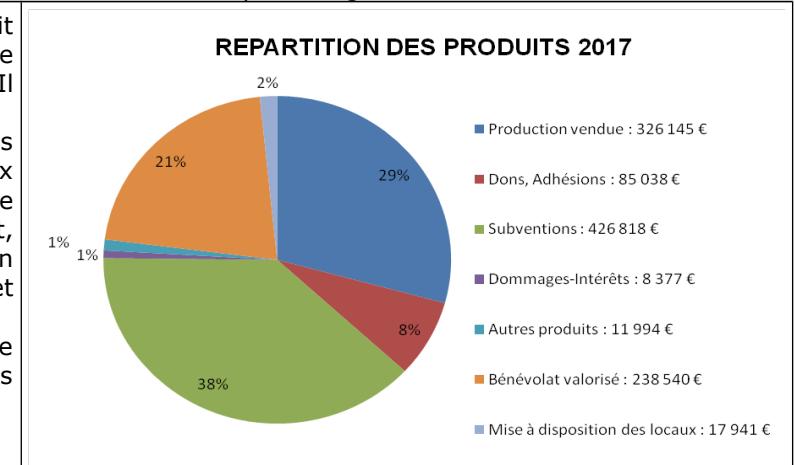
Augmentation du mécénat :

Les ressources de mécénat sont passées de 1 500 € en 2016 à 10 950 € en 2017.

Les contributions volontaires :

Elles comprennent l'implication des bénévoles et les mises à disposition gracieuse de locaux.

La mobilisation des bénévoles se traduit également en matière comptable, c'est ce qu'on appelle le bénévolat valorisé. Il représente 238 000 € en 2017. Nous tenons à remercier tous les bénévoles, qui œuvrent à tous les niveaux pour amplifier notre action de veille citoyenne. Cette implication bénévole est, dans ces comptes, sous évaluée en raison des difficultés à rassembler les données et d'un taux trop faible de valorisation. Il conviendra en 2018 de réinterroger le taux et la méthode de recueil des données pour coller au mieux à la réalité.



Le résultat global de l'année est négatif de 17 919 € contre un résultat positif de 17 883 € en 2016. Outre les éléments précédemment présentés, l'exercice se caractérise par un résultat d'exploitation négatif de -26 035 € (contre -2 216 € en 2016) et un résultat exceptionnel également en baisse (- 5 500 € de dommages et intérêts).

Les bilans présentés en annexe font apparaître des fonds associatifs (réserves) à hauteur de 834 403 euros.

Les comptes de l'association ont donné lieu, comme prévu par la réglementation, à un examen par le commissaire aux comptes. Ils ont été certifiés « **réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association** ».

Nous remercions ici tous les mécènes qui par leurs aides participent à la défense de l'environnement ainsi que les associations qui font le choix de nous verser, en partie ou totalité, leurs fonds lors de leur dissolution. Nous adressons nos remerciements à Madame Conan de Fiducial pour son intervention d'expertise comptable, ainsi que Madame Imbert notre commissaire aux comptes et Madame Lemoine du cabinet Cohesio, en charge de la certification des comptes.

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2017	Net au 31/12/2016
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, licences, marques ...	999	999		
Fonds Commercial (1)				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels, outillage	34 921	29 013	5 907	2 958
Autres	116 980	86 994	29 986	6 046
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participation				
Titres immo. de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	1 008		1 008	8
Prêts				
Autres	800		800	800
Total	154 707	117 006	37 701	9 811
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, approvisionnement	2 850		2 850	
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis	44 991	37 372	7 619	2 616
Marchandises	2 365		2 365	2 099
Avances & acomptes versés sur command				100
Créances (3)				
Créances usagers et comptes rattachés	11 961		11 961	59 561
Autres	160 247		160 247	144 911
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	907 185		907 185	927 077
Charges constatées d'avance (3)	2 168		2 168	1 307
Total	1 131 767	37 372	1 094 395	1 137 671
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remb. des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	1 286 474	154 379	1 132 095	1 147 482
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	Net au 31/12/2017	Net au 31/12/2016
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatif sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves	852 322	834 439
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-17 919	17 883
Autres fonds associatifs		
- Fonds associatif avec droit de reprise		
. apports		
. legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		
. résultats sous contrôle de tiers financeurs		
- Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
- Subv. d'investis. sur des biens non renouvelables par l'organisme		
- Provisions réglementées		
- Droits des propriétaires (Commodat)		
Total	834 403	852 322
PROVISIONS		
Provisions pour risques		21 174
Provisions pour charges	111 975	67 555
Total	111 975	88 729
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		1 524
Total		1 524
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	31 490	48 302
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 677	38 797
Dettes fiscales et sociales	97 794	79 540
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		644
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)	25 757	37 625
Total	185 718	204 908
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	1 132 095	1 147 482
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
ENGAGEMENTS DONNES		

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	du au	01/01/2017 31/12/2017	% PE	du au	01/01/2016 31/12/2016	% PE	Var. en val. annuelle	
							en euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :								
Ventes de marchandises		7 253	0,79		6 332	0,72	921	14,55
Production vendue (biens et services)		318 892	34,85		292 260	33,12	26 632	9,11
Montant net du chiffre d'affaires		326 145	35,64		298 592	33,83	27 553	9,23
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation		442 196	48,32		451 431	51,15	-9 235	-2,05
Reprises sur prov. et amort, transfer		60 289	6,59		34 158	3,87	26 131	76,50
Cotisations		29 159	3,19		27 717	3,14	1 442	5,20
Autres produits		57 311	6,26		70 605	8,00	-13 294	-18,83
Total		915 100	100,00		882 502	100,00	32 597	3,69
CHARGES D'EXPLOITATION (2) :								
Achats de marchandises		1 671	0,18		1 656	0,19	15	0,88
Variation des stocks		-265	-0,03		8 669	0,98	-8 934	-103,06
Achats de matière pre. et autres approv		11 339	1,24				11 339	#####
Variation des stocks		-7 992	-0,87		-4 619	-0,52	-3 373	-73,03
Autres achats et charges externes		208 721	22,81		221 083	25,05	-12 363	-5,59
Impôts, taxes et versements assimilés		26 339	2,88		22 389	2,54	3 950	17,64
Salaires et traitements		452 731	49,47		397 658	45,06	55 073	13,85
Charges sociales		158 646	17,34		144 623	16,39	14 022	9,70
Dotations aux amort. et aux prov.								
- Sur immobilisations : dot. aux amort.		7 700	0,84		10 132	1,15	-2 433	-24,01
- Sur immobilisations : dot. aux dép.								
- Sur actif circulant : dot. aux dép.		37 372	4,08		37 233	4,22	140	0,38
- pour risques et charges : dot. aux prov		44 420	4,85		45 767	5,19	-1 347	-2,94
Subventions accordées par l'associatio								
Autres charges		454	0,05		126	0,01	328	260,55
Total		941 134	102,85		884 718	100,25	56 416	6,38
Résultat d'exploitation		-26 035	-2,85		-2 216	-0,25	-23 819	#####
Quote-parts de résultat sur op. en commun								
Excédent ou déficit transféré								
Déficit ou excédent transféré								
Produits financiers								
De participation								
D'autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés		6 582	0,72		7 413	0,84	-832	-11,22
Reprises sur prov. et dép. transf de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions de V.M.P								
Total		6 582	0,72		7 413	0,84	-832	-11,22
Charges financières								
Dotations aux amort. et dép. et prov								
Intérêts et charges assimilées								
Différence négatives de change								
Charges nettes sur cession de V.M.P.								
Total								
Résultat financier		6 582	0,72		7 413	0,84	-832	-11,22
Y compris :								
Redevances de crédit-bail mobilier								
Redevances de crédit-bail immobilier								
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs								
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs								
(3) Dont produits concernant les entités liées.								
(4) Dont intérêts concernant les entités liées.								

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	du au	01/01/2017 31/12/2017	% PE	du au	01/01/2016 31/12/2016	% PE	Var. en val. annuelle	
							en euros	%
RESULTAT COURANT		-19 453	-2,13		5 197	0,59	-24 650	-474,31
PRODUITS EXCEPTIONNELS :								
Sur opérations de gestion				229	0,03		-229	-100,00
Sur opérations en capital		10 377	1,13	13 704	1,55		-3 327	-24,28
Reprises prov. et dép. et transf de c								
Total	10 377	1,13		13 932	1,58		-3 555	-25,52
CHARGES EXCEPTIONNELLES :								
Sur opérations de gestion		8 088	0,88				8 088	#####
Sur opérations en capital		55	0,01	350	0,04		-295	-84,26
Dotations aux amort. et dép. et aux prov								
Total	8 143	0,89		350	0,04		7 793	#####
RESULTAT EXCEPTIONNEL		2 234	0,24		13 582	1,54	-11 348	-83,55
Participation des salariés aux résultats								
Impôts sur les bénéfices		699	0,08	897	0,10		-197	-21,98
SOLDE INTERMEDIAIRE		-17 919	-1,96		17 883	2,03	-35 802	-200,20
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs								
Engagements à réaliser sur des ressources affectées								
TOTAL DES PRODUITS		932 058			903 848		28 210	3,12
TOTAL DES CHARGES		949 977			885 965		64 012	7,23
EXCEDENT OU DEFICIT		-17 919	-1,96		17 883	2,03	-35 802	-200,20
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES								
Produits								
Bénévolat		238 540			310 171		-71 631	-23,09
Prestations en nature		17 941			15 386		2 555	16,61
Dons en nature								
Total	256 481			325 557			-69 076	-21,22
CHARGES								
Secours en nature								
Mise à disposition gratuite de biens et services		17 941			15 386		2 555	16,61
Personnel bénévole		238 540			310 171		-71 631	-23,09
Total	256 481			325 557			-69 076	-21,22

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

BUDGET PRÉVISIONNEL 2018

NATURE	POSTE	RECETTES	CHARGES
CHARGES	Matières premières (variation de stock)		- 4 500
	Fournitures non stockables		17 780
	Fournitures administratives		7 052
	Autres fournitures		1 700
	Locations		26 277
	Entretien		5 274
	Assurances		10 000
	Documentation		714
	Honoraires		21 640
	Publicité & Publication		37 648
	Déplacements		64 000
	Frais postaux		12 052
	Télécommunications		8 500
	Services bancaires		1 000
	Divers		4 541
	Dotations aux amortissements		16 068
	Impôts		700
	Service civique et stagiaires		6 600
	Provision		45 000
	Charges de personnel		698 081
TOTAL CHARGES		980 145	
PRODUITS	Marchandises	47 500	
	Animations	334 060	
	Etat CPO/DREAL	102 000	
	Région CPO	110 000	
	Département	84 500	
	Commune	22 200	
	Agence de l'eau CPO	80 946	
	Services civiques	5 000	
	Publicité	1 200	
	Adhésions/Abonnements/Dons/Mécénat	97 000	
	Revenus VMP	3 000	
	Dommages et intérêts	12 000	
	Crowdfunding	6 000	
	Emploi d'intérêt général	5 000	
	Insuffisance provisionnelle	69 739	
TOTAL PRODUITS		980 145	
Bénévolat		238 540	238 540
Locaux mis à disposition		17 941	17 941
TOTAL		1 236 626	1 236 626

ANNEXE

ANNEXE

Dialogue environnementale

Tableaux de participation

Tous les ans les délégations territoriales mettent en œuvre un tableau de bord de suivi des réunions de commissions auxquelles participent de nombreux bénévoles de l'association. Ce tableau de bord, même incomplet et inférieur à la réalité des participations engagées par l'association, permet néanmoins de mesurer l'importance de l'engagement de l'association dans le dialogue environnemental. En 2017 c'est donc plus de 600 réunions recensées ci-après, qui ont mobilisé un investissement bénévole évalué à près de 2500 heures de présence et presque autant de préparation et déplacements.

Niveau	Dép	Commission	Localisation	Instance	Représentants	Dates
BV / Régional	22	SAGE	Baie de Saint-Brieuc	CLE, bureau de la CLE,	Célestin Le Roux	02/06, 07/07, 20/10, 27/10
BV / Régional	22	SAGE	Baie de Saint-Brieuc	Groupe de travail zones humides	D. Le Goux	20/03, 09/05, 14/12
BV / Régional	22	SAGE	Argoat-Trégor-Goelo	CLE, bureau de la CLE,	G. Huet	12/01, 06/02, 14/02, 07/06, 09/10, 13/12, 15/04, 10/05, 15/06, 25/10
BV / Régional	22	SAGE	Baie de Lannion	CLE, bureau CLE	P. Desclaud	19/05, 29/05, 27/06, 07/07, 21/07, 29/09, 03/11, 21/11, 05/12, 08/12
BV / Régional		SAGE	Arguenon-Baie de la Fresnaye	CLE, bureau CLE	M. Barbu	22/06, 07/07, 25/10 (Abs)
BV / Régional		SAGE	Rance Frémur Baie de Beaussais	CLE, bureau CLE	A. MACQ	30/01, 14/04, 19/05, 07/07, 22/09, 10/11, 13/12
BV / Régional	22		Région	Arrêtés préfectoraux personnes vulnérables	D. Le Goux	19/05, 17/07
BV / Régional	22	Ecophyto 2018	Région	Commission agronomie	J-J Lohéac, C. Prigent, D. Le Goux	24/05, 16/10
BV / Régional		Ecophyto 2018	Région	Commission indicateurs & JEV	D. Le Goux	19/01,01/12
BV / Régional		CRSA	Région		P. Loisel, I. Rihouay-Jaffré	22/03, 30/03, 29/06, 26/10
départemental	22	CODERST	Préfecture 22		P. Derouillon, D. Le Goux	18/04, 28/04, 19/05, 22/05, 23/06, 30/06, 21/07, 28/07, 22/09, 29/09, 19/10, 20/10, 21/11, 24/11, 19/12, 22/12
départemental	22	CDPENAF	Préfecture 22 / DDTM		JF Mordrel et D. Le Goux	14/10
départemental	22	Concertation sur les arrêtés pesticides	Préfecture 22		D. Le Goux, J-L Pichon	09/06
départemental	22	Comité sécheresse	Préfecture 22		D. Le Goux	09/05
local	22	Natura 2000	Quénécan, Poulancré, Liscuis, Daoulas	Copil	G. Camberlein	27/11
local	22	Natura 2000	Landains Kerchouan Lorge	Copil	G. Camberlein	04/12, 12/12
local	22	CLIS	Lamballe	Festival	B. Calfort	29/06

local	22	CCSPL	GP3A		H. Musse	03/10, 23/10
local	22	Commission de suivi dragage port Pontrieux	Saint-Brieuc	DDTM	Copains du Trieux	11/09
local	22	PLUi Dinan Agglo	Dinan		A. MACQ	29/09
local	22	CSS	Plouvara	SECANIM	D. Le Goux	04/10
local	22	Réunion publique d'information sur le barrage de Pont-Rolland	Morieux		C. Le Roux, Y. Pucher	21/03
local	22	Conseil de développement	Loudéac		Nicolas Querré	27/04
local	22	Association Vallée du Léguer	Belle-Isle-en-Terre	Assemblée générale	J-L Pichon	19/06
local	22	CTS Pontivy-Loudéac			J. Moizan	19/05
local	22	CTS Lannion-Guingamp-Saint-Brieuc			D. Le Goux	19/05
local	22	Comité de concertation du barrage de Saint-Barthélémy et du Gouët aval	Saint-Brieuc		C. Dubos	10/02, 22/06, 29/06
local	22	CTS Dinan – Saint-Malo	Dinan – Saint-Malo	Plénière	A. Houitte	15/09, 30/11
local	22	SCOT Trégor	Lannion		P. Saint-Aubin	25/09, 20/11
local	22	Aménagement Plan d'eau Ville Gaudu	Lamballe	Réunion publique	Y. Pucher, B. Calfort	23/11
local	22	Gestion retenue Rophemel	Caulnes		A. Macq	22/02, 11/04, 24/05

Niveau		Commission	Localisation	Instance	Représentants	Dates
BV / Régional	29	SAGE	Bas Léon	CLE	JY Piriou	27/06
BV / Régional	29	SAGE	Elorn	CLE	F Oppermann, A Clugery	28/6, 20/9, 30/9, 08/12
BV / Régional	29	SAGE	Ellé Isole	CLE et Groupes de travail	JL Le Dellou, D Williams, D Gonthier,	3/4, 27/9
BV / Régional	29	SAGE	Léon Trégor	Groupes travail	Philippe Serre, A Clugery, MC Lecocq	28/02
BV / Régional	29	SAGE	Odet	CLE + Bureau + grpe W	A Perron,	28/01, 30/01, 31/01, 20/03, 26/06, 09/10, 25/10, 23/11, 09/11, 15/11, 04/12, 13/12
BV / Régional	29	SAGE	Ouest cornouaille	CLE + Bureau + grpe W	E Kerloc'h	23/3
BV / Régional	29	SAGE	Aulne	CLE et Bureau Commission	J Primet	09/02, 31/03, 12/05, 16/06, 19/06 03/10
BV / Régional	29	SAGE	Sud Cornouaille	CLE et Bureau	H. Meignen	11/01, 28/02, 07/03, 20/03, 31/03, 06/07, 18/12
BV / Régional	29	SAGE	Baie de Douarnenez	EPAB	Nicole Le Gall, J Hascoet	31/01, 28/3, 6/6
BV / Régional		CESER Bretagne	Rennes	commission ATE, section Mer et Littoral, section Prospective, plénières	Jean Yves Piriou	44 réunions
BV / Régional	29	Copil Aber Wrac'h et	Lesneven	Syndicat des	Jean Yves	14/11, 08/12

		Aber Benoit et Quillimadec		eaux Bas Léon et EPCI Léon	Piriou	
départemental	29	CODERST	Quimper	Préfecture	MS Pérénou, AF Calderon	19/01, 16/02, 16/03, 20/04, 18/05, 15/06, 20/07, 21/09, 19/10, 22/11, 14/12
départemental	29	CDOA	Quimper	DDTM	JJ Loheac, E Le Guern	27/6
départemental	29	Plan départemental déchets et groupes de travail	Quimper/Le Faou	SYMEED	B Pichard,	10/02, 27/04, 19/09, 7/11, 19/12
départemental	29	Groupe départemental ZH	QUIMPER	CD 29	A Clugery	17/10
départemental	29	CDPENAF	QUIMPER	DDTM	Gérard Duigou	27/9
départemental	29	Parc Marin Iroise	Le Conquet	Conseil de gestion	Jean Hascoet, Nicoel Le Gall	7/02, 23/11
départemental	29	des cultures marines – 29 sud	QUIMPER	DDTM	D Gonthier	07/03, 16/11
départemental	29	Rdv des partenaires de l'éducation à l'environnement	Quimper	CD 29	Anouck Bonjean	20/12
départemental	29	Conseil administration MAB	Daoulas	MAB	A Postollec	27/03, 15/05, 02/10
local	29	Comité de suivi	Port Conquet	Mairie Le Conquet	A Madec	4/03
local	29	SPL	BREST	Eau du Ponant	A Madec	10/02, 27/04, 19/09
local	29	CCSPL eau et assnt, port	QUIMPER co	EPCI	S. Grevet	06/06, 20/06, 04/07, 06/07, 17/11
local	29	CCSPL (SPANC, Déchets et transports)	Quimperlé	Quimperlé Co'	D. Tanguy	21/06,
local	29	CLIS	Site nucléaire	Ile longue Brest	A Madec	13/06, 29/11
local	29	CTMA	Aber Ildut	CCPI	E Lefin	15/10
local	29	CTMA	Rivières Brest	BMO	F Oppermann	15/09
local	29	CSS Mâchefer	Plabennec	Sous pref de Brest	A Madec/piriou	22/06
local	29	CSS incinérateur	IUOM	Sous pref de Brest	S Penven	22/06
local	29	CSS incinérateur	IUOM	Briec	A Kerdranvat	20/10
local	29	CLI	Nucléaire Brennilis	CG 29	AF. Calderon, JJ Lohéac	27/2, 25/4, 3/7, 27/11, 14/9, 16/10
local	29	Natura 2000	Vallée de l'Aulne	EPAGA	Géraldine Guérin	13/04
local	29	Natura 2000	baie de Morlaix/Douron	SS Prèf'	Marie-Catherine Lecocq	25/07
local	29	Natura 2000 Rade de Brest-Estuaire de l'Aulne -	Chateaulin	Prefecture maritime	A. Postollec	10/02, 14/12
local	29	Pays de Brest	BREST	Conseil de développement	JY Piriou, M Stéphan	17/01, 22/02, 01/03, 11/04, 27/04, 03/05, 02/06, 29/06, 13/07, 05/10, 09/11.
local	29	Comité de suivi du port de Brest	BREST	Région Bretagne	J. primet,	20/07
local	29	SCOT Pays de Brest	GUIPAVAS, Landerneau, LRK	ADEUPA	F Opperman, JY Piriou, A Clugery	18/10,

Niveau		Commission	Localisation	Instance	Représentants	Dates
Régional	35	SAGE	Couesnon	CLE	R. Giovanni, G. Bourel	05/09, 13/06, 21/03, 12/10, 21/12
Régional	35	SAGE	Sélune	CLE	J-Y. Simon	04/07,
Régional	35	SAGE	Côtiers Ouest Cotentin	CLE	J-Y. Simon	
Régional	35	SAGE	Rance Frémur Baie de Beaussais	CLE	Alain Macq	30/01, 14/04, 19/05, 27/06, 07/07, 22/09, 10/11, 13/12
Régional	35	SAGE	Bassins Côtiers de la Région de Dol-de- Bretagne	CLE	Daniel Noël, M. Feuvrier	15/11, 11/10, 15/03,
départemental	35	Contrat territorial de bassin-versant	Flume	Comité de pilotage	J. Peuzin, R. Giovanni	04/07, 16/11
départemental	35	Contrat territorial de bassin-versant	Seiche	Comité de pilotage	J. Théaudin	18/12
départemental	35	Contrat territorial de bassin-versant	Semnon	Comité de pilotage	T. Rinfray	27/11
départemental	35		Rennes	CODERST -	A. Maudet, Paul Pegeaud, JF Piquot	23/05, 12/09, 04/07, 14/03, 10/10, 25/04, 21/02
départemental	35	Comité sécheresse	Rennes	DDTM	J. Théaudin, P. Pennober	03/04, 13/06, 13/07, 30/08, 04/10
départemental	35	Comité Consultatif de l'Environnement	Rennes	Conseil Département al	P. Pegeaud	26/06
départemental	35	CCA	Rennes	Méthanisation	P. Pegeaud	26/06
départemental	35	CDAC	Rennes		P. Pegeaud	28/01, 13/02, 27/02, 08/03, 03/04, 04/04, 18/05, 31/05, 17/07, 24/07, 25/09, 11/10
départemental	35	CDOA	Rennes	DDTM	PP Jean, J. Peuzin	26/09,
départemental	35	CDPENAF	Rennes	DDTM	J. Peuzin	07/11, 03/10, 05/09, 04/07, 06/06, 02/06, 11/04, 07/03, 07/02, 10/01
local		Conseil de Développement	Guichen	Pays des Vallons de Vilaine & Comité Unique de Prog°	M. Vigne, E. Besneux	09/01, 26/01, 06/02, 07/02, 06/03, 08/03, 16/03, 03/04, 04/04, 13/04, 10/05, 07/06, 12/06, 28/06, 05/07, 04/09, 11/10, 17/11
local	35	Conseil de Développement	Rennes	CODEV- commission développeme nt du pays de Rennes - CA	C. Desbois, M-P Deleume	05/04, 15/05, 14/06, 04/07, 11/09, 13/09, 21/09, 26/09, 09/10, 08/11, 13/11, 14/11, 27/11, 07/12, 12/12, 20/12
local	35	CCSPL	Rennes	CCSPL ville de rennes	MP Deleume	12/12, 15/05
local	35	CCSPL	Rennes Métropole	conseil d'exploitation régie assai nissement	P-P Jean et E Besneux	03/02, 23/0, .04/05, 08/06, 06/07, 06/09, 29/09, 09/11, 14/12
local	35	CCSPL	Collectivité Eau du Bassin Rennais		J. Theaudin et P-P Jean	19/01, 20/02, 28/03, 03/04, 27/06, 12/09, 07/12

local	35			gestion retenue de Rophémol	A. Macq	22/02, 19/04, 24/05
local	35	Commission de Suivi de Site	Javené	CHIMIREC	P. Pegeaud, D. Huard	10/02
local	35	Commission de Suivi de Site	La Dominelais	Centre Enfouissement	P. Pegeaud	01/06, 12/10
local	35	Commission de Suivi de Site	Rennes	CET des Gayeulles	P. Pegeaud	05/07
local	35	Commission de Suivi de Site	Rennes Villejean	SOBREC	P. Pegeaud	27/01
local	35	Commission de Suivi de Site	Taillis	TRANSELI	P. Pegeaud	30/06
local	35	Commission de Suivi de Site	Vitré	SMICTOM	P. Pegeaud, D. Huard	14/03
local	35	Comité Consultatif de l'environnement	Dinard	de l'aéroport de Rennes- Dinard	P. Pegeaud JF Piquot	10/11
Régional	35	Comité Agro-Ecologie MAEC-Bio	Rennes	Conseil Régional – DRAAF	Jean Peuzin Estelle Le Guern	02/02
régional	35	CESER	Rennes	Région Bretagne	MP Deleume	60 réunions
Régional	35	Programme d'Action Directive Nitrates	Rennes	DRAAF	J.-F. Piquot, MP Deleume	26/06
Régional	35	Santé	Rennes	groupe de travail EAU	J.-F. Deleume	19/10
Régional	35	Comité de pilotage ARS	Rennes	Etude Médicaments dans les eaux	J.-F. Deleume	19/10
Régional	35	Plan Régional Santé Environnement	Rennes	groupe de travail épidémiologie	J.-F. Deleume	5/05
Régional	35	Plan Régional Santé Environnement	Rennes	Comité de pilotage	J.-F. Deleume	05/05
Régional	35	CBEMA – Conférence Bretonne sur l'eau et les milieux aquatiques	Rennes		MP Deleume, P Pennober, G Huet	05/01 18/10
régional	35	arrêtés préfectoraux pesticides et pop° vulnérables	Rennes	DRAAF	G. Huet, JF Deleume	19/05

Niveau	Dép	Commission	Localisation	Instance/Pilo te	Représentants	Date
Régional		Schéma régional des Carrières - Comité de pilotage	Rennes	DREAL Bretagne	D. Avelange, D. Williams (XP Boulanger, R. Rose)	10/02
Régional		Commission des carrières	Rennes	DREAL Bretagne	D. Williams	07/09
Régional		CRSA - Commission Régionale de la Santé et de l'Autonomie	Rennes	ARS Bretagne	P. Loisel (suppléant)	30/03
Régional		Comité de pilotage de l'expérimentation d'offre de compensation	AFF	DREAL Bretagne	E. Dervieux	28/03
Régional		Commission consultative d'élaboration et de suivi du Plan Régional	Rennes	Conseil Régional de Bretagne (CCES-	S. Courtel, JP Le Lan, A. Le Mentec	20/01, 14/03, 21/03, 16/05, 11/05, 04/10, 10/11

		de Prévention et de Gestion des Déchets		PRPGD)		
Régional		Conférence Bretonne sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (CBEMA)	Rennes	Conseil Régional de Bretagne	E. Dervieux	05/01
Régional		Conseil Maritime de façade Nord Atlantique – Manche Ouest (CMF NAMO)	Rennes	DIRM NAMO	H. Girard	10/02, 26/03, 05/07, 26/10
Régional		Commission Régionale Mer et Littoral (CRML)	Rennes	Conseil Régional de Bretagne	H. Girard	03/03, 18/10
départemental	56	CODERST	Vannes	Préfecture du 56	JP. Le Lan, JP Runigo	10/01, 03/02, 02/03, 15/03, 06/04, 08/06, 06/07, 09/11,
départemental	56	Commission d'attribution et de suivi des commissaires enquêteurs	Vannes	DDTM 56	M. Péron	24/11
départemental	56	Commission départementale de la nature, des paysages et des sites - Formation spécialisée "carrières"	Vannes	DDTM 56	D. Williams (XP Boulanger, R. Rose)	07/09
départemental	56	Comité de suivi des produits de dragage des ports du Morbihan-Est	Vannes	Préfecture 56	H. Girard, M. Le Mauff	26/09/17
départemental	56	Comité de suivi des produits de dragage des ports du Morbihan Ouest / Rade de Lorient			P. Rabin, B. Audren	13/09
départemental	56	Commission départementale des espaces naturels, de l'agriculture et de la forêt (CDPENAF)	Vannes	DDTM 56	R. Rose (Daniel Clabecq)	31/01, 28/02, 29/03, 25/04, 31/05, 21/09 17/10, 14/11 12/12/17
départemental	56	CDOA – commission départementale d'orientation agricole	Vannes	Préfecture	R. Kermagoret (PSimonneaux, E. Le Guern)	03/01
Niveau BV	56	SAGE – CLE et Bureau	Blavet	Syndicat du SAGE Blavet	JP Guidevay	20/02, 01/05, 25/10, 30/11, 27/03, 01/06, 07/06, 05/10
Niveau BV	56/ 29	SAGE – CLE Bureau GT	Ellé-Isole-Laïta	SMEIL	JL Le Delliou, P. Phelipot, D. Williams, C. Janno	13/06, 27/09, 15/06, 27/02, 23/06, 09/11, 16/11, 03/04, 06/06, 19/09, 17/05
Niveau BV	56	SAGE – CLE et Bureau	Scorff	Syndicat Vallée du Scorff	JY Bouglouan	30/01, 25/04, 23/06, 30/01, 23/12
Niveau BV	56/ 44/ 35.. .	SAGE – CLE et bureau Commission Natura 2000, qualité d'eau, emvasement, navigation durable	Vilaine	EPTB Vilaine	E. Dervieux (J. Cudennec, com ^o)	02/03, 05/04, 30/11, 02/02, 06/04, 04/05, 01/06, 12/09, 05/10, 07/12, 13/03, 23/03, 18/04, 20/05, 30/06, 06/07, 25/07, 23/11, 01/12,
Niveau BV	56	SAGE – CLE	Golfe du Morbihan et Ria d'Etel	Syndicat Mixte Loc'h et Sal	A. Bonnec	05/12
local	56	Comité syndical	Scorff	Syndicat du bassin du Scorff	JY Bouglouan, B Audren, JP Allot, M Caignec, C. Basso, R. Poignant	21/12

local	56	Contrats de bassin versant (6) – COPIL suivi	Oust	Syndicat Mixte GBO	E. Le Brun, J. Nève, N. Josse, E. Dervieux	20/01, 31/01, 6/02, 06/03, 19/07, 12/10, 17/10, 24/10, 18/10, 06/11, 08/11, 10/11,
local	56	Contrat de BV - Comité d'acteurs + COPIL	Pénerf	SIAGM	J. Nève, E. Dervieux, J. Cudennec	02/02, 03/07
local	56	Contrat de bassin versant	Ria d'Etel	SMRE	A. Bonnec	22/07, 11/07
local	56	COPIL du CTMA	Scorff-Scave	Syndicat du bassin du Scorff	M. Caignec, JY Bouglouan (+asso Amis de la rivière)	02/03
local	56	COPIL étangs de Kervran Kerzine	Plouhinec	Syndicat mixte du grand site de Gâvres Quiberon	A. Bonnec, R. Kermagoret	01/12
local	56	COPIL Breizh Bocage	Oust	Syndicat Mixte GBO	J. Nève	12/10
local	56	Comité scientifique - continuités écologiques du territoire de Lorient	Lorient	Lorient Agglomération	JP Runigo	28/11
local	56	CCSPL Eau + Comité syndical	Vannes	SEM - syndicat de l'eau du 56	H. Girard	20/06, 17/11
local	56	CCSPL Eau potable	Lorient Agglo	Lorient Agglo	P. Rabin, B. Audren	26/09, 27/11
local	56	CCSPL déchet, assainissement, eau	AQTA	AQTA	S. Courtel (M. Bosdevesy), A. Le Mentec	30/06, 01/09
local	56	CCSPL Eau potable, usine des eaux de Ferrel	Bassin de la Vilaine	EPTB Vilaine	J. Cudennec	24/01, 30/11
local	56, 44	CCSPL Eau potable, assainist, déchets	CAP Atlantique	Cap Atlantique	J. Cudennec (R. Paslier)	15/02, 08/04, 12/04, 26/04, 13/09,
local	56	CSS – commission suivi du site	Branguily à Gueltas (ISDN)	Préfecture	JP Guidevay (J. Cudennec)	28/09,
local	56	CSS – commission suivi du site	Kermat à Inzinzac Lochrist (ISDN)	Préfecture du 56 / Lorient Agglo	I. Rihouay-Jaffré (P. Rabin)	06/06,
local	56	CSS – commission suivi du site	incinérateur de Plouharnel (UIOM)	Préfecture	S. Courtel (A. Savin, supp) et M. Bosdevesy (C. Rigaud, supp)	14/06,
local	56	CSS – commission suivi du site	La Croix Irtelle à La Vraie Croix (CSDU)	Préfecture	J. Nève (R. Rose)	27/09,
local	56	CSS	ISDND Sarzeau LA Lande du Matz (géré par SYSEM)	Préfecture du 56	XP Boulanger (H. Girard)	26/10,
local	56	CSS – commission suivi du site ISDND	Chubiguer – Le Palais	Sous-Préfecture de Lorient	A. François (P. Baray)	12/07,
local	56	CLIC Dépôt régional de munition	Coëtquidan	Comité	P. Pegeaud	13/12,
local	56	Concertation et suivi	Vannes	Préfecture	PY Le Grogne	09/10,

		du projet éoliennes Groix-Belle Ile		maritime de l'Atlantique		
local	29/ 56	Natura 2000 – COPIL Rivière Laïta, Pointe du Talud, Etangs du Loc'h et de Lannenec	Quimperlé	Lorient Agglo	PY Le Grogne (D. Tanguy)	27/09
local	56	Natura 2000 – COPIL	Marais de Redon et de Vilaine	IAV	JF Dabo (J. Cudennec)	18/04, 11/10
local	56	Natura 2000 – COPIL	Rivière de Pénerf et marais de Suscinio	SIAGM	J. Nève (B. Dupont)	02/02
local	56	Comité de gestion du Golfe du Morbihan	Golfe du Morbihan	DDTM 56	F. Roche, H. Girard, J. Cabis, M. Le Mauff, E. Dervieux	11/04, 18/01, 08/02, 20/03, 20/06, 04/10,
local	56	Conseil des associations du parc naturel régional (PNR)	Golfe du Morbihan	Syndicat du PNR	E. Dervieux (J. Nève)	09/01, 28/02, 20/03, 27/09, 06/12,
local	56	Inventaire communal ZH	Plouhinec	commune	JL. Le Guigno	02/03,
local	29	SCOT	Pays de Quimperlé	Quimperlé Communauté	B. Cohen, D. Tanguy, D. Avelange	11/01/17 25/10/17
local	56	PLU	Lanester	Mairie	M. Péron, T. Dupont	31/01/17 23/02/17
local	56	Conseil de développement	Pays de Vannes	(Comité Unique de Programmati on et Bureau)	B. Dupont	15/03, 17/05, 28/06, 13/09, 13/12, 01/02, 04/10, 25/10, 27/11, 28/02, 15/03, 27/03, 27/04, 04/05, 01/06, 26/06, 27/06, 14/09, 02/10,
local	44	Conseil de développement	Pays de Redon	Conseil de développeme nt du Pays de Redon	E. Dervieux	17/01, 3/01, 24/01, 16/02, 21/02, 03/03, 14/03 17/03, 21/03, 23/03, 05/04, 12/09, 27/09, 07/10, 08/10, 09/10, 26/10, 20/11, 23/11, 28/11,
local	56	Conseil de développement	Pays de Pontivy		MM Doré- Lucas	15/01, 27/02, 04/05, 08/09, 18/09, 05/12, 08/12,
local	56	Conseil de développement	Pays d'Auray		A. Bonnec, A. Le Mentec	19/06, 20/06, 05/09, 27/09,
local	56	COPIL Charte de l'Agriculture	Lorient	Lorient Agglo	R.Kermagoret, E. Maho, M. Caigne	08/03
local	56	Conférence Territoriale de Santé n°3 - plénière	Lorient/Qui mperlé	ARS	I. Rihouay (P. Loisel)	22/02/2017 04/04/2017 17/10/17 20/10/17 15/11/17
local	56	Conférence Territoriale de Santé n°4 - plénière	Vannes/Plo ermel/Male stroit	ARS	I. Rihouay (P. Loisel)	15/02
local	56	Diagnostique santé- environnement	Pays de Lorient	Lorient Agglo	I. Rihouay (P. Loisel)	09/05
local	56/ 29	Comité de suivi des anciens sites mines d'uranium de Lignol	Vannes	Préfecture	JY Bouglouan, D. Rio	27/11
local	56	Réunion publique « quelle PAC après 2020 ? »	Baud	Conseil Régional de Bretagne	R. Kermagoret	27/09

2017 en chiffres

Notre réseau associatif

 **1240** adhérents individuels.
105 associations fédérées.

Notre budget

 **949 977€** entièrement consacrés à la préservation des milieux aquatiques et à la défense de l'eau pure, des sources à la mer.

Notre démarche pédagogique

13 532 journées d'éducation réalisées.

 **4 786** visiteurs accueillis à l'Aquarium des curieux de nature.

Nos outils d'éducation populaire

 **4** revues trimestrielles.
2 livrets nature publiés (Les passereaux des zones humides et Les prédateurs du jardin).

1 nouveau site internet.



2 650 amis sur Facebook 

 **1 570** followers sur Twitter

12 expositions diffusées dans **22** communes.

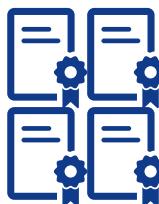
3 500 visiteurs à la 14^{ème} Fête du jardinage et de l'agriculture.



Notre organisation

 **18** réunions des organes statutaires (conseil d'administration, bureau, assemblée générale des adhérents).

Nos agréments



4 agréments délivrés par les pouvoirs publics au titre de la protection de la nature, de la défense des consommateurs, de l'éducation populaire et des activités éducatives.

Nos actions

 **116** dossiers de pollutions ou de nuisances suivis dans les délégations départementales.

35 sorties nature ou ateliers suivis par **850** participants.

4 journées techniques régionales.

1 colloque suivi par **120** personnes. 



513 articles de presse.

38 formations. 

23 décisions de justice rendues dont **23** favorables à l'association.

Notre implication

5 000 heures de participation bénévole au sein de



317 commissions et groupes de travail.

- **Siège social - Délégation générale**
7, place du Champ au Roy - 22 200 GUINGAMP
Tél. : 02.96.21.38.77
secretariat@eau-et-rivieres.asso.fr
- **Centre régional d'initiation à la rivière (CRIR)**
Castel Mond - 22 810 BELLE-ISLE-EN-TERRE
Tél. : 02.96.43.08.39
crir@eau-et-rivieres.asso.fr
- **Délégation Côtes d'Armor**
7, place du Champ au Roy - 22 200 GUINGAMP
Tél. : 02.96.21.14.70
delegation-22@eau-et-rivieres.asso.fr
- **Délégation Finistère nord**
Espace associatif
6, rue Pen Ar Creac'h - 29 200 BREST
Tél. : 02.98.01.05.45
delegation-29nord@eau-et-rivieres.asso.fr
- **Délégation Finistère sud**
71, avenue Jacques Le Viol - 29 000 QUIMPER
Tél. : 02.98.95.96.33
delegation-29sud@eau-et-rivieres.asso.fr
- **Délégation des Marches de Bretagne (35 et 44)**
Maison de la consommation et de l'environnement
48, boulevard Magenta - 35 000 RENNES
Tél. : 02.99.30.49.94
delegation-35@eau-et-rivieres.asso.fr
- **Délégation Morbihan Ouest**
École de Lanveur
Rue Roland Garros - 56 100 LORIENT
Tél. : 02.97.87.92.45
delegation-56@eau-et-rivieres.asso.fr
- **Délégation Morbihan Est**
Rue Guillaume le Bartz - 56000 VANNES
Tél. : 06.49.55.12.20
delegation-56@eau-et-rivieres.asso.fr

